



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

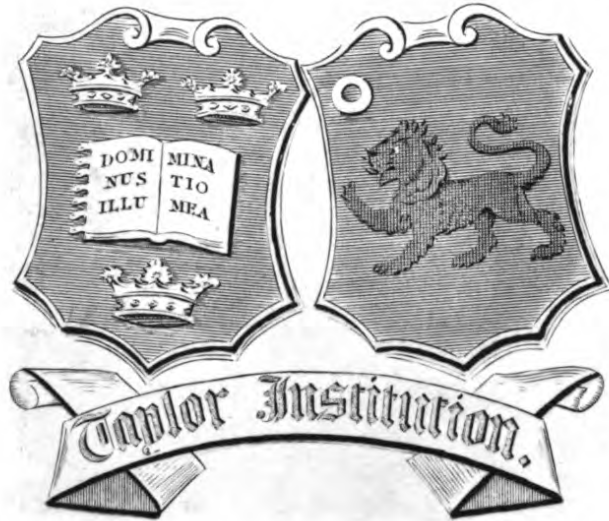
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



~~276.e.6~~



~~A/A 1820 A.70~~
TNR 834

MYSTIFICATIONS

LITTÉRAIRES ET THÉÂTRALES

OUVRAGES D'ALBERT CIM

Romans et Nouvelles

<i>Jeunesse</i>	1 vol.
<i>Service de Nuit</i>	1 —
<i>Les Prouesses d'une Fille</i> (Collection des Auteurs célèbres)	1 —
<i>Les Amours d'un Provincial</i> (Collection des Auteurs célèbres)	1 —
<i>La Petite Fée</i> (Collection des Auteurs célèbres)	1 —
<i>Un Coin de Province.</i>	1 —
<i>La Rue des Trois-Belles</i>	1 —
<i>Bonne Amie</i>	1 —
<i>Histoire d'un Baiser</i>	1 —
<i>Joyeuse Ville</i> (Collection des Auteurs Gais)	1 —
<i>Le Célèbre Barastol</i> (Collection des Auteurs Gais)	1 —
<i>Césarín, Histoire d'un Vagabond</i>	1 —
<i>Jeunes Amours.</i>	1 —
<i>Farceurs</i> (Collection des Auteurs Gais)	1 —
<i>Galante Aventure.</i>	1 —

Ouvrages pour la jeunesse

<i>Mes Amis et Moi</i> (Couronné par l'Académie française).	1 vol.
<i>Entre Camarades</i>	1 —
<i>Fils Unique</i>	1 —
<i>Grand'Mère et Petit-Fils</i> (Couronné par l'Académie française)	1 —
<i>Mademoiselle Cœur d'Ange</i>	1 —
<i>Contes et Souvenirs de mon Pays</i>	1 —
<i>Le Petit Léveillé</i>	1 —
<i>Les Quatre Fils Hémon.</i>	1 —
<i>La Revanche d'Absalon.</i>	1 —
<i>Disparu ! Histoire d'un enfant perdu.</i>	1 —
<i>Le Gros Lot</i>	1 —

Études documentaires

<i>Deux Malheureuses</i>	1 vol.
<i>Institution de Demoiselles</i>	1 —
<i>Bas-Bleus.</i>	1 —
<i>Demoiselles à marier</i>	1 —
<i>Émancipées</i>	1 —

Bibliographie et divers

<i>Une Bibliothèque, l'Art d'acheter les livres, de les classer, de les conserver et de s'en servir</i> (Couronné par l'Académie française)	1 vol.
<i>Amateurs et Voleurs de livres</i>	1 —
<i>Le Livre, Historique, Fabrication, Achat, Classement, Usage et Entretien</i> (Couronné par l'Académie française)	5 —
<i>Petit Manuel de l'Amateur de livres</i>	1 —
<i>Le Chansonnier Émile Debraux, roi de la Goguette</i>	1 —
<i>En Pleine Gloire, Histoire d'une mystification</i>	1 —
<i>Le Dîner des Gens de Lettres, Souvenirs littéraires</i>	1 —
<i>Bureaux et Bureaucrates, Mémoires d'un employé des P. T. T.</i>	1 —

ALBERT CIM

MYSTIFICATIONS

LITTÉRAIRES et THÉÂTRALES

I. LITTÉRATEURS ET SAVANTS

Mystificateurs: CHORIER. — H. DE LATOUCHE. — DESFORGES-MAILLARD.
— VOLTAIRE. — L'ABBÉ MAURY. — CAILLOT-DUVAL. — CHATEAUBRIAND. —
P.-L. COURIER. — MÉRIMÉE. — BALZAC. — CHAMPFLEURY. — ETC.

Mystifiés: M^{lle} DE GOURNAY. — VOITURE. — MOLIÈRE. — MARMONTEL. —
POINSINET. — CRÉBILLON FILS. — LAHARPE. — RESTIF DE LA BRETONNE.
— CHAMPOLLION. — Mgr PIE. — MICHEL CHASLES. — ETC.

II. DRAMATURGES

L'ABBÉ LE PETIT. — LE PERRUQUIER ANDRÉ. — FEVEZ-MOUGEOT. — BOUTET
DE MONVEL. — GEOFFROY. — ERNEST DE CALONNE. — XAVIER FORNERET.
— EDMOND GONDINET. — ETC.

PARIS
FONTEMOING ET C^{ie}, ÉDITEURS

4, RUE LE GOFF, 4

—
1913

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

*Quinze exemplaires sur papier de Hollande
tous numérotés.*

A

ERNEST CHAPUIS

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION DU *Polybiblion*,

A l'érudit et judicieux lettré, à l'excellent ami.

ALBERT CIM.

MYSTIFICATIONS LITTÉRAIRES

et

THÉÂTRALES

PRÉAMBULE

De la mystification. — Le xviii^e siècle, époque des mystifications. — Les sociétés de mystificateurs. — Marie-Antoinette. — Le comte de Provence. — L'impératrice Joséphine et sa fille Hortense. — Musson, « le roi des mystificateurs ». — Lemice-Terrieux. — Division de l'ouvrage : *Littérateurs et Savants* : *Mystificateurs, Mystifiés ; Auteurs dramatiques*.

Le mot *mystification* est d'origine récente ; il date du xviii^e siècle, et a été employé pour la première fois à propos de l'écrivain dramatique Poinset (1735-1769), si fréquemment et de tant de façons berné et brocardé, — le fameux petit Poinset, dont nous ne connais-

sons plus guère aujourd'hui que la comédie *Le Cercle*, et aux dépens de qui le tout Paris d'alors se gaudissait. En recourant à ce néologisme, Jean Monnet (1710-1785), l'auteur des *Mystifications du petit P...* (Poinsinet), publiées en 1772, y a joint une note ainsi conçue :

« On entend par *mystifications* les pièges dans lesquels on fait tomber un homme simple et crédule, que l'on veut persifler ¹. »

D'où cette épigraphe, empruntée à Pascal par deux endiablés mystificateurs, Fortia de Piles et Louis de Boisgelin, inventeurs de la très drolatique *Correspondance de Caillot-Duval*, dont nous parlerons plus loin : « Ne vous étonnez pas de voir les personnes simples croire sans raisonnement ».

C'est vers la fin du XVIII^e siècle et au début

1. *Supplément au Roman Comique ou Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet, écrits par lui-même*, t. I. Avis au lecteur, note, sans pagination (Londres, 1772, 2 vol. in-12). Voir aussi BACHAUMONT, *Mémoires secrets*, p. 354 (Paris, Delahays, 1859).

du XIX^e que la mystification a été surtout de mode et a régné.

« Le XVIII^e siècle a été par excellence le temps des farces grandioses, écrit M. Augustin Thierry, dans son récent ouvrage sur *Les Grandes Mystifications littéraires*¹, l'époque où florissent successivement l'ordre de la Mouche-à-Miel, les deux Caveaux, les Gobe-

1. Page 65 (Paris, Plon, 1911). J'aurai souvent recours à cet ouvrage, qui est agréablement écrit et bien documenté. Les « grandes mystifications » dont il traite sont au nombre de douze : 1^o James Mac-Pherson et les poèmes d'Ossian (1761); — 2^o Thomas Chatterton (1766); — 3^o L'aventure du perruquier André (...); — 4^o Caillot-Duval (1784); — 5^o Clotilde de Surville (1802); — 6^o Fabre d'Olivet, occultiste et troubadour (1802); — 7^o Charles Nodier et son roman *Les Philadelphes* (1815); — 8^o Mérimée et le théâtre de Clara Gazul et la Guzla (1825); — 9^o L'industrie des faux mémoires sous Louis-Philippe: Lamothe-Langon, Maxime de Villemarest, etc. (1830-1840); — 10^o Un professionnel du pastiche (le Suisse Nicolas Châtelain: 1837); — 11^o La *Galéjade* d'un homme de science (le botaniste Moquin-Tandon, 1844); — 12^o Vrain-Lucas ou les candeurs d'un géomètre (1870). — Une suite à l'ouvrage de M. Augustin Thierry, une seconde série de *Grandes Mystifications littéraires*, est annoncée et paraît, comme nous mettons sous presse le présent volume.

Mouches ; où triomphe Caillot-Duval, où l'on s'ébat à ventre déboutonné aux dîners gogue-nards de Pelletier, le fermier général, ou du chirurgien Louis. Romieu, Sapeck, Vivier, l'illustre Lemice-Terrieux lui-même sont des enfants auprès de Malézieux, de Collé, de Piron, de Monticourt, de Crébillon fils, de Cazalis. »

Le littérateur gastronome Grimod de la Reynière (1758-1838), notamment, a été, comme nous le verrons, un mystificateur acharné, terrible.

Les gourmets de cette époque, du reste, étaient volontiers en même temps mystificateurs, témoin les *Déjeuners des Mystificateurs*, fondés au Palais-Royal par Grimod de la Reynière, « déjeuners qui étaient le *nec plus ultra* de la gastronomie savante et délicate », remarque le bibliophile Jacob ¹.

« Les *Gobe-Mouches*, écrit de son côté

1. Paul LACROIX (bibliophile Jacob), *Mystificateurs et Mystifiés*, p. 148-149 (Paris, sans nom d'éditeur, 1875).

M. Augustin Thierry ¹, étaient une société de mystificateurs et de gourmets, fondée à Paris dans les premières années du règne de Louis XVI. Les réunions se tenaient le mercredi, et le lieu des séances portait le nom de *ruche*. Les *Gobe-Mouches* disparurent pendant la Révolution, mais se réorganisèrent sous le Directoire. Ils se réunissaient chez le libraire Desenne, au Palais-Royal, vis-à-vis le café de Valois. La société fut longtemps présidée par Journiac de Saint-Médart, ancien capitaine au régiment de Roi-Infanterie. Cazalis en devint secrétaire général en 1803. »

*
* *

La manie des mystifications était alors si répandue, si bien établie, que, quelque temps avant l'ouverture du Salon de peinture de 1781, une *Critique* de ce Salon parut, — qui n'était autre que la *Critique du Salon de*

1. Ouvrage cité, p. 90, note 1.

1779, où il n'y avait de changé que le titre et le frontispice, — lucrative mystification du libraire éditeur ¹.

Marie-Antoinette (1755-1793) « cultivait » la mystification, et sans grand succès. Avisant un jour une vieille dame de noblesse provinciale admise récemment à Versailles, elle s'approche d'elle, et, après diverses questions :

« Avez-vous beaucoup d'enfants, madame ? lui demande-t-elle.

— Je n'en ai qu'un », répond avec douceur la vieille dame.

Un quart d'heure après, le hasard ayant encore rapproché la reine de son innocente victime, Sa Majesté lui demanda de nouveau avec intérêt combien elle avait d'enfants :

« Madame, répliqua la provinciale, comme je n'ai pas accouché depuis que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me le demander, j'en ai toujours qu'un. »

1. LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*, Mystification (bon article).

Marie-Antoinette se le tint pour dit, paraît-il, et « fut corrigée ¹ ».

Le comte de Provence, futur Louis XVIII (1755-1824), était bien de son époque, et avait pareillement la manie de mystifier le public. C'est lui — qui le croirait ? — qui fut l'inventeur du fameux « serpent de mer », tant exploité depuis par les journaux. C'est lui qui s'amusa à annoncer dans le *Journal de Paris* la découverte en Amérique d' « une harpie vivante », ou la prochaine et mirifique expérience de la traversée de la Seine « à pied sec » par un homme chaussé de patins spéciaux de son invention. C'est le comte de Provence encore qui fit un jour insérer dans le *Mercur*e un procès-verbal fictif de la douane de Marseille, où était relaté l'envoi, par le consul d'Égypte, d'une caisse d' « œufs de crocodiles, éclos pendant la traversée ». Le *Journal des Savants* disserta longuement sur

1. LAROUSSE, article cité.

la possibilité de cette déroutante incubation. On ajoute que le savoir du comte de Provence, qui récitait et commentait Horace comme un régent de collège, et cette sarcastique ingéniosité imposaient au pauvre Louis XVI, qui disait modestement : « Ce n'est pas moi qui ai de l'esprit, c'est mon frère ¹ ».

On a gardé souvenir aussi des farces que l'impératrice Joséphine (1763-1814) et sa fille Hortense (1783-1837) jouaient à leurs familiers au château de la Malmaison, dévissant, par exemple, les bois des lits, qui s'affaissaient ou basculaient sous le poids du dormeur, tandis qu'un vase s'inclinait et lui versait de l'eau sur la tête ².

*
* *

Musson, *le roi des mystificateurs*, était le protégé et le favori de Joséphine, l'objet d'un

1. LAROUSSE, article cité ; — et G. LENOTRE, *Le Temps*, 23 août 1911.

2. Cf. LAROUSSE, article cité.

véritable enthousiasme. Tous les riches amphitryons se le disputaient, et il coûtait cher : dix, quinze, vingt louis par soirée. Sans lui, pas de fête un peu bien organisée. « On soupera, et il y aura une mystification » : c'était la formule des billets d'invitation ¹ ; — tout comme plus tard, vers 1846, à Saint-Petersbourg principalement, lorsqu'un autre mystificateur en renom, le corniste Eugène Vivier, eut mis le jeu des bulles de savon à la mode dans les réunions mondaines, ces lettres se terminèrent par la rubrique : « On fera des bulles de savon ² ».

Avec Musson, qui était, de son état, peintre en miniature, l'acteur Dugazon (1746-1809), un certain Legros, puis l'acteur Alcide Tousez (1806-1850), qui formulait un jour cette humoristique réflexion : « C'est agréable d'a-

1. Paul LACROIX, ouvrage cité, p. 13; et *Directoire, Consulat et Empire*, p. 47 (Paris, Didot, 1884).

2. Charles LIMOUZIN, *Eugène Vivier*, p. 212 (Paris, Marpon et Flammarion, s. d.).

voir de l'esprit, on a toujours quelque bêtise à dire ¹ », ont été les coryphées de la mystification.

C'est Musson qui, sous prétexte de montrer Orléans à un crédule bourgeois, fit promener ce quidam en berline à travers la banlieue parisienne : aventure que Wafflard et Fulgence, quelques années après, ont ingénieusement exploitée dans leur comédie du *Voyage à Dieppe* ².

C'est lui encore qui s'avisa de convier à dîner chez une grande dame — la princesse Dolgorouki — tous les membres de l'Institut ³ ; puis, une autre fois, de persuader à son voisin de table, Nicolas Bonneville, écrivain, libraire et éditeur, et surtout « bonhomme », adepte du théosophe Saint-Martin, que sa femme, la respectable M^{me} Bonneville, le trompait indignement ⁴.

1. *Encyclopédiana*, p. 882 (Paris, Garnier, s. d.).

2. LAROUSSE, article cité.

3. ID., *ibid.*

4. Cf. Paul LACROIX, *Mystificateurs et Mystifiés*, p. 262 et

On voit que les mystifications de Musson n'étaient pas toujours très spirituelles ni surtout bien charitables. Ainsi celle qu'on a maintes fois ressassée, où il *s'amusait*, sur le boulevard des Italiens, à contrefaire l'idiot, le fou, dont la folie consiste à se croire redevenu enfant, un enfant de cinq ans : — « Toto a perdu sa nounou... Toi zentil, toi conduire Toto à maison, près petite maman... Toto vouloir un pantin... Toto vouloir nanan... Toto veut boire... Toto a la colique... Toto veut, etc. ¹ », — nous semble à l'heure qu'il est bien fastidieuse et bête, bien démodée. Notre contemporain Lemice-Terrieux, dont l'esprit froidement facétieux, et si impressionnable, et si morose et misanthrope au fond, n'était pas sans analogie avec le caractère de Musson, n'a-t-il pas fait un jour cet aveu :

suiv., où cette histoire et d'autres du même tonneau se trouvent contées en détail.

1. Cf. Henri MONNIER, *Mémoires de Monsieur Joseph Prudhomme*, t. I, p. 259 (Paris, Librairie nouvelle, 1857).

« Une douloureuse pensée m'assiège... C'est que, dans vingt ans, les trois quarts de nos plaisanteries paraîtront incompréhensibles, le dernier quart stupide ¹. »

Musson était hanté d'idées noires, qui, avec l'âge, devinrent de plus en plus obsédantes. Il était très superstitieux, en outre. Henri Monnier, dans ses *Mémoires de Monsieur Joseph Prudhomme*, a tracé, des dernières années du miniaturiste mystificateur et des étonnants prodromes de sa tragique fin, un curieux récit.

« Un jour, raconte-t-il ², j'entrai, sur les quatre heures, dans l'atelier de Musson. Il était en train de cirer lui-même ses bottes.

« — Tu vas donc ce soir dans le monde? lui demandai-je.

« — Oui, me répondit-il : un dîner et une soirée chez M^{me} Hainguerlot. J'ai bien envie de ne pas y aller.

1. *Revue Encyclopédique*, 1897, t. VII, p. 120.

2. Ouvrage cité, t. I, p. 261-263.

« — Pourquoi donc ? es-tu malade ?

« — Non.

« — C'est une maison excellente que celle de M^{me} Hainguerlot, du moins à ce que je t'ai toujours entendu dire. Le plus fin cuisinier, la meilleure cave, la maîtresse de maison la plus aimable, les convives les plus spirituels...

« — C'est égal, je n'irai pas !

« — Allons donc !

« — J'ai fait, reprit-il, un mauvais rêve cette nuit, je suis sûr qu'il m'arrivera quelque malheur si je sors ce soir.

« — Tu crois aux rêves, toi, un homme intelligent ?

« — C'est parce que je suis intelligent que j'y crois.

« — Quel est donc ce beau rêve ?

« — J'ai rêvé, répondit Musson, que j'étais chez moi occupé à préparer un ivoire, lorsqu'on est venu frapper trois coups à ma porte. J'ai crié d'entrer. Une femme, de taille assez

haute, soigneusement voilée, se présente et s'assied sur le fauteuil que je lui offre.

« — C'est, me demande-t-elle, à M. Musson que j'ai l'honneur de parler ?

« — A lui-même, madame.

« — Vous êtes peintre en miniature ?

« — C'est mon état.

« — Voulez-vous faire mon portrait ?

« — Je suis à vos ordres, madame.

« — Mais, ajoute-t-elle, il me le faut tout de suite. »

« J'étais impatient de connaître la figure qui se cachait sous ce long voile, et je repris :

« — Commençons à l'instant, si vous voulez. »

« L'inconnue s'arrangea dans son fauteuil comme quelqu'un qui cherche une pose.

« — Il faut d'abord, madame, lever votre voile. »

« Elle fit trois fois un signe d'acquiescement avec la tête et porta lentement la main à son chapeau. Le voile s'écarta, je poussai

un cri d'horreur : j'avais devant les yeux une tête de mort !

« — N'est-ce pas qu'elle est bonne, la mystification ? me dit une voix sifflante qui sortait de cette bouche vide. Au revoir, monsieur Musson ! »

« Je me débattais encore contre ce cauchemar lorsque la portière est entrée pour me remettre l'invitation de M^{me} Hainguerlot. Tu comprends maintenant pourquoi je ne veux pas aller ce soir chez elle. »

« J'engageai avec tant d'insistance Musson à mépriser ce songe ridicule, continue Henri Monnier, et à secouer la mélancolie dans laquelle il était plongé, qu'il finit par s'habiller. Je ne le quittai qu'après l'avoir mis en fiacre.

« A onze heures je rentrais chez moi, en passant par la rue du Mont-Blanc, où était situé l'hôtel Hainguerlot. La nuit était sombre ; les réverbères, mal surveillés alors, étaient déjà éteints pour la plupart.

« Je me rangeai contre le mur pour laisser

passer une voiture qui tournait afin d'entrer sous une porte cochère, et j'entendis pousser les cris : « Au secours ! je suis mort ! »

« Les gens de l'hôtel sortirent avec des lanternes et s'approchèrent d'un individu qui gisait étendu sur la pierre. Je fis comme eux, et je reconnus l'infortuné Musson.

« Le timon de la voiture lui avait enfoncé la poitrine.

« Musson expira sans me reconnaître.

« Ses pressentiments ne l'avaient pas trompé. »

*
* *

La fin de Lemice-Terrieux ne fut pas moins étrange et tragique que celle de Musson.

Lemice-Terrieux, qui, de son vrai nom, s'appelait Paul Masson (1849-1896), était né à Strasbourg et avait commencé par être avocat à Vesoul, puis à Alger, puis avait été nommé président du tribunal dans les Indes,

à Chandernagor. Rentré en France, après avoir donné sa démission de magistrat, il devint bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. C'est de Chandernagor qu'il envoya au *Figaro*¹ une correspondance, signée du pseudonyme de Joseph de Rozario, relatant une prétendue expulsion des jésuites de Chandernagor, article qui fit grand bruit à cette époque, et fut reproduit par tous les journaux conservateurs avec des commentaires indignés.

Peu de temps après son retour en France, Paul Masson fit annoncer son mariage avec M^{lle} Tittée, jeune Dahoméenne, exhibée au Jardin d'Acclimatation. Le billet de faire-part indiquait que la cérémonie aurait lieu au temple hindou, « et que M. Maurice Barrès prononcerait l'allocution ».

En 1896, la santé de Paul Masson s'altéra profondément. En proie à une grande excita-

1. Numéro du 27 août 1880.

tion nerveuse, à des accès d'hallucination, — tout comme son prédécesseur et presque homonyme Musson, — « il se rendit, en septembre, à Strasbourg, dans sa famille. Pendant une promenade qu'il avait voulu faire seul, il s'égara sur les bords du canal de la Marne au Rhin, près de la Robertsau, et, probablement sous le coup d'une crise nerveuse, il tomba tête première sur un tas de gravier à fleur d'eau, où il fut étouffé. » Le jour même, on retrouva son corps, qui fut transporté à l'hôpital de Strasbourg, où eut lieu l'autopsie ¹.

*
* *

Mais, laissant de côté les mystifications

1. Ces détails sont extraits d'un article très abondamment documenté, signé de M. Henry Gauthier-Villars, dans la *Revue encyclopédique*, 1896, t. VI, p. 267-272 ; d'une notice nécrologique parue dans la même revue, 1897, t. VII, p. 119-120 ; et aussi du journal *Le Voleur illustré*, 1896, p. 754.

imaginées et perpétrées par les Musson, les Vivier, les Lemice-Terrieux, etc., toutes ces « farces » plus ou moins « bonnes », nous nous en tiendrons, dans nos recherches et notre travail, à ce qui a trait à la Littérature et au Théâtre, et, comme il faut toujours et en tout se limiter, nous ne sortirons pas de la France.

Nous passerons d'abord en revue, dans le monde des lettres, les *Mystificateurs*, puis les *Mystifiés*, en observant que parfois les deux catégories se confondent, et que :

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne soi-même ¹.

Nous arriverons ensuite au Théâtre proprement dit, où nous considérerons de préférence ces « personnes simples » dont parle Pascal ², personnes simples et « glorieuses »

1. LA FONTAINE, *Fables*, IV, 11.

2. *Pensées*, XIII, 2, p. 222, édit. Havel, in-18.

aussi et surtout, chez qui le démon de la présomption et de la gloriole a accru, a centuplé la crédulité et la naïveté ; à qui l'on a réussi à persuader, ou qui même se sont persuadé toutes seules, que leurs élucubrations et leurs idioties, disons le mot, étaient des chefs-d'œuvre allant de pair pour le moins avec les drames de Shakespeare ou les tragédies de Corneille, et que leurs noms, à jamais gravés au « Temple de Mémoire », resplendiraient, jusqu'à la consommation des siècles, à côté de ceux des plus grands génies de l'humanité.

MYSTIFICATIONS LITTÉRAIRES

I. — MYSTIFICATEURS

I

Nicolas Chorier. — Henri de Latouche. — Desforges-Maillard et Voltaire. — Voltaire chez le prince de Vendôme. — L'abbé Maury. — Le romancier Lesuire.

L'avocat et érudit historien dauphinois Nicolas Chorier (1609-1692) s'est rendu coupable d'une vilaine mystification, une méchante action, qu'on lui reproche toujours, si originale et plaisante qu'elle ait pu lui paraître. Il a mis son licencieux ouvrage *De arcanis amoris*, écrit d'ailleurs en un très élégant latin, sur le compte d'une parfaite honnête femme, de la savante et vertueuse Louise

Sigée, de Tolède (Aloysia Sigea Toletana : 1518-1560) ¹.

Henri de Latouche (1785-1851) joua le même vilain tour ou à peu près à la duchesse de Duras (1778-1829), la chaste romancière d'*Ourika* et d'*Édouard*. La noble dame avait lu à quelques-uns de ses intimes une nouvelle, intitulée *Olivier*, dont on parla bientôt mystérieusement.

« Les personnes qui l'ont entendu, raconte Sainte-Beuve², savent que ce petit roman, qui n'a jamais été publié, était plein de pureté, de délicatesse ; ce ne pouvait être autrement, puisqu'il venait de M^{me} de Duras. Le héros aimait une jeune femme, en était aimé, et il s'éloignait pourtant, bien qu'elle fût libre. D'où venait cet obstacle secret au bonheur d'Olivier, cette impossibilité d'union ? L'ex-

1. Selon Chorier, Luisa Sigea aurait composé cette satire en espagnol, et le manuscrit, avant de s'égarer, aurait été traduit en latin par le Hollandais Jean Meursius. Cf. Alcide BONNEAU, *Curiosa*, p. 163.

2. *Causeries du lundi*, t. III, p. 490.

plication finale qu'en donnait, à la dernière page du roman, M^{me} de Duras, était parfaitement simple, et selon les scrupules de la morale. Mais, de loin, les imaginations moqueuses se mirent en frais et en campagne. M. de Latouche fut des premiers ; il fit plus, il composa en secret un petit roman qu'il fit paraître sous le titre d'*Olivier* (1826), sans nom d'auteur, et dans une forme d'impression exactement la même que celle des autres romans de M^{me} de Duras. »

Dans le perfide petit livre de Henri de Latouche, l'impossibilité d'union, l'obstacle, venait de la constitution physique du héros, de son « impuissance ».

« Plus d'un lecteur y fut pris, continue Sainte-Beuve, et se dit avec étonnement : « Mais est-il possible qu'une personne comme « M^{me} de Duras, qu'une femme du monde, et « qu'une femme, soit allée choisir une pareille « donnée ? Mais c'est incroyable, c'est révol- « tant... » Cependant M. de Latouche riait... »

Henri de Latouche était d'ailleurs coutumier du fait. Dans son livre *Olivier Brusson* (1823), il s'était attribué, sans en rien dire, un conte allemand d'Hoffmann, « et ici voilà qu'il attribuait son propre Olivier à M^{me} de Duras. Quel chassé-croisé de ruses ! » conclut Sainte-Beuve.

Plus tard, au *Mercure du XIX^e siècle*, dont Latouche fut le principal rédacteur à dater de 1825, « il fit ses plus grandes malices » au vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, son voisin d'Aulnay (Vallée-aux-Loups). Une de ces « malices », une perfide page ajoutée par Latouche à une brochure politique de M. de La Rochefoucauld, dirigée contre Louis-Philippe, fit condamner le vicomte à plusieurs mois de prison. « Latouche continuait de rire et de se frotter les mains ¹. »

*
* *

1. SAINT-BEUVE, même ouvrage, t. III, p. 488-489.

Le Breton Desforgés-Maillard (1679-1772), né et domicilié au Croisic, ayant concouru sans succès pour le prix de poésie à l'Académie, voulut faire insérer son poème dans le *Mercure de France*. Le rédacteur, nommé de la Roque, refusa, et Desforgés, pour s'en venger, adressa au même journal, sous le nom de *M^{lle} Antoinette Malcrais de la Vigne*, un certain nombre de « poésies fugitives », que de la Roque s'empressa de publier, et qui le séduisirent tellement, qu'il tomba amoureux de l'habitante du Croisic.

« Je vous aime, ma chère Bretonne. Oui, sans vous avoir vue, sans vous connaître autrement que par votre esprit et vos grâces, je vous adore ! Pardonnez-moi, mais le mot est lâché. »

Tout Paris fut, comme lui, dupe de la supercherie de Desforgés¹, et Voltaire lui-même chanta et célébra *M^{lle} Malcrais de la Vigne* :

1. Cf. *Curiosités littéraires*, sans nom d'auteur, p. 288-289 Paris, Paulin, 1845).

Toi dont la voix brillante a volé sur nos rives,
Toi qui tiens dans Paris nos muses attentives,
 Qui sais si bien associer
 Et la science et l'art de plaire,
 Et les talents de Deshoulière
 Et les études de Dacier,
J'ose envoyer aux pieds de ta muse divine
Quelques faibles écrits, enfants de mon repos :
Charles fut seulement l'objet de mes travaux,
 Henri quatre fut mon héros,
 Et tu seras mon héroïne ¹.

Et Voltaire joignait à son épître un exemplaire de *l'Histoire de Charles XII* et un exemplaire de *La Henriade*.

1. Voir la notice d'Honoré Bonhomme, en tête des *Poésies diverses* de Desforges-Maillard (Paris, Quantin, 1880). L'épître de Voltaire s'y trouve textuellement et intégralement, reproduite (p. v -viii). Plus tard Voltaire modifia cette épître; il en supprima « tout ce qui pouvait engager son amour-propre d'homme du monde et blesser sa susceptibilité de poète. En outre, pour dérouter entièrement son lecteur, il changea la dédicace; le nom de M^{lle} Malcrais de la Vigne fut remplacé par ces mots : *A une dame ou soi-disant telle.* » (Même ouvrage, p. xxi; — et VOLTAIRE, édition du journal *Le Siècle*, t. VI, p. 539.)

On sait que la mystification de Desforges-Maillard, son travestissement en M^{lle} Malcrais de la Vigne, fournit à Piron le sujet de sa *Mé-tromanie*. « Desforges, ajoute Honoré Bonhomme ¹, eut la consolation d'assister à la première représentation de cette pièce, et il en a rendu compte dans des termes qui font supposer que ce fut là un des moments les plus heureux de sa vie ². »

1. Même ouvrage p. xxv ; et Paul CHAPONNIÈRE, *Piron, sa vie et son œuvre*, p. 75 et 242 (Paris, Fontemoing, 1910).

2. Le poète Charles Dovalle (1807-1829), mort si tragiquement et à qui Victor Hugo a consacré des pages émues (*Littérature et Philosophie mêlées*, p. 342-348 ; Paris, Hachette, 1859), a de même publié ses premiers vers, parus dans le *Mercure de France*, sous un pseudonyme féminin, celui de *Pauline A****. (Cf. Philibert AUDEBRAND, *Romanciers et Viveurs du XIX^e siècle*, p. 179 ; Paris, C. Lévy, s. d.) Ajoutons que ce genre de mystification, avec les suites qu'il comporte, — c'est-à-dire un homme qui se fait passer pour femme, et adresse à ses dupes ou reçoit d'elles des missives galantes, — n'est pas rare et semble même indiqué. C'est ainsi que Scarron (1610-1660), tout perclus et impotent qu'il était, fut berné par son ami Madailjan, qui lui écrivit de tendres lettres, signées d'un nom de femme, lui assigna des rendez-vous, auxquels le pauvre paralytique se fit porter, tant sans doute il comptait sur les agré-

Voltaire (1694-1778), ici mystifié, fut une autre fois mystificateur. Voici ce qu'il écrit dans une lettre à Laharpe ¹ :

ments de son esprit pour pallier ses défauts physiques, et où il ne trouva bien entendu personne. Il dédia même des vers à cette admiratrice passionnée et supposée :

Vous voyez, ô dame inconnue,
Par ma procédure ingénue
Et par ma ponctualité
A faire votre volonté,
Que je tâche au moins de vous plaire.
Vous m'avez ordonné de faire
Des vers. Eh bien ! je vous en fais.
Etc.

(Cf. Théophile GAUTIER, *Les Grottesques*, p. 383 et suiv. ; Paris, M. Lévy, 1859.)

Rappelons enfin, à peu près dans le même ordre d'idées, la célèbre et admirable lettre adressée par Proudhon à une prétendue écuyère de l'Hippodrome, une dame de Sainte-Hermine, qui lui avait écrit pour lui demander conseil sur le genre de vie qu'elle devait suivre. M^{me} de Sainte-Hermine n'était autre qu'un farceur appelé Gabriel Vicaire, qu'il ne faut pas confondre avec le poète de ce nom, âgé seulement de huit ans à cette époque (1848-1900). (Cf. Philibert AUDEBRAND, *P.-J. Proudhon et l'Écuyère de l'Hippodrome*, p. 8 et suiv. et *passim* ; Paris, F. Henri, s. d. (1868) ; — et PROUDHON, *Correspondance*, t. VII, p. 93 ; lettre du 13 juillet 1856.)

1. Juillet 1772. *Correspondance*, Œuvres complètes, t. VIII, p. 869, édition du journal *Le Siècle*.

« Comme les vieillards aiment à conter, et même à répéter, je vous raconterai qu'un jour les beaux esprits du royaume (et c'étaient le prince de Vendôme, le chevalier de Bouillon, l'abbé de Chaulieu, l'abbé de Bussy, qui avait plus d'esprit que son père [Bussy-Rabutin], et plusieurs élèves de Bachaumont, de Chapelle et de la célèbre Ninon) disaient à souper tout le mal possible de La Motte-Houdar. Les fables de La Motte venaient de paraître : on les traitait avec le plus grand mépris ; on assurait qu'il lui était impossible d'approcher des plus médiocres fables de La Fontaine. Je leur parlai d'une nouvelle édition de ce même La Fontaine, et de plusieurs fables de cet auteur qu'on avait retrouvées. Je leur en récitai une ; ils furent en extase ; ils se récriaient :

« — Jamais La Motte n'aura ce style, disaient-ils ; quelle finesse et quelle grâce ! On reconnaît La Fontaine à chaque mot ! »

« La fable était de La Motte. »

Dans son édition de Voltaire (publiée par le journal *Le Siècle*), Georges Avenel ajoute en note, à cet endroit, d'après le commentateur Clogenson :

« Voltaire oublie ici de conter que les convives du prince de Vendôme s'étant fait répéter la fable, la trouvèrent *détestable*. Pareil tour fut joué à Voltaire en 1765, à Ferney. Laharpe lui ayant récité la plus belle strophe de l'ode sur la mort de J.-B. Rousseau, sans lui dire qu'elle était de Le Franc de Pompignan, Voltaire la trouva admirable ; mais il continua d'en parler de la même manière, après avoir su de qui elle était et se l'être fait répéter. »

*
* *

L'abbé Maury (1746-1817) fut l'auteur d'une mystification analogue, mais dont la conclusion fut absolument différente : il fit un jour admirer, comme étant de Bossuet, un sermon

que Fénelon avait prononcé à l'âge de trente-quatre ans et alors qu'il n'était que simple abbé.

« J'invitais, raconte Maury dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire* ¹, plusieurs gens de lettres à entendre un très beau sermon de Bossuet, qui (lequel sermon) n'était encore connu de personne. Ils furent tous ravis d'admiration, et s'écrièrent unanimement que « l'aigle brillant de Meaux était seul capable de s'élever à une si grande hauteur ». On croyait y voir, tantôt le génie et le pathétique de saint Jean Chrysostome, souvent les élans et l'élévation de Bossuet, mais toujours une pureté unique de goût et une perfection inimitable de style qu'on ne pouvait assez admirer. Après avoir bien joui de l'ivresse et de l'enthousiasme de nos académiciens, j'excitai encore plus de surprise en montrant que l'ouvrage était de Fénelon. Le discours

1. Chapitre 59, p. 281 (Paris, Didot, 1877).

ne leur en paraissait que plus beau. On se demandait avec étonnement quel fond on pouvait faire sur les succès en littérature, quand on voyait une aussi grande renommée que celle de Fénelon insuffisante, depuis plus d'un siècle, pour sauver de l'oubli un chef-d'œuvre d'un tel écrivain, dont la gloire inspire tant d'intérêt à la nation. »



Le romancier Robert-Martin Lesuire ou Le Suire (1737-1815) avait la manie de correspondre avec tous les hommes de génie de son temps. Comme ses lettres restaient presque toujours sans réponse, il avait pris le parti d'y répondre lui-même, et il mettait, dans cette tâche, un art si admirable, que Jean-Jacques Rousseau, lisant, dans une feuille publique, un de ces singuliers pastiches qui lui était attribué, n'osa pas affirmer qu'il n'était pas réellement de lui : chose

d'autant plus remarquable que le style ordinaire du falsificateur était bien loin de celui de Rousseau, qu'il avait si heureusement imité en cette circonstance.

Pour arriver à ce résultat, produire cet effet, qu'il manquait rarement, Lesuire lisait, pendant plusieurs jours de suite, avec obstination et sans donner de repos à son esprit, des pages de l'auteur qu'il se proposait de pasticher. Il mettait ensuite ses idées en ordre, et la couleur qu'il appliquait à son récit « paraissait tirée de la palette de son modèle ».

Lesuire avait une fécondité extraordinaire, et une vanité non moins prodigieuse. Il écrivait son propre éloge avec une pleine naïveté, et parlait sans façon de son génie. Une de ses œuvres les plus bizarres, son roman *Le Philosophe parvenu*, est précédé d'une lettre de Jean-Jacques Rousseau, qui lui décerne les plus hyperboliques compliments. Or, il est d'autant plus probable que cette lettre est de Lesuire, que *Le Philosophe parvenu* a été pu-

blié en 1788, dix ans après la mort de Jean-Jacques Rousseau ¹.

1. Cf. Charles NODIER, *Questions de littérature légale*, p. 92 (Paris, Crapelet, 1828, 2^e édition); — et *Encyclopédiana*, p. 193.

Caillot-Duval et sa correspondance « philosophique ».

Quelques années avant la Révolution, deux jeunes officiers en garnison à Nancy, le comte Fortia de Piles (1758-1826) et le chevalier Boisgelin de Kerdu (1758-1816), conçurent le dessein de mystifier par lettres, signées du pseudonyme de Caillot-Duval, nombre de personnes de toutes catégories et de toutes provinces, et de solliciter d'elles des réponses, qui furent plus tard jointes à ces lettres, et ainsi mises en volume sous ce titre :

« Correspondance philosophique de Caillot-Duval, rédigée d'après les pièces originales, et publiée par une Société de littérateurs »

lorrains. A Nancy, et se trouve à Paris chez les marchands de nouveautés. Juillet 1795. »

Ce recueil, qui compte XII-236 pages et comprend 120 lettres rangées par ordre chronologique, est devenu rare.

En 1864, Lorédan Larchey a publié à Paris, chez René Pincebourde, un choix de cette correspondance : *Les Mystifications de Caillof-Duval*, petit in-16 de XXIV-124 pages, où chaque lettre est suivie de sa réponse, ce qui concentre l'attention et l'intérêt sur chacune de ces mystifications, et rend plus facile et plus attrayante la lecture de cette correspondance¹. Lorédan Larchey a ajouté à son recueil une *clef* donnant le nom exact des correspondants, qui, dans l'édition de 1795, ne sont désignés que par leurs initiales. Mais ce petit livre, élégamment imprimé, ne comprend que 57 lettres, les plus singulières et les plus amusantes, il est vrai, et il omet toutes celles

1. Une réimpression du recueil de Lorédan Larchey a été faite en 1901 à Paris, par les soins de l'éditeur H. Daragon.

qui n'ont pas reçu de réponse ¹ ; en d'autres termes, les lettres adressées aux personnes qui, n'étant pas « tombées dans le panneau », ne sont équitablement pas dignes de figurer sur la liste des « mystifiés ». Car l'insidieux et terrible Caillot-Duval n'abuse pas tout le monde, et se met parfois inutilement en frais, en grands frais de roueries. Or, comme le dit très bien Lorédan Larchey, « où le mystifié n'est pas, le mystificateur doit disparaître ² » ; à vrai dire même, c'est lui qui, étant dupe ici, mériterait d'être inscrit sur ladite liste.

C'est, naturellement et presque exclusivement, par la vanité et la gloriole, par les plus outrecuidantes flagorneries, que les deux farceurs unis sous la raison sociale de Caillot-Duval attirent et agrippent leurs proies, perpètrent leurs crimes.

1. Il en omet même auxquelles il a été répondu, celles, par exemple, qui concernent l'huissier Poiret.

2. Page VII.

Ainsi, en écrivant au libraire Manoury, de Caen, Caillot-Duval débute en ces termes ¹ :

« Je ne vous dissimulerai pas, monsieur, que, parmi les libraires de province, il n'en est pas de plus instruit que vous. Je viens d'apprendre avec beaucoup de satisfaction, mais sans étonnement, que vous étiez occupé à retoucher la *Bibliographie* de Debure, » etc.

« ... J'ai jeté les yeux sur vous, écrit Caillot-Duval à M. Mossy, imprimeur-libraire à Marseille ², pour la publication de cet important ouvrage (une fantastique histoire de *La Conquête de la Basse-Égypte*, par le Capitan Pacha); la beauté de ceux qui sont sortis de vos presses m'a décidé : oui, la typographie doit s'honorer d'avoir des artistes comme vous. Je vais vous parler confidemment : je me serais bien adressé à Didot ; mais, de vous à moi, qu'est-ce qui fait la beauté de ses ouvrages ? Le papier, le PAPIER, le PAPIER ! Je

1. Lettre datée de Nancy, 1^{er} novembre 1785, p. 17 (éd. de 1795).

2. Lettre datée de Nancy, 26 octobre 1786, p. 220 et suiv.

crois que vous penserez de même... Je me flatte que mon ouvrage ne fera pas honte à votre imprimerie, dont il est sorti tant de chefs-d'œuvre... »

Or, précisément, il paraît que l'imprimerie du sieur Mossy était « la plus commune » et la plus pitoyable qu'on pût trouver.

Et, naturellement, ce sieur Mossy est enchanté, ravi, aux anges : « Cette marque d'affection de votre part m'est extrêmement gracieuse, et vous pouvez être assuré, » etc.

A M. Soudé, bottier, rue Dauphine, à Paris ¹ :

« J'ai cru, monsieur, que, dans une affaire aussi importante que celle dont il s'agit, je ne pouvais mieux m'adresser qu'au Phénix des bottiers de la capitale. Je sais que vos talents supérieurs vous ont mérité l'honneur de botter notre souverain et son auguste moitié. Veuillez bien me donner un éclaircissement sur une chose qui, en intéressant

1. Lettre datée de Nancy, 4 novembre 1785, p. 26.

beaucoup ma bourse, intéresse aussi ma réputation.

« Un maître bottier de cette ville vient de faire une paire de bottes sans couture, qui a fait l'admiration de toute cette contrée. Il a prétendu qu'aucun bottier de Paris n'en ferait autant. Plusieurs officiers de la garnison, surpris d'une découverte aussi merveilleuse, au premier abord, ont abondé dans son idée, et ont offert de parier cent louis. Moi, qui suis persuadé que tout ce qui se fait en province doit se faire à plus forte raison à Paris, j'ai tenu les cent louis sans hésiter. Faites-moi le plaisir de me mander si vous vous croyez capable d'en faire autant ; si vous l'êtes, comme je n'en doute pas, et que mes adversaires ne s'en rapportent pas à votre lettre, je vous écrirai pour lors de m'en faire une paire ; et, pour couper court à tout, si vous pouvez avoir une attestation des syndics de votre corps, qui assure la chose possible, cela suffira. »

Le *Phénix des bottiers de la capitale*, un malin sûrement, répondit que, sans nul doute, il pourrait très bien fabriquer des bottes comme celles qu'on désire, — des bottes sans couture, — « mais mes occupations sont si multipliées dans cette saison que je ne pourrais m'occuper de cet objet, car j'ai à fournir toute la maison du Roi ¹ ».

Au chevalier de Piis, poète et vaudevilliste, auteur de l'*Harmonie imitative de la langue française*, Caillot-Duval écrit ² :

« Je ne veux pas être des derniers, monsieur, à vous féliciter sur un ouvrage qui doit faire époque dans la littérature. Permettez à un littérateur, encore peu connu, de mêler sa faible voix aux applaudissements multipliés dont retentissent la capitale et les lieux où le bon goût et l'organe de l'ouïe se sont conservés dans toute leur pureté.

« Vous devinez que je veux parler de votre

1. Lettre datée de Paris, 9 novembre 1785, p. 45.

2. Lettre datée de Nancy, 29 novembre 1785, p. 98.

divin poème de l'harmonie imitative. Notre langue n'offre rien qui lui ressemble. Sur le sol le plus aride vous avez su recueillir une abondante moisson : tel que le Pactole dont chaque flot dépose de nouvelles richesses, tel chacun de vos vers offre de nouvelles beautés. Vous venez de prouver que notre langue est susceptible de tout. Votre alphabet peut être considéré comme un harmonica parfait dans son genre, et il donnerait envie de se remettre à l'A B C, pour le lire plus souvent et se le graver dans la mémoire...

« Que vos cris d'animaux sont naturels ! Que la fin de votre troisième chant est heureuse ! On peut l'appeler une espèce de ménagerie dont chaque habitant parle son langage à haute et intelligible voix.

« Que vous êtes rossignol dans votre quatrième chant ! Vous devenez colombe dans le délicieux épisode qui le termine. Peut-on assez admirer, » etc.

Malgré tout ce dithyrambe, ou à cause

même de tous ces trop vigoureux et grotesques coups d'encensoir, le chansonnier et chevalier Piis fit la sourde oreille et ne broncha point : les deux mystificateurs furent mystifiés. Pour prendre congé de lui, ils lui décochèrent ce couplet monorime, où, de « rossignol » et de « colombe », Piis tombait au rang de « gentil » mais vulgaire « canard » :

Toi, digne émule de Favart,
Brillant successeur de Panard,
Reçois, divin maître de l'art,
Cet hommage d'un cœur sans fard.
Oui, tant qu'on mangera du lard,
Que le sexe sera bavard,
Que le nôtre sera cornard,
Tu seras un gentil canard ¹.

A M. Poiret, huissier-priseur à Paris :

« Je ne puis vous dire, mon cher monsieur, combien je désire faire connaissance avec un

1. Lettre datée de Nancy, 26 janvier 1786, p. 202.

homme qui jouit d'une réputation si bien méritée, et qui s'exprime aussi hautement que vous sur une infinité d'objets plus conséquents les uns que les autres. Vous êtes l'élixir des huissiers-commissaires-priseurs, et il n'est bruit dans cette ville que de vos merveilleuses qualités, d'après ce que nous a dit un arrivant de Paris, qui vous a vu dans le fort de l'action, à la salle des ventes du Palais-Royal. Votre voix de stentor fait retentir ces voûtes majestueuses », etc.

Et Caillot-Duval de demander à *l'élixir des huissiers-commissaires-priseurs*, de vendre « une grande robe à ramages, fond argent, qui a appartenu à mon épouse chérie », puis de « superbes porcelaines de Saxe », etc.¹.

Flairant sans doute une plaisanterie, l'huissier Poiret renvoie Caillot-Duval à deux intermédiaires chargés de ces sortes de vente : « ces messieurs doivent vous écrire incés-

1. Lettre datée de Nancy, 1^{er} décembre 1785, p. 105.

samment la manière de traiter avec eux », ajoute-t-il ¹.



Mais les deux rusés compères, se rattrapent sur le procureur Lecat (ou Le Cat), attaché au présidial d'Abbeville, qui fut une de leurs principales victimes, celle qu'ils semblent avoir poursuivie avec le plus d'acharnement, et qui aussi peut-être se prêta le mieux à la farce.

Jean-François Lecat cultivait les Muses et il publiait de temps à autre, dans le *Journal littéraire* de Nancy, des contes en vers et en prose, ainsi que des chansons et des épigrammes, voire des logogriphes, plus ou moins bizarres et grotesques.

« Je ne puis différer plus longtemps, écrit Caillot-Duval à ce magistrat, favori d'Apolon, le tribut d'éloges qui vous est dû et l'hommage de ma reconnaissance pour le plaisir

1. Lettre datée de Paris, 10 décembre 1785, p, 122.

que vous m'avez fait éprouver. Que l'auteur (rédacteur) de ce journal doit se trouver heureux d'avoir en vous un collaborateur aussi éclairé qu'infatigable ¹ ! »

Lecat accueillit sans beaucoup d'étonnement, bien entendu, cette missive bourrée des plus hyperboliques félicitations. Après s'être confondu en remerciements et raisonnablement purléché, il ajoute, à propos de Restif de la Bretonne, à qui il avait décoché quelques brocards dont l'avait complimenté Caillot-Duval :

« Quoique les ouvrages de M. Restif me paraissent susceptibles de critique à bien des égards, j'ai peut-être eu tort de lui déclarer la guerre :

C'est un méchant métier que celui de médire.

« Si vous cultivez les lettres, gardez-vous bien, monsieur, de labourer le champ ingrat

1. Lettre datée de Nancy, 23 septembre 1785, p. 1.

de la satire ; elle ne procure que des désagréments ¹. »

Ce qui n'empêche pas maître Lecat de songer à ses finances, et de terminer par cette petite requête en post-scriptum :

« Vous voudrez bien, à l'avenir, affranchir vos lettres. »

Quelque temps après, ce brave procureur ayant exprimé le regret de n'appartenir à aucune académie : «... Quoique je ne sois d'aucun corps littéraire, et que je n'aie jamais fait de démarches à ce sujet, je ne vous dissimulerai pas que mon amour-propre serait agréablement chatouillé si je devenais académicien ² », Caillot-Duval s'empresse de saisir la balle au bond :

« Si vous n'êtes membre d'aucun corps littéraire, c'est que vous n'avez fait aucune démarche pour cela, lui réplique-t-il ³ ; mais il

1. Lettre datée d'Abbeville, 2 octobre 1785, p. 3.

2. Lettre datée d'Abbeville, 5 décembre 1785, p. 108-109.

3. Lettre datée de Nancy, 14 décembre 1785, p. 132.

est une manière d'en faire qui ne peut offenser votre délicatesse, et qui réussira probablement. Je n'avais pas, à beaucoup près, autant de titres littéraires que vous pourriez en rassembler : si vous voulez essayer de ce que je vais vous dire, je suis persuadé que nous serons bientôt confrères.

« Je suis dans la plus grande intimité avec le prince Kabardinski, frère puîné du prince Héraclius, que vous connaissez sûrement de nom ; c'est par son entremise que j'ai obtenu le titre flatteur dont je viens d'être décoré (d'académicien de Saint-Pétersbourg). Je puis compter assez sur son amitié pour être sûr qu'il ne refusera pas à mes sollicitations la même grâce pour un homme de lettres présenté par moi ; en conséquence, je crois que, pour le disposer en votre faveur, vous devriez m'adresser pour lui une pièce de vers, dont voici le texte en partie. »

Oui, Caillot-Duval pousse la perfidie, — la gentillesse, si vous préférez, — jusqu'à tra-

cer à l'ambitieux Lecat l'argument — argument absolument fou — de ce poème.

« Le prince, écrit-il, est au mieux avec la Sémiramis du Nord ; sa femme, qui est une Géorgienne, vient d'accoucher de cinq enfants mâles, ce dont il n'y a pas d'exemple : ils vivent tous. La mère seule a conservé un léger frémissement dans les muscles zygomatiques, ce qui fait qu'elle a toujours l'air de rire. Les cinq enfants ont tous l'assurance d'une compagnie dans les volontaires de Crimée. Voilà, si je ne me trompe, un canevas assez étendu. La forme de l'épître me paraît la plus convenable. Si vous avez quelques épigrammes neuves et fraîches, vous pouvez me les envoyer aussi : le prince aime beaucoup ce genre-là. »

Lecat se met aussitôt à la besogne, enfourche son Pégase, et ne tarde pas à adresser à son très obligeant correspondant nancéen les vers suivants, où, comme on le constatera, il a soigneusement mis à profit les indications

à lui fournies par ce traître de Caillot-Duval.

ÉPÎTRE
A SON ALTESSE
LE PRINCE KABARDINSKI ¹.

Daigne, ô Kabardinski ! daigne agréer l'hommage
D'un rimeur sans éclat, mais vrai dans son langage,
Qui toujours méprisa le vil adulateur,
Et du vice insolent fut le persécuteur ;
Qui préféra le pauvre, honnête en sa misère,
Vertueux citoyen, tendre époux et bon père,
Au grand enorgueilli, qui voit l'infortuné,
D'un œil indifférent, au malheur condamné ;
A cet épais Midas, qui, fier de ses richesses,
Ne prodigue son or qu'à d'infâmes maîtresses ;
Au philosophe altier, dont le système affreux
Méconnaît tout, jusqu'à l'existence des dieux ;
Au poète sans mœurs, dont la Muse fangeuse
Ne trempe ses pinceaux que dans une eau bourbeuse ;
A ce magnétiseur qui veut, avec les doigts,

1. Page 230.

De Celse et de Galien surpasser les exploits ;
A cet auteur rongé des serpents de l'envie,
Qui respire la rage avec la jalousie.
S'il me fallait chanter ce peuple d'avortons,
Ma Muse briserait aussitôt ses crayons.
Mais, pour toi, prince aimable, alors que je te loue,
Minerve m'applaudit, la Vérité m'avoue.
Né d'antiques aïeux, frère d'Héraclius,
Mais bien plus grand encor par tes propres vertus,
Qu'il m'est doux de vanter ton nom et ta naissance,
Ta magnanimité, ta noble bienfaisance !
Qu'il m'est doux, en t'offrant mon respect et mes
De pouvoir célébrer tes destins glorieux ! [vœux,
D'apprendre à l'univers que du Nord l'héroïne,
Que la terreur du Turc, l'illustre Catherine,
Voit en Kabardinski son ami, son soutien,
Le père du soldat, comme du citoyen.
Cette auguste amitié est un éloge insigne ;
On ne peut l'obtenir à moins qu'on n'en soit digne.
Mais quand la Vérité dirige mon pinceau,
Quand le feu qui m'anime est pris à son flambeau,
Je vois, parmi les faits qui forment ton histoire,
Des faits que nos neveux pourront à peine croire.

Lorsque Clio dira, dans la suite des temps,
Que ton épouse un jour te donna cinq enfants,
Cinq mâles pleins de vie, et que leur souveraine
Alors de chacun d'eux a fait un capitaine ;
Quand, par un monument des peuples révéral,
Ce prodige inouï deviendra consacré,
En admirant un trait si rare et si fameux ¹,
L'on marquera ta place au rang des demi-dieux.
Tu réaliseras tous les exploits d'Hercule.
Puisse, dans l'avenir, ce trop faible opuscule
Prolonger sa durée, à l'abri de ton nom !
Puisse-t-il, avoué du dieu de l'Hélicon,
Près de toi reposer au temple de Mémoire !
Un sort aussi flatteur suffirait à ma gloire.

Mais, ce chef-d'œuvre expédié, Jean-François Lecat n'entendit plus parler ni de son Altesse Kabardinski, ni du prince Héraclius, ni de l'Académie pétersbourgeoise, ni même de Caillot-Duval : ce n'est que plus tard, quand parut la correspondance de ce dernier,

1. Deux rimes masculines l'une à la suite de l'autre.

et en y voyant figurer ses missives et ses vers, que le pauvre procureur d'Abbeville comprit à quel scélérat il avait eu affaire ¹.

*
* *

Après le procureur et rimailleur Lecat, ou plutôt en même temps qu'à lui, c'est à une

1. Les éditeurs de la *Correspondance de Caillot-Duval*, cette prétendue « Société de littérateurs lorrains », derrière laquelle s'abritaient Fortia de Piles et Boisgelin de Kerdu, s'appliquèrent à dérouter les recherches sur l'identité de Caillot-Duval, par un récit tragique qui montre ce dernier mourant des suites d'une blessure reçue durant les troubles survenus à Nancy en août 1790, et remettant la copie des lettres et les originaux des réponses à son ami d'enfance, le citoyen Michel, « connu avantageusement dans la république des Lettres », et demeurant à Nancy, rue Saint-Dizier.

L'annonce de ce dépôt n'est pas plus véridique que cette blessure et ce décès, ni même que l'existence de ce citoyen Michel. « Si plusieurs Michel existaient alors en Lorraine, remarque Lorédan Larchey, le seul d'entre eux qui se soit fait connaître par quelques ouvrages n'habita jamais la rue Saint-Dizier. Le fait nous est garanti par une lettre de son fils, aujourd'hui notaire à Nancy. » (Cf. *Correspondance de Caillot-Duval*, édition de 1795, préface des éditeurs, p. vii et suiv. ; — et Lorédan LARCHÉY, ouvrage cité, p. xii et suiv.).

demoiselle S... (Saulnier ?) de l'Opéra, que s'attaquent nos deux compères cachés sous le masque de Caillot-Duval. Le prince Kabardinski et son frère Héraclius sont encore en jeu ici. Caillot-Duval s'annonce comme chambellan de Son Altesse le prince Kabardinski, et il est chargé, mande-t-il à M^{lle} S..., de solliciter pour son maître l'honneur d'être reçu chez elle, — à bon entendeur salut ! — honneur qu'on saura généreusement et princièrement reconnaître.

Malgré cette alléchante promesse, M^{lle} S... et sa sœur, qui lui sert de secrétaire, plus circonspectes et fûtées que le magistrat d'Abbeville, demandent des garanties, des preuves. On voit qu'elles ont acquis et possèdent toute l'expérience et la méfiance nécessaires à leur métier et qui en résultent.

Caillot-Duval proteste, s'étonne, s'indigne presque. Kabardinski? Héraclius? Comment ! ces noms ne vous disent rien ? ces deux noms ne sont pas parvenus jusqu'à vous ?

« Si vous en eussiez ouvert la bouche à qui que ce soit, il n'est personne qui ne vous eût appris ce que c'est que le prince Héraclius, de l'existence duquel vous paraissez douter : ce n'est pas dans les *Étrennes mignonnes* que vous trouverez son nom et celui du prince Kabardinski. Toutes les gazettes ont assez retenti et retentissent encore du nom du frère aîné : il y a sans doute des Russes à Paris ; parlez-leur-en, sans entrer dans aucun détail, et vous verrez ce qu'ils vous en diront. Quant au pays, dont vous doutez aussi, prenez la peine d'ouvrir le tome cinquième de l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, et la page 20 vous instruira de ce que sont les peuples de Kabardinski, et s'ils sont tant à dédaigner ; selon cet auteur, et selon la vérité, les habitants de cette contrée sont les plus vigoureux hommes que l'on connaisse : Son Altesse soutient bien la réputation de son pays ¹ ».

1. Lettre datée de Nancy, 6 décembre 1785, p. 111-112.

Puis vient le tour du perruquier Chaumont, établi rue des Poulies, à Paris, à qui Caillot-Duval commande six de ses merveilleux toupets, et, « pour les dimanches, une perruque à bourse ; mais il faut qu'elle soit faite à l'air de mon visage ». Suit de ce visage une brève et comique description, mais qui « doit suffire à un homme aussi éclairé que vous¹ ».

A L'Heureux (ou L'Heurtier ?) de Chanteloup, auteur² d'un *Traité du Rossignol et des petits oiseaux de volière*, publié à la suite du *Nouveau Traité des Serins* d'Hervieux³ (Paris, Fournier, 1785, in-12)⁴, Caillot-Duval mande, avec un imperturbable sérieux, qu'il a « mis ensemble un loriot et une chouette, et qu'à son grand étonnement ces deux oiseaux se sont accouplés : il en est venu deux œufs,

1. Lettre datée de Nancy, 13 décembre 1785, p. 125-126.

2. Ou prétendu auteur : voir plus loin, p. 68.

3. Dont le véritable nom est Hervieux de Chanteloup : cf. LAROUSSE.

4. Cf. Paul LACROIX (bibliophile Jacob), *Mystificateurs et Mystifiés*, p. 56.

qui, ayant été couvés par la mère, ont produit, — chose étrange ! — l'un un moineau à gros bec, et l'autre une pie. Le père, la mère et les enfants se portent à merveille et ne font qu'une même famille. Veuillez bien, ajoute-t-il, m'expliquer un événement aussi inattendu ¹... »

« Depuis que je me suis adonné à la connaissance des oiseaux, répond notre savant, j'ai été témoin de tant de choses surprenantes, que je suis moins étonné qu'un autre de tout ce qui peut arriver dans ce genre. Obligez-moi de suivre exactement cette expérience et de m'en écrire en détail. Observez surtout si les nouveau-nés ont des plumes de couleur tranchante à l'aile gauche, et si la pie fait plus de bruit aux approches du père qu'à celles de la mère : dans ce cas, j'ose vous assurer à l'avance que vous ne la conserverez pas jusqu'au printemps ². »

1. Lettre datée de Nancy, 13 décembre 1785, p. 127.

2. Lettre datée de Paris, 19 décembre 1785, p. 138.

A M. Mazoyer, adjudant aux gardes françaises, Caillot-Duval offre d'envoyer, comme engagés militaires, ses deux petits-neveux, « qui brûlent de signaler leur ardeur martiale, et sont tous les deux de la même taille, si ce n'est que l'aîné a trois pouces de plus que le cadet ¹ ».

A M. Urlon, lieutenant général de police à Nancy, l'infatigable Caillot-Duval réclame sa prétendue fille, qui s'est enfuie du domicile paternel. « Je sens que j'ai des entrailles de père, continue-t-il : qu'elle revienne à moi, je lui pardonne... Pour rendre vos recherches plus faciles, voici le signalement de ma chère fille : elle est plutôt brune que blonde... elle a les joues vermeilles, la main potelée, le bras dodu, la gorge bien placée, une taille de nymphe, le pied chinois, le genou très droit, chose que vous savez être très rare dans une femme... Je me repose entièrement

1. Lettre datée de Nancy, 2 décembre 1785, p. 107.

sur vous, achève ce pseudo-père, qui êtes ma seule espérance, le vrai consolateur de la veuve et de l'orphelin, et la fleur des lieutenants généraux de police de notre hémisphère ¹. »

« Malgré le style, j'ose dire comique de votre lettre, répond M. Urlon, cette *fleur des lieutenants généraux*, j'ai fait toutes les recherches qu'il m'a été possible pour tâcher de découvrir si mademoiselle votre fille s'était réfugiée dans notre ville; je crois pouvoir vous assurer que non », etc. ².

A M. Aubert, organiste à Nancy, Caillot-Duval écrit, en datant sa lettre de Paris, comme la précédente : «... Je crains bien que madame votre épouse ne m'ait oublié; je ne me rappelle jamais sans une douce émotion les petits repas que nous avons pris ensemble sur le vert gazon; là, couchés mollement sur des tapis de verdure, le gazouillement

1. Lettre datée de Paris, 15 janvier 1785 (1786), p. 182-183.

2. Lettre datée de Nancy, 29 janvier 1786, p. 211.

des eaux et le murmure des oiseaux nous rappelaient, etc... J'ai passé le plus fort de ma jeunesse, c'est-à-dire jusqu'à douze ans, à Nancy ; je me rappelle toujours avec attendrissement ces lieux chéris, où je n'ai connu que l'innocence, où je me nourrissais des mets les plus frugaux, si ce n'est pendant les carnavaux, où je passais sans cesse de régaux en régaux ; » etc. ¹.

L'organiste, que tous ces *régaux* et *carnavaux* auraient si aisément dû mettre en défiance et dont la crédulité et la simplesse passent décidément toutes les bornes, s'empresse de déclarer que son « épouse » n'a aucune souvenance de ces prétendues promenades faites jadis avec elle ; d'ailleurs, poursuit-il, « sa réputation est trop bien établie pour qu'on puisse rien croire de fâcheux sur son compte, et si vous avez cru me donner de la jalousie, vous vous êtes trompé ». Et,

1. Lettre datée de Paris, 19 décembre 1785, p. 139 et suiv.

pour prouver à son correspondant combien il est peu accessible à cette ridicule passion, il lui conte qu'un chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis s'est présenté dernièrement chez lui, à l'heure du dîner, « et s'est mis à table avec nous. Je le croyais invité par mon épouse, et mon épouse le croyait invité par moi : ce n'a été qu'au moment de sa sortie que nous avons pu nous expliquer, et que nous avons vu que nous ne le connaissons ni l'un ni l'autre ¹ ».

Or, il se trouve que ce facétieux chevalier de Saint-Louis, qui va ainsi s'attabler chez les gens sans y être convié, et, ce qui est plus drôle, sans même être connu d'eux, n'était autre que le lieutenant Fortia de Piles, un des deux « Caillet-Duval » en personne ².

A un autre Aubert, l'abbé Aubert, le fabuliste, rédacteur des *Petites Affiches* (1731-

1. Lettre datée de Nancy, le 24 décembre 1785, p. 152.

2. Cf. Paul LACROIX (bibliophile Jacob), ouvrage cité, p. 51.

1814), Caillot-Duval reproche de violentes et insultantes critiques, que celui-ci ne lui a jamais adressées :

« Plusieurs de mes amis m'ont appris (car je ne perds pas mon temps à vous lire) que vous vous étiez expliqué de la manière la plus indécente sur un de mes ouvrages, que je ne croyais pas vous être parvenu. Mon livre peut donner prise à la critique, mais votre premier devoir est d'être honnête. Un homme de votre état ne devrait pas s'afficher pour injurier indistinctement tout le monde ; mais, après avoir si mal fait parler les bêtes, dans ce qu'il vous a plu de nommer des fables, on ne doit pas espérer que vous vous exprimiez mieux vous-même. Je vous engage donc très fort à prendre quelques leçons de politesse, sans cela je me verrai forcé de vous en donner. Je vous préviens que, si vous ne vous rétractez pas, dans vos *Affiches*, d'ici à la fin du mois, vous aurez de mes nouvelles, » etc. ¹.

¹. Lettre datée de Nancy, 14 novembre 1785, p. 52-53.

Il y avait de quoi faire perdre la tête au pauvre abbé, qui, en effet, souvent, plume en main, ne manquait pas de causticité et de mordant.

« Où ai-je bien pu outrager ce M. Caillot-Duval ? Quand donc ai-je parlé d'un de ses livres ? Et duquel ? »

Aussi contrarié qu'embarrassé, l'abbé Aubert feuilletait la collection de son journal sans rien découvrir. Il finit par croire qu'il s'agissait d'un article consacré à un recueil de fables anonyme, paru en 1783, et il inséra, dans sa feuille, une note ainsi conçue :

« Messieurs les fabulistes, dont nous avons l'honneur de lire et de juger les œuvres, voudront bien, à l'avenir, ne pas prendre fait et cause pour leurs animaux, si nous nous permettons d'adresser à ceux-ci quelques critiques bénévoles. Nous n'eûmes jamais l'intention d'injurier personne, fût-ce un lion ou un rat. Nous n'oublierons, en aucune circonstance, ce que nous devons d'égards aux gens

de lettres qui s'occupent des plaisirs du public, et nous déclarons ici que, pour éviter de blesser certaines susceptibilités, le feuilleton des *Petites-Affiches* ne parlera que des livres publiés avec nom d'auteur. Nous prions, en particulier, le sieur Caillot-Duval d'accepter nos excuses et de croire à notre parfaite considération, comme fabuliste et comme citoyen. En réfléchissant à la portée d'une critique qui allait droit à l'honneur de son paon devenu oiseau de basse-cour, nous nous reprochons d'avoir un peu dépassé les bornes de juge impartial. Il voudra bien nous tenir compte de l'intention et signer désormais ses œuvres, qui ne peuvent qu'ajouter à sa réputation.

« L'abbé AUBERT ¹. »

« Son paon devenu oiseau de basse-cour ! »

1. Cf. Paul LACROIX (bibliophile Jacob), ouvrage cité, p. 45 et suiv: Voir plus loin, p. 71, note 1, *in fine*.

On devine si Caillot-Duval a dû jubiler et se tordre en lisant cet imbroglio.

Viennent ensuite des épîtres, toutes plus désopilantes les unes que les autres, adressées à M. de la Roche, gouverneur de la ménagerie de Versailles, — au bourrelier Taconet, — au confiseur Berthellemot, inventeur et fabricant du « bonbon d'amour », — au maître de musique Lefort, — à certaine dame de Launay, discrète et hospitalière personne de la rue Croix-des-Petits-Champs, — etc.

Mais, avant de prendre congé de Caillot-Duval, une question se pose. Toutes ces lettres ont-elles été réellement envoyées, et toutes ces réponses ont-elles été vraiment reçues ? N'en est-il pas de supposées, de fabriquées, par ces deux enragés mystificateurs cachés sous ce même faux nom ? Oui, nous sommes tentés de croire que certaines de ces lettres sont purement fictives, aussi bien que les réponses qui en résultent ; nous sommes portés à penser que nos deux forbans ont parfois,

non seulement arrangé, truqué, mais inventé quelques parties de cette correspondance. Divers indices ou méprises nous semblent le démontrer.

Ainsi l'ornithologiste L'Heur**** de Chan***** — L'Heureux de Chanteloup, d'après Lorédan Larchey¹; ou L'Heurtier de Chanteloup, selon le bibliophile Jacob² — à qui est adressée une lettre datée de Nancy, le 13 décembre 1785, paraît être un personnage imaginaire, un nom supposé. Il a bien existé un savant ornithologue nommé Hervieux de Chanteloup, mais il est décédé en 1747, et, par conséquent, la lettre de 1785 ne le concerne pas.

Ailleurs, dans la lettre datée de Nancy, le 27 novembre 1785, adressée à M. Caron, facteur de cors de chasse, à Paris, et dans la réponse de celui-ci, datée du 30 novembre 1785³,

1. Ouvrage cité, p. xxii et 90.

2. Qui écrit Lheurtier en un mot : ouvrage cité, p. 56. Cf. ci-dessus, p. 58.

3. Pages 86 et 104.

il est question d'une *trompette marine*, que Caillot-Duval estime être un instrument à vent, une sorte de cor de chasse, et qu'il décrit en conséquence :

« ... Je m'adresse à vous comme au prototype des bons corneurs ou corniers de France... Faites-moi donc la grâce de m'envoyer la grandeur et le prix de vos diverses trompes... Le prince désirerait savoir quelle est la proportion la plus forte possible pour une trompette marine; il en a une de huit pieds et demi, qu'il ne trouve pas suffisante pour l'usage qu'il en veut faire : c'est pour appeler au rendez-vous (à la chasse), et il voudrait qu'on pût l'entendre de deux lieues à la ronde. »

Or, la trompette marine est un instrument à *corde*, une sorte de violon monocorde : « TRÔMPETTE MARINE, instrument de musique, composé d'un manche fort long et d'un corps de bois résonnant, avec une seule corde, sur laquelle on joue avec un archet, en la pres-

sant sur le manche avec le pouce » (LITTRÉ).

Dans *Le Bourgeois gentilhomme* (II, 1), Molière parle de la trompette marine. M. Jourdain tient à en avoir une dans le concert qu'il destine à Dorimène, la marquise, dame de ses pensées. « La trompette marine, déclare-t-il, est un instrument qui me plaît et qui est harmonieux ». C'était, au contraire, dit une note de l'édition de Molière des Grands Écrivains ¹, où se trouve une description détaillée de la trompette marine, « un instrument antique et grotesque, qui n'était guère tolérable qu'en plein air, dont, à ce qu'il paraît, les mendiants jouaient parfois dans les rues, mais qui se faisait aussi entendre chez le roi, avec les cromornes, les hautbois, les cornemuses... Le ronflement qu'il produisait était comparé au son qu'on imaginait devoir sortir des conques embouchées par les dieux marins, et de là son nom ; mais *il ne s'agit pas d'un instrument à vent.* »

1. Tome VIII, p. 68, note 1.

Caillot-Duval pouvait ignorer ces détails et s'y tromper ; mais le sieur Caron, fabricant d'instruments de musique, « facteur de cors de chasse », ne pouvait s'y méprendre, lui, et ne devait pas tomber dans le piège, comme il semble le faire ¹.

1. « Comme il semble », car la phrase peut être interprétée dans un sens ironique. La voici d'ailleurs : « Quant à la trompette marine que vous paraissez désirer, je ne pourrais pas en fournir une plus forte que celle dont vous me parlez, et celui qui l'a faite est sûrement un artiste du premier mérite. » (Lettre du 30 novembre 1785, p. 104.) Voir l'*Encyclopédiana*, p. 133, note 1 (Paris, Garnier, s. d.), où il est question de ce même « trait qui peut faire suspecter l'authenticité des réponses adressées à Caillot-Duval ». Ajoutons, pour être aussi exact que possible, qu'au dire de Lorédan Larchey, la réponse faite par l'abbé Aubert à Caillot-Duval, qui se plaignait d'une trop violente critique d'un de ses ouvrages, réponse que nous avons reproduite pages 65-66, ne figure pas dans la collection des *Petites-Affiches* et paraît être apocryphe. Dans sa réimpression des *Mystifications de Caillot-Duval*, p. 13 (Paris, Daragon, 1901), Lorédan Larchey attribue cette réponse à Paul Lacroix, dont les chapitres consacrés à Caillot-Duval ont d'abord paru dans le journal *Le Pays* (mai 1855), et qui aurait imaginé et fabriqué cette lettre, et serait ici le véritable mystificateur.

III

Grimod de la Reynière.

Grimod de la Reynière (1758-1838) a été l'un des plus infatigables et aussi des plus féroces mystificateurs qui aient existé : il occupe à lui seul, par ses exploits, près des deux tiers du volume que le bibliophile Jacob a consacré aux *Mystificateurs et Mystifiés*. Restif de la Bretonne, dont nous parlerons plus loin, a été, après bien d'autres, une de ses victimes ; mais celles-ci n'appartiennent pas toutes — heureusement ! — au monde des lettres, et c'est uniquement en raison de l'importance de Grimod de la Reynière et du renom qu'il a laissé que nous nous arrêtons à lui en ce moment. On a oublié ses mérites

d'écrivain, ses humoristiques fantaisies, ses critiques acerbes mais spirituelles et originales; on ne se souvient plus que du gastronome, et aussi du mystificateur, notamment de l'organisateur de ces dîners singuliers, où le Tout-Paris d'alors était convié, ces repas funèbres où la table simulait un immense catafalque, avec des têtes de mort et autres lugubres emblèmes érigés de toutes parts, — drôleries qui ne nous semblent plus drôles du tout, et nous font hausser les épaules.

« Dès sa première jeunesse jusqu'à la fin de sa vie, écrit le bibliophile Jacob ¹, et sa vie a été longue pour un mystificateur, Grimod de la Reynière essaya de différents genres de mystification, non seulement contre cet éternel plastron qu'on nomme le public, mais encore contre sa famille, ses confrères et ses amis.

« C'était souvent un être insociable, car il

1. Ouvrage cité, p. 87 et suiv.

avait d'irrésistibles instincts de malice, des accès de méchanceté, et, dans le moment où son démon prenait le dessus, il était capable des plus grandes noirceurs pour livrer son prochain au supplice du ridicule.

« Quant à lui, il ne riait jamais ; le seul plaisir qu'il éprouvât à mystifier les gens, c'était de jouir froidement, silencieusement, de leur surprise, de leur embarras, de leur colère... »

Il en voulait à la nature entière, et cela parce que le sort, qui l'avait bien doué quant à la figure, à l'esprit et à la fortune, l'avait fait infirme de corps, « lui avait refusé des mains faites comme celles du plus misérable des hommes. Ses mains, à lui, n'étaient que des moignons informes, auxquels on adapta des doigts artificiels, qu'il cachait toujours sous des gants. »

Ces doigts postiches, il s'en servait aussi adroitement que s'ils eussent été naturels ; il écrivait, il dessinait, il découpait même avec

une habileté prodigieuse ; mais il ne quittait jamais ses gants, et ne montrait à personne la triste infirmité qui faisait sa honte et son désespoir.

Ce ne fut que dans sa vieillesse qu'il négligea de dissimuler ce vice de conformation, sur lequel, bien entendu, les curieux et tout chacun formait nombre de conjectures.

« Si nous en croyons un témoin oculaire, Grimod de la Reynière appartenait à la race des palmipèdes : ses mains ressemblaient à des serres d'oiseau de proie ; les quatre doigts étaient palmés et réunis en un seul, et leur extrémité armée d'une griffe. Le pouce, beaucoup plus long et plus gros qu'un pouce ordinaire, portait aussi une griffe au lieu d'ongle. Ce pouce et ce quadruple doigt, dépourvus d'articulation et de mobilité, possédaient une puissance extraordinaire pour étreindre un objet, à l'instar d'un étau. Les griffes monstrueuses dont ils étaient accompagnés auraient eu, au besoin, une action terrible pour

déchirer et pour lacérer. Enfin, rien n'était plus hideux que l'aspect de cette difformité, que Grimod de la Reynière ne pardonnait pas aux innocents auteurs de ses jours ¹. »

Aussi n'était-il pas de farces, de méchancetés, qu'il ne leur fît. S'il savait que M^{me} de la Reynière se disposait à sortir en voiture avec une amie, il allait s'asseoir sur les marches du perron d'honneur, avec un panier de salade ou de légumes, qu'il se mettait à éplucher avec dextérité.

M^{me} de la Reynière, l'orgueilleuse femme du fermier général, rougissait à cette vue et détournait la tête ; mais son fils l'apostropha :

« Madame ma mère ! Ce qui distingue la salade d'une quantité de gens que nous connaissons, c'est qu'elle a du cœur, elle ! »

Son père n'avait pas de prétention à la noblesse de race, mais il tenait à celle des écus,

1. Paul LACROIX (bibliophile Jacob), ouvrage cité, p. 89.

et il regardait la foule du haut de ses millions. Grimod de la Reynière savait le piquer à l'endroit sensible. Il convoquait, dans la cour de l'hôtel, une bande de mendiants couverts de haillons, les faisait ranger en haie sur le passage du financier, et, avant que celui-ci eût le temps de les faire chasser par ses laquais, il s'avancait vers lui, le chapeau à la main :

« Monsieur, lui disait-il, la charité, s'il vous plaît, pour ces pauvres diables, qui ont été ruinés, ou ont pu l'être, par les fermiers généraux ! »

A l'époque des étrennes, Grimod de la Reynière envoyait aux dames de qualité qui fréquentaient les salons paternels une multitude « de colifichets satiriques et de drôleries malhonnêtes » : — dragées en plâtre, pâtes purgatives, confitures à la coloquinte, sucreries mélangées d'ingrédients narcotiques ou aphrodisiaques, etc., — et il mettait ces gentils cadeaux sur le compte de son père.

A ces mêmes nobles et élégantes personnes, il offrait, de la part de sa mère, des poudres et des cosmétiques parfumés, qui rougissaient ou noircissaient la peau, causaient d'horribles démangeaisons, ou produisaient des effets diamétralement opposés à ceux qui étaient annoncés sur l'étiquette et qu'ils étaient censés devoir produire.

Aussi le jeune de la Reynière était-il l'effroi non seulement de son père et de sa mère, mais de toutes les connaissances de sa famille, une plaie pour tout son monde.

« Ses dernières années, nous apprend le bibliophile Jacob, à qui tous ces détails sont empruntés ¹, se passèrent dans l'isolement le plus complet, et, quand il mourut, à l'âge de quatre-vingts ans, en 1838, il s'amusaient encore à mystifier son jardinier, ses domestiques, sa cuisinière, et le bon curé qui l'enterra ! »

1. Ouvrage cité, p. 96-97, 101 et 141.

IV

La prophétie de Cazotte.

La fameuse *Prophétie de Cazotte* (1720-1792) est due, soit à une mystification de Laharpe (1739-1803), soit à une omission faite, en 1805, par l'éditeur de ses œuvres posthumes, Petitot. En relatant, bien après la Révolution, et sous forme de prophétie, toute une série des tragiques événements qui s'y sont déroulés, Laharpe avait joint à son récit une note expliquant les choses, et c'est, paraît-il, l'omission de cette note qui a fait croire que les fictives paroles attribuées à l'illuminé Jacques Cazotte étaient antérieures à la Révolution ¹.

1. Cf. QUÉRARD, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, t. I, colonne 664 ; — SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. V, p. 139 et

Voici un résumé du récit de Laharpe :

Un soir de l'année 1788, Cazotte assistait ou est censé assister à un souper chez la duchesse de Grammont (sœur de Choiseul), en compagnie de Malesherbes, Chamfort, Sylvain Bailly, Condorcet, Vicq d'Azyr, Roucher, Laharpe, Nicolaï, et beaucoup d'autres, hommes et femmes appartenant tous à la haute société et au monde philosophique. Les convives célébraient à l'envi le triomphe, regardé comme prochain, de la philosophie et

suiv. On trouve, dans le volume d'Antony VALABRÈGUE, *Sur les grandes routes de France*, p. 201-231 (Paris, Lemerre, 1906), une bonne et consciencieuse étude sur Jacques Cazotte. « Laharpe a laissé dans ses papiers une note de sa main, dans laquelle il déclarait que cette scène était de son invention, et qu'il n'avait eu que l'intention de composer une fiction poétique. Son exécuteur testamentaire, M. Boulard, a trouvé cette note et l'a rendue publique. Ce qui n'a pas empêché l'Anglais William Burt, dans un ouvrage intitulé : *Observation on the curiosities of nature*, de prétendre AVOIR ÉTÉ TÉMOIN de la prophétie de Cazotte. Mais la déclaration posthume de Laharpe ne laisse évidemment aucun doute à cet égard. » (LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*, article Cazotte.)

de la raison, la ruine de la superstition et du fanatisme. Un seul n'avait point pris part à toute la joie de cette conversation, et avait même laissé tomber doucement quelques plaisanteries sur ce bel enthousiasme. C'était Cazotte, homme aimable et original, « mais malheureusement infatué des rêveries des Illuminés ».

Interrogé, Cazotte prend enfin la parole, et, du ton le plus sérieux :

« Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous verrez tous cette *grande et sublime Révolution* que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète : je vous le répète, vous la verrez. »

Ici, les convives se récrient ; on plaisante Cazotte ; on le harcèle, on le force à dire ce qu'il sait de cette Révolution future, ce qui en arrivera pour chacun. Condorcet, tout le premier, le provoque :

« Ah ! voyons ! dit-il. Un *philosophe* n'est pas fâché de rencontrer un *prophète*.

— Eh bien, vous, monsieur de Condorcet, vous expirerez étendu sur le pavé d'un cachot; vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau, du poison que le *bonheur* de ce temps-là vous forcera de porter toujours sur vous. »

Étonnement, stupeur des convives, qui se rassurent bientôt, sachant que le bonhomme Cazotte est sujet à rêver.

Chamfort, « avec le rire du sarcasme », interroge à son tour le *prophète* :

« Vous, monsieur de Chamfort, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après. »

Ensuite, c'est le tour de Vicq d'Azyr, de M. de Nicolaï, de Bailly, de Malesherbes, de Roucher : « chaque convive curieux qui vient toucher Cazotte reçoit l'étincelle à son tour, et cette étincelle est toujours le coup de foudre qui le tue ». Le mot *échafaud* revient comme un refrain après chaque couplet.

« Mais c'est une gageure ! s'écrie-t-on de toutes parts. Il a juré de tout exterminer !

— Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré.

— Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares ?

— Point du tout ! Je vous l'ai dit : vous serez alors gouvernés par la seule *philosophie*, par la seule *raison*. »

Laharpe, qui s'était tenu un peu à l'écart, s'avise de faire cette remarque :

« Voilà bien des miracles, et vous ne m'y mettez pour rien.

— Vous y serez, lui réplique Cazotte, pour un miracle tout au moins aussi extraordinaire que les précédents : vous serez alors *chrétien*. »

Sur ce mot de chrétien, adressé à Laharpe, le plus convaincu et le plus ferme des philosophes, des éclats de rire partent de tous les côtés.

« Ah ! je suis rassuré ! s'écrie Chamfort. Si nous ne devons périr que quand Laharpe

sera chrétien, nous sommes immortels ! »

Vient le tour des femmes. La duchesse de Grammont prend la parole :

« Nous sommes vraiment bien heureuses, nous autres, de n'être pour rien dans les *révolutions*. Notre sexe est toujours en dehors de...

— Votre sexe, mesdames, ne vous protégera pas cette fois, interrompt Cazotte, et vous serez traitées tout comme les hommes.

— L'échafaud alors ?

— Oui, l'échafaud encore ! Et les plus grandes d'entre vous, les princesses du sang, et même de plus grandes que ces princesses elles-mêmes... »

La plaisanterie passait toutes les bornes.

« Vous verrez, riposte la duchesse de Grammont, vous verrez que notre *prophète* ne me laissera pas seulement un confesseur !

— Non, madame, vous n'en aurez pas, ni vous, ni personne. Le dernier supplicié qui en aura un par grâce, sera... »

Cazotte s'arrêta un moment.

« Eh bien, demanda-t-on, quel est donc l'heureux mortel qui aura cette prérogative ?

— C'est la seule qui lui restera, et ce sera le roi de France. »

Ici, le maître de la maison jugea la plaisanterie suffisante ; il se leva de table brusquement, et tout le monde avec lui.

« Il faut tout lire de cette *Prophétie*, jusqu'au dernier mot où Cazotte se prédit à lui-même sa fin et en style plus poétique et figuré, — ajoute Sainte-Beuve, qui considère la *Prophétie de Cazotte* comme le chef-d'œuvre de Laharpe. — Il ne faut pas même oublier le post-scriptum, qu'on a le tort de supprimer quelquefois, et qui donne au récit son vrai sens et toute sa moralité. Laharpe suppose que quelqu'un lui demande si cette prédiction est véritable, si tout ce qu'il vient de raconter est bien vrai :

« — Qu'appellez-vous vrai ? Ne l'avez-vous pas vu de vos yeux ?

— Oui, les faits ; mais la prédiction ? une prophétie si extraordinaire !...

— C'est-à-dire que tout ce qui vous paraît ici de plus merveilleux, c'est la prophétie. Vous vous trompez. »

« Et, en effet, conclut l'auteur des *Lundis*¹, le miracle là-dedans, le *prodige réel* (selon Laharpe), ce n'est pas la prophétie de Cazotte, qui est supposée, c'est cet amas de faits inouïs et monstrueux qui se sont accomplis à la lettre... »

1. Ouvrage cité, t. V, p. 143.

V

Clotilde de Surville. — Charles Nodier. — Fabre d'Olivet. —
Moquin-Tandon. — Nicolas Châtelain. — Simien Despréaux.
— Pasticheurs et fabricants de faux mémoires historiques.
— *Les Mémoires de l'impératrice Eugénie.*

Sainte-Beuve, à la fin de son *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*¹, a amplement parlé de Clotilde de Surville, prétendue poétesse du xv^e siècle, dont les œuvres auraient été recueillies par un de ses descendants, le marquis de Surville, arrêté en Auvergne, en 1798, « pour vols de diligence », dit le jugement, en réalité, comme agent du roi, et passé par les armes. Ces poésies, publiées en 1803 par l'ami et exécuteur testa-

1. Édition de 1869, Paris, Charpentier.

mentaire du marquis de Surville, le littérateur et vicomte de Vanderbourg (1765-1827), ont obtenu d'emblée grand succès. « Toutes les femmes et les mères surent bientôt et chantèrent les *Verselets à mon premier-né* sur la musique de Berton ¹ » :

O cher enfantelet, vrai pourtraict de ton père,
Dors sur le sein que ta bouche a pressé !
Dors, petiot ; clos, ami, sur le sein de ta mère,
Tien doulx œillet par le somme oppressé.

Mais la fraude n'est pas douteuse, et Charles Nodier, — qui cependant, plus tard, en collaboration avec le baron de Roujoux, a publié un autre de ces pastiches, dû encore au marquis de Surville, des *Poésies inédites de Clotilde de Surville*, — a fort bien mis cette mystification en lumière. « Comment expliquer, dans ce poème *de la Nature et de l'Univers*, que Clotilde avait, dit-on, commencé à

1. SAINTE-BEUVE, ouvrage cité, p. 495.

dix-sept ans, la citation de Lucrèce, dont les œuvres n'étaient pas encore découvertes par le Pogge, et ne pénétrèrent probablement en France qu'après être sorties, vers 1473, des presses de Thomas Ferrand de Bresse? Comment comprendre que Clotilde ait pu parler, à cette époque, des sept satellites de Saturne, dont le premier fut observé pour la première fois par Huyghens en 1655, et le dernier par Herschell en 1789¹. »

*
* *

Charles Nodier (1780-1844), que nous venons de voir figurer dans la mystification de Clotilde de Surville, mérite d'être classé parmi

1. Charles NODIER, *Questions de littérature légale*, p. 82, qui imprime, par erreur, 1635, au lieu de 1655 (Paris, Crapelet, 1828, 2^e édition). — Voir aussi, sur Clotilde de Surville, un très bon article dans LAROUSSE (4 colonnes), et Augustin THIERRY, *Les Grandes Mystifications littéraires*, p. 105-123.

« les grands mystificateurs de lettres » ; c'est la sentence de M. Augustin Thierry ¹.

Ses *Souvenirs* sur l'époque impériale, son *Histoire des Sociétés secrètes de l'armée* (1815) en sont notamment la preuve. Il raconte, dans ce dernier ouvrage, qu'une société appelée *Les Philadelphes*, à laquelle il appartenait, prépara en cachette, durant toute la durée de l'Empire, le retour des Bourbons en France ; qu'elle eut d'abord pour chef le colonel Jean-Jacques Oudet, personnage mystérieux que Bonaparte fit disparaître, etc... Mensonge et mystification que tout cela.

L'*Histoire des Sociétés secrètes* est « un livre dont l'auteur semble s'être joué de la bonne foi de ses lecteurs », a remarqué l'érudit historien bizontin Charles Weiss ². Et Nodier lui-même, à la fin de sa vie, convenait de la farce : de l'aveu de sa fille, M^{me} Mé-

1. Ouvrage cité, p. 153.

2. Dans Augustin THIERRY, ouvrage cité, p. 163.

nessier-Nodier, « il riait de ces *Philadelphes*, qu'il avait créés de toutes pièces » ¹.

*
* *

Presque à la même époque où paraissaient les poésies attribuées à Clotilde de Surville, un jeune Méridional, qui s'occupait de science, de philosophie, d'illuminisme, de linguistique, etc., Fabre d'Olivet (1768-1825), publiait, en deux volumes in-octavo, *Le Troubadour, poésies occitaniques*, qu'il annonçait comme « traduites » de l'ancienne langue des troubadours.

Encore une mystification, un de ces habiles pastiches que la supercherie de Mac-

1. Même source, p. 164. L'érudit, et judicieux, et si consciencieux Ludovic Lalanne s'est, avec pleine raison, montré sévère, dans son excellent *Dictionnaire historique de la France*, pour Charles Nodier, dont les *Souvenirs* ne méritent pas grande confiance, dit-il, et dont les œuvres « sont fort loin de justifier la grande réputation dont il a joui de son vivant ».

Pherson (1761), la gloire d'Ossian, semblait avoir mis à la mode.

« Ce vocable sonore : *occitanique*... servait à exprimer à la fois le provençal et le languedocien, et généralement tous les dialectes dérivés de l'ancienne langue d'oc. Fabre d'Olivet, l'habile homme, réconciliait du coup Marseille avec Toulouse.

«... L'apparition des *Poèmes occitaniques* n'est plus même un souvenir, ajoute M. Augustin Thierry ¹, dont les considérations suivantes sont particulièrement dignes d'être reproduites. Ingratitude de la Postérité ! Elle n'a pas retenu, ou si mal, le nom de Fabre d'Olivet, et cet oublié fut pourtant un précurseur. Sa *galéjade*, comme il l'espérait, n'a pas rempli ses poches, mais elle a sonné le réveil des lettres provençales. Il est, sans conteste possible, l'ancêtre de ce mouvement, dont on peut discuter la valeur, l'importance

1. Ouvrage cité, p. 140.

ou l'opportunité, mais dont on ne saurait nier la survivance prolongée : le Félibrige. Le mot n'existe pas encore, mais son objet est dorénavant trouvé. Sur la route déblayée, d'autres viendront tracer leur voie... En définitive, Bénédit, Gelu, Roumanille, Jasmin, Mistral, grands et petits, tous les chanteurs de cigales sont les petits-fils littéraires de Fabre d'Olivet. »

*
* *

Une autre *galéjade* eut pour auteur le naturaliste Moquin-Tandon (1804-1863). Très ferré sur la langue romane et le patois du Midi, Moquin-Tandon publia à Toulouse, en 1836, une plaquette, le *Carya Magalonensis* (« le Noyer de Maguelonne ») donnée par lui comme l'œuvre d'un évêque du xiv^e siècle, dont il avait découvert le manuscrit.

Cette plaquette, tirée à cinquante exemplaires, « avec fac-similé du manuscrit original »,

fut adressée à des savants des plus notables, et ne tarda pas à faire grand bruit.

« A l'Académie des inscriptions, le *Carya* reçut les honneurs d'une lecture. Raynouard, complètement abusé, écrivait à son perfide disciple, pour le remercier d'avoir mis en lumière un ouvrage si curieux pour l'histoire des langues d'oc. « Je regarde, s'écriait-il, « enthousiaste, comme une publication très « utile, celle que vous avez faite du *Carya* « *Magalonensis*, et j'y ai recueilli plusieurs « mots qui entreront dans mon lexique roman¹. »

En 1844, Moquin-Tandon, rééditant son ingénieux pastiche, l'accompagna d'une préface où Hippolyte Fortoul, le futur ministre, alors professeur comme lui à la Faculté de Toulouse, dénonçait en riant la supercherie.

*
* *

1. Cf. Augustin THIERRY, ouvrage cité, p. 238 et suiv.

Nicolas Châtelain (xix^e siècle) originaire de la Suisse, se fit, durant la première moitié du xix^e siècle, une spécialité des pastiches « des plus beaux modèles » : Amyot, Montaigne, Guez de Balzac, Pascal, Buffon, J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, et surtout Voltaire et M^{me} de Sévigné furent ainsi contrefaits par lui ¹.

Ces imitations étaient si bien réussies que le rigide Alexandre Vinet, l'auteur de l'excellente *Chrestomathie* bien connue, y fut pris. Sainte-Beuve également : il publia, après Vinet, une lettre de Benjamin Constant, fabriquée d'un bout à l'autre par Nicolas Châtelain, « habile, en son temps, à ces sortes de supercheries et d'espiègleries ² ».

M. Augustin Thierry, qui a parlé en détail de ce « professionnel du pastiche ³ », fait,

1. Cf. Augustin THIERRY, ouvrage cité, p. 212.

2. SAINT-BEUVE, *Portraits littéraires*, t. III, p. 205-207, note.

3. Ouvrage cité, p. 209-226. Voir aussi, sur « les pastiches », le chapitre XI des *Questions de littérature légale* de Charles Nodier, p. 90-95 (2^e édition).

à son sujet et au sujet des pastiches, cette très judicieuse remarque :

« On peut *attraper* à la rigueur le style et les tours familiers d'un écrivain, mais non pas l'ordre et la succession des idées, les procédés de composition qui sont l'essence même de son talent. On reproduira facilement les défauts, mais les perfections échapperont toujours. La fraude apparaît aussitôt, dans un morceau de quelque étendue. Certains fragments de *La Légende des Siècles*, par exemple, ont été maintes fois parodiés, mais refaire *Eviradnus* ou *La Confiance du marquis Fabrice* n'appartient à personne. »

*
* *

Mais les pasticheurs n'ont pas toujours été aussi habiles et aussi heureux que Nicolas Châtelain, Moquin-Tandon, et les autres mystificateurs que nous venons de passer en revue.

En 1798, un obscur littérateur du nom de Simien Despréaux (.....-.....) publia des *Œuvres posthumes de La Fontaine*, un volume in-8 « qui ne renfermait pas une seule pièce de La Fontaine » : tout était de l'invention et de la fabrication de Simien Despréaux, et le pastiche était si mauvais que personne ne s'y trompa.

Plus tard, un autre imitateur essaya encore de pasticher notre inimitable fabuliste : c'était un peintre habitant Saint-Germain ; il publia, dans un journal de cette ville, deux apologues, qu'il tenta, sans plus de succès que le précédent mystificateur, de mettre sur le compte de La Fontaine ¹.

1. Cf. QUÉRARD, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, t. I, préface, colonne 10. On a dit de Joseph-Marie Quérard (1797-1865), « l'un des meilleurs et des plus laborieux bibliographes de ce temps » (Ludovic LALANNE, *Dictionnaire historique de la France*), qu'« il faisait la haute police de la république des lettres » (*Les Supercheries littéraires*, t. I, col. 12). Son admirable ouvrage sur les *Supercheries littéraires* contient, notamment dans la préface de la première édition (colonnes 4 à 100), quan-



Il convient de signaler ici, parmi les plus dangereux mystificateurs, les fabricants de faux mémoires historiques. Cette industrie a fleuri chez nous surtout sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe. Les *Mémoires d'une Contemporaine*, par exemple, attribués à une aventurière connue sous le nom d'Ida Saint-Elme, et dus à la collaboration successive de Lesourd, de Malitourne, de Nodier, etc., ont été des plus fructueux pour le libraire Ladvocat (1828).

Les *Souvenirs de la marquise de Créqui*, dus à Causen (ou Cousen), comte de Cour-

tité de renseignements sur le sujet qui nous occupe. Cette préface traite successivement : Des ouvrages apocryphes et des auteurs supposés ; — Des pseudonymes ; — Des plagiaires ; — Des vols littéraires ; — Des imposteurs en littérature ; — Des éditeurs infidèles. Dans les « Additions à la préface », se trouve une étude sur « les pseudo-nobles en littérature ».

champs (1835) ¹, ont eu aussi leur temps de vogue. C'est ce même Courchamps qui publia en feuilletons dans *La Presse*, en 1841, un roman du comte Potocki, *Dix journées de la vie d'Alphonse van Worden* (1810), qu'il avait copié d'un bout à l'autre, et s'était contenté de débaptiser et d'intituler *Le Val funeste* ².

1. Il disait s'appeler Jean-l'Évangéliste-Marie-Pierre O'Rourke comte de Courchamps, et prétendait descendre des rois d'Irlande. En réalité, il était né à Saint-Servan, en 1783, « d'un brave homme, peu riche, que l'Empire nomma commissaire de police, puis juge de paix ». Courchamps, qui était un gastronome expert et célèbre, fut décoré de la Légion d'honneur, en 1829, « comme gourmet émérite ». Ses *Souvenirs de la marquise de Créqui*, publiés en 1835, sont « une manière de chef-d'œuvre... D'authenticité, il n'y en a aucune, et la marquise de Créqui y fut tout à fait étrangère. Mais ce sont les *Mémoires* de Courchamps, le recueil infiniment spirituel des anecdotes et des caquetages entendus par lui chez les survivants du xviii^e siècle, et rien ne donne une plus exacte idée de ce que dut être la société parisienne au temps de Louis XV et de Louis XVI. Courchamps s'identifia [pas toujours] avec la vieille marquise qu'il mettait en scène, et qu'il n'avait jamais connue... Il mourut à Sainte-Périne, en 1849. » (G. LENOIRE, *Le Temps*, 23 avril 1913.)

2. Cf. Firmin MAILLARD, *Les Passionnés du livre*, p. 19 et

Et l'inépuisable Lamothe-Langon, auteur de nombreux mémoires sur M^{me} du Barry, sur Louis XVIII, Napoléon, etc. Et le non moins infatigable Maxime de Villemarest, avec ses mémoires de Bourrienne, de Constant, premier valet de chambre de l'empereur, de M^{lle} Avrillon, première femme de chambre de l'impératrice Joséphine, etc. Et l'académicien Vatout, et Amédée Pichot, et *tutti quanti*¹.

suiv. La question des *plagiats* est en dehors de mon sujet. Néanmoins, et à propos de *mystifications*, il convient de rappeler le tour joué par M^{me} de Genlis à l'un de ses éditeurs, et le verdict prononcé contre elle par Ludovic Lalanne (*Curiosités littéraires*, p. 142) : « Nul écrivain, peut-être, n'a poussé plus loin le brigandage littéraire que M^{me} de Genlis. Elle eut, à ce sujet, en 1830, un procès déplorable avec le libraire Roret, éditeur de la collection des *Manuels*. Elle s'était engagée, moyennant 400 francs, à composer pour lui un *Manuel encyclopédique de l'enfance*. On allait imprimer le manuscrit, qui avait été payé, lorsqu'on s'aperçut qu'il était la copie exacte d'un livre du même genre, publié, en 1820, par M. Masselin. Il fallut un jugement pour que le libraire obtint la restitution de son argent. »

1. Cf. Augustin THIERRY, ouvrage cité, « l'Industrie des faux

Le commerce des mémoires historiques apocryphes n'est pas mort, d'ailleurs, et, dans une de ses récentes chroniques du *Temps*¹, M. Jules Claretie nous apprend qu'« il se tripote, à l'heure qu'il est, et on tient tout prêt à être publié, un ouvrage sensationnel, qui verrait le jour à la fois chez les libraires de toutes les nations et serait publié en même temps dans toutes les langues, les *Mémoires de l'impératrice Eugénie*. L'édition française, m'assure-t-on, est tout imprimée, et imprimées aussi, brochées et empaquetées les éditions anglaise, allemande, italienne, espagnole. Les inventeurs de ces *Mémoires* ont eu leurs traducteurs immédiats. Or, il m'a été formellement affirmé que l'impératrice, volontairement silencieuse sur le passé, n'avait tracé aucune ligne des pages qu'on se propose de lui attribuer. »

mémoires sous Louis-Philippe », p. 189-206. Voir surtout *Le Supercherie littéraires* de Quérard, *passim*.

1. Numéro du 7 janvier 1910.

VI

Chateaubriand. — Paul-Louis Courier. — Feuillet de Conches. —
Méry.

Il y aurait plus d'une mystification à signaler dans les écrits de Chateaubriand (1768-1848), à commencer par son *Génie du christianisme*, qu'il entreprit, vers 1798, en tête à tête avec une femme mariée, M^{me} de Beaumont, qui avait un tendre pour lui, et n'était alors pas moins athée et matérialiste que lui¹ :

1. « Il n'est certes pas indifférent de savoir que Chateaubriand écrivait le *Génie du Christianisme* chez sa maîtresse Pauline de Beaumont, et que le but final de son édifiant pèlerinage à Jérusalem, c'était de rejoindre à Grenade une autre maîtresse, M^{me} de Mouchy. » (Jules LEMAITRE, cité dans le journal *Le Temps*, 22 mars 1913, article signé P. S.) Sur Chateaubriand athée ou matérialiste à cette époque, voir SAINT-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. X, p. 81 ; — et Jules LEVALLOIS,

singulière préparation à un pieux ouvrage.

Mais il paraîtrait que Chateaubriand, qui a écrit et publié un *Voyage en Amérique*, « n'est jamais allé en Amérique », du moins c'est M. Joseph Bédier qui nous l'affirme. Pour justifier cette affirmation, M. Joseph Bédier soutient qu'il est impossible que Chateaubriand ait vu tout ce qu'il dit avoir vu en Amérique, — Washington, le Niagara, les grands lacs, l'Ohio, le Mississipi, le pays des Natchez, la Louisiane et la Floride, — entre les deux dates de son arrivée là-bas et de son départ pour la France (8 juillet-10 décembre 1791). En second lieu, M. Joseph Bédier fait voir, par des rapprochements nombreux, que Chateaubriand, dans le *Voyage en Amérique*, dans *Atala* et dans *Les Natchez*, qu'il décrit les sites ou les animaux ou les mœurs des sau-

Senancour, p. 116. « Il y a peut-être un Dieu, mais c'est le Dieu d'Épicure ; il est trop grand, trop heureux pour s'occuper de nos affaires, » etc., écrivait Chateaubriand en 1797. (Dans *SAINTE-BEUVE*, lieu cité.)

vages, a fait des emprunts étendus et répétés à des voyageurs tels que le Père de Charlevoix, W. Bartram ou Carver. Rien de plus curieux que ces transpositions, plus ou moins apparentes, que Chateaubriand fait subir à la prose de ses devanciers ¹.

*
* *

Paul-Louis Courier (1772-1825) a droit aussi de figurer parmi les mystificateurs littéraires. On connaît sa charmante lettre à sa cousine M^{me} Pigalle ², lettre devenue classique, et qui a pour sujet une poignante aventure à lui survenue en Calabre, — l'histoire de deux voyageurs qui passent la nuit chez des charbonniers, et les entendent se demander : « Faut-il les tuer tous les deux ? » Il

1. Cf. Joseph BÉDIER, *Études critiques* (Paris, A. Colin, 1903); et *Revue Universelle*, 1904, p. 180, article signé L. Coquelin.

2. Lettre datée de Resina, près Portici, le 1^{er} novembre 1807 (*Œuvres*, p. 483 ; Paris, Didot, 1865 ; in-18).

s'agit de deux chapons et non des deux voyageurs. Eh bien, cette dramatique anecdote se trouve, presque textuellement, dans nos anciens conteurs, que Paul-Louis connaissait si bien, dans *L'Heptaméron* de la reine de Navarre (quatrième journée, 34^e nouvelle : *Deux cordeliers*, etc. ; p. 251 ; Paris, Delahays, 1858), et dans *L'Élite des Contes* de d'Ouille (t. I, p. 83 ; *De deux cordeliers* ; Paris, Librairie des bibliophiles, 1883). Au lieu de chapons, ce sont deux pourceaux, deux « cordeliers », comme on disait alors vulgairement et irrévérencieusement, qu'il est question de tuer.

On pourrait surprendre chez Courier d'autres traces de mystification, notamment dans sa lettre à M. et M^{me} Thomassin, datée de Milan, 12 octobre 1809¹. Les ruines « du fameux château de Habsbourg » dont il y est parlé, et que Courier représente comme situé tout au bord du lac de Lucerne, en sont, en réalité,

1. Page 512 (même édition).

distantes de plus de cinquante kilomètres, etc. Ce qui prouve bien que ce maître styliste s'est amusé parfois à arranger et « fabriquer » ses lettres, par pur amour de l'art, ou tout au moins les a souvent « refaites et corrigées à loisir d'après ses propres brouillons », selon la remarque de Sainte-Beuve ¹.

Et, à propos de Sainte-Beuve, quel terrible mystificateur il rencontra dans Feuillet de Conches (1798-1887) et ses fausses lettres de Marie-Antoinette ! Le grand critique consacra à cette apocryphe correspondance trois magnifiques articles, qu'il ne pardonna jamais d'ailleurs à cet abominable faussaire ².

*
* *

Le poète et romancier marseillais Joseph Méry (1798-1866) fut célèbre, en son temps,

1. *Causeries du lundi*, t. VI, p. 324.

2. Cf. *Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 334, 374, 387, notes.

par ses nombreuses mystifications, non moins que par son esprit et ses étincelantes réparties. Ayant à rendre compte, dans une chronique théâtrale, de l'*Arbogaste* de Viennet, « il inventa la pièce et les citations. Il fit de même plus tard pour la *Lucrèce* de Ponsard, et *Le Globe* (1845) inséra, comme étant du poète viennois, un premier acte d'un goût classique très pur. La mystification fut si bien menée que Charles Nodier, assistant à la première représentation, se demandait pourquoi on avait coupé les meilleurs vers de la tragédie. Méry avait écrit ce premier acte au coin du feu chez M^{me} de Girardin ¹ ».

A la première représentation de *Lucrèce Borgia*, quelques confrères appartenant au clan des classiques protestaient bruyamment contre le vin de Syracuse dont il est question au début de l'acte III : «... Ce vin est plus doux que le vin de Lacryma-Christi, et plus

1. LAROUSSE, ouvrage cité, article Méry.

ardent que le vin de Chypre ; c'est du vin de Syracuse, messeigneurs ! »

« Du vin de Syracuse ! Qu'est-ce que c'est que cela ? maugréait le critique de *La Quotidienne*. Qui a jamais entendu parler de vin de Syracuse ?

— Mais moi, repartit Méry. Et je gage que je vous en fais boire, et tout de suite ! »

La gageure est tenue, et, pendant que Gérard de Nerval, secrètement averti par Méry, court au café du théâtre pour donner le mot au patron et au garçon, Méry rassemble quelques feuilletonistes incrédules et les emmène à ce café.

« Garçon ! Une bouteille de vin de Syracuse ! commande-t-il gravement.

— Voilà, monsieur, voilà ! » répond le garçon imperturbable.

Un instant après, sans remarquer le sourire narquois de Gérard de Nerval, l'aéropage absorbait, à la santé de Victor Hugo..., une

bouteille de vin de grenache, fabriqué par un pharmacien du boulevard.

Les critiques classiques avaient perdu leur pari ¹.

Une autre fois, dans *Le Messager* de Marseille, paraît un article d'archéologie très documenté et signé Marcredati, à propos d'un sarcophage trouvé par l'auteur à Saint-Jean-de-Garguier, près de Géménos (Bouches-du-Rhône). Le surlendemain, dans *Le Mistral*, un M. Biffi attaque violemment l'archéologue, qu'il traite presque d'imposteur. Tout Marseille, toute la Provence est émue de la polémique. La police elle-même s'inquiète du bruit que font ces deux savants, le judicieux et profond mais bouillant Marcredati, et le non moins sagace et perspicace mais fougueux Biffi.

Sur ces entrefaites, *Le Messager* annonce subitement la mort de M. Marcredati, et pu-

1. Cf. *Mon Journal*, 8 mars 1913, p. 358.

blie une chronique nécrologique sur cet infatigable et éminent travailleur, signée Néroni, qui met le comble à l'émotion générale, jusqu'au point de faire prononcer le panégyrique du défunt à l'Académie des Arcades de Rome.

Et, deux ou trois jours plus tard, voilà que le public, stupéfait et mortifié, apprend que les trois Italiens : Marcredati, Biffi et Néroni ne font qu'un seul et même joyeux compère, l'inépuisable et endiablé Méry ¹.

1. Même source.

VII

Balzac. — Frédéric Soulié. — Eugène Sue.

Balzac (1799-1850) avait, on peut le dire sans exagérer, la passion des mystifications. On sait que, dans son étude *Un Prince de la Bohême*¹, il s'est plu, par vengeance contre le grand critique qu'il n'aimait pas et qui le lui rendait bien, à pasticher le style de Sainte-Beuve, et en exagérer, bien entendu, les défauts.

« ... Ah çà, mon cher Nathan, quel galimatias me faites-vous là ? demanda la marquise étonnée.

1. Scènes de la vie parisienne. Dans le volume *La dernière incarnation de Vautrin*, p. 180 et suiv. (Paris, Librairie nouvelle, 1856).

« — Madame la marquise, répondit Nathan, vous ignorez la valeur de ces phrases précieuses ; je parle en ce moment le Sainte-Beuve, une nouvelle langue française. Je continue. » Etc.

On a remarqué, en outre, que plusieurs des dédicaces inscrites par Balzac en tête de ses livres ressemblent étrangement à des « ironies », à de pures « moqueries ». Balzac dédie, par exemple, à Lamartine, qui, plus que personne, a connu la grandeur et la décadence, « les hauts et les bas », *Grandeur et Décadence de César Birotteau*. A George Sand, qui a tant prôné la femme libre et chanté l'amour libre, il dédie les *Mémoires de deux jeunes mariées*, apologie de l'épouse paisible, fidèle à son foyer, et de la vie de famille. A Émile de Girardin, enfant naturel et journaliste plein d'ambition, il dédie l'histoire de l'avocat journaliste gonflé aussi d'ambition, et aussi enfant naturel, *Albert Savarus*. A Victor Hugo, qui, à cette époque,

perdait tant d'illusions de toutes sortes, *Illusions perdues*. Etc.

Le maître dessinateur Bertall, un des illustrateurs, et des meilleurs, de la *Comédie humaine*, a raconté une curieuse conversation qu'il eut un jour avec Balzac, relativement à un passage d'un de ses romans, « qu'il ne comprenait pas très bien ».

Balzac prit le livre, parcourut l'endroit désigné, et se mit à rire.

« En effet, dit-il, c'est du galimatias ; mais c'est voulu !

— Comment, voulu ?

— Parfaitement ! Vous entendez bien, mon cher Bertall, que si le public n'était pas arrêté de temps à autre par quelque phrase bien enchevêtrée ou quelque mot très hérissé, il se croirait aussi malin que l'auteur qu'il lit. Tout ce qui est clair lui paraît trop facile. Il se figure, le naïf, *qu'il en ferait autant !* Il ignore, ce satané public, que ce qu'il y a de plus difficile, c'est d'être simple. C'est pour-

quoi je saupoudre quelquefois mes romans d'une bonne petite obscurité, afin que le bon lecteur se prenne la tête à deux mains et dise : « Je ne comprends pas du tout ! Ça me « dépasse ! Sapristi, tout de même, comme « ce Balzac est fort ! » »

Dans plusieurs de ses livres, mais dans *Un ménage de garçon* principalement, Balzac a parlé des farces qui se font, ou plutôt qui se faisaient jadis dans les petites villes de province, et ne pouvaient se faire que là, et qui sortaient de la cervelle de jeunes gens ardents, turbulents et désœuvrés. Il nous a tracé, dans ce roman *Un ménage de garçon*, dont l'action se passe à Issoudun, comme la genèse et la psychologie de ce genre de mystifications.

« ... Dans une ville ainsi constituée, sans aucune activité même commerciale, sans goût pour les arts, sans occupations savantes, où chacun reste dans son intérieur, il devait arriver et il arriva, sous la Restauration, en 1816,

1. BERTALL, dans le journal *Le Soleil*, 12 avril 1882.

quand la guerre eut cessé, que, parmi les jeunes gens de la ville, plusieurs n'eurent aucune carrière à suivre, et ne surent que faire, en attendant leur mariage ou la succession de leurs parents. Ennuyés au logis, ces jeunes gens ne trouvèrent aucun élément de distraction en ville ; et comme, suivant un mot du pays, *il faut que jeunesse jette sa gourme*, il firent leurs farces aux dépens de la ville même. Il leur fut bien difficile d'opérer en plein jour, ils eussent été reconnus ; et, la coupe de leurs crimes une fois comblée, ils auraient fini par être traduits, à la première peccadille un peu trop forte, en police correctionnelle ; ils choisirent donc assez judicieusement la nuit pour faire leurs mauvais tours. Ainsi, dans ces vieux restes de tant de civilisations diverses disparues, brilla, comme une dernière flamme, un vestige de l'esprit de drôlerie qui distinguait les anciennes mœurs. Ces jeunes gens s'amusèrent, comme jadis s'amusaient Charles IX et ses

courtisans, Henri IV et ses compagnons, et comme on s'amusa jadis dans beaucoup de villes de province. Une fois confédérés par la nécessité de s'entr'aider, de se défendre et d'inventer des tours plaisants, il se développa chez eux, par le choc des idées, cette somme de malignité que comporte la jeunesse, et qui s'observe jusque dans les animaux. La confédération leur donna de plus les petits plaisirs que procure le mystère d'une conspiration permanente. Ils se nommèrent les *chevaliers de la Désœuvrance*. Pendant le jour, ces jeunes singes étaient de petits saints, ils affectaient tous d'être extrêmement tranquilles ; et, d'ailleurs, ils dormaient assez tard après les nuits pendant lesquelles ils avaient accompli quelque méchante œuvre. Les chevaliers de la Désœuvrance commencèrent par des farces vulgaires, comme de décrocher et de changer des enseignes, de sonner aux portes, de précipiter avec fracas un tonneau oublié par quelqu'un à sa porte dans la cave du voi-

sin, alors réveillé par un bruit qui faisait croire à l'explosion d'une mine. A Issoudun, comme dans beaucoup de villes, on descend à la cave par une trappe dont la bouche, placée à l'entrée de la maison, est recouverte d'une forte planche à charnières, avec un gros cadenas pour fermeture. Ces nouveaux Mauvais-Garçons n'étaient pas encore sortis, vers la fin de 1816, des plaisanteries que font, dans toutes les provinces, les gamins et les jeunes gens. Mais, en janvier 1817, l'ordre de la Désœuvrance eut un grand maître, et se distingua par des tours qui, jusqu'en 1823, répandirent une sorte de terreur dans Issoudun, ou du moins en tinrent les artisans et la bourgeoisie en de continuelles alarmes. Ce chef fut un certain Maxence Gilet, appelé plus simplement Max, que ses antécédents, non moins que sa force et sa jeunesse, destinaient à ce rôle ¹ ».

1. BALZAC, *Les Célibataires*, II, *Un ménage de garçon*, p. 119-120 (Paris, Librairie nouvelle, 1857).

«... Les chevaliers de la Désœuvrance, tous jeunes, le plus âgé n'avait pas vingt-cinq ans, admiraient Maxence. Quelques-uns d'entre eux, loin de partager la prudence, la rigidité de leurs familles à l'égard de Max, enviaient sa position et le trouvaient bien heureux. Sous un tel chef, l'ordre fit des merveilles. A partir du mois de janvier 1817, il ne se passa pas de semaine que la ville ne fût mise en émoi par un nouveau tour. Max, par point d'honneur, exigea des chevaliers certaines conditions. On promulgua des statuts. Ces diables devinrent alertes comme des élèves d'Amoros¹, hardis comme des milans, habiles à tous les exercices, forts et adroits comme des malfaiteurs. Ils se perfectionnèrent dans

1. François Amoros, né à Valence (Espagne), en 1769, mort à Paris en 1853, colonel et ministre espagnol, « passa en France en 1814, et rendit les plus grands services à sa nouvelle patrie en y créant l'enseignement de la gymnastique civile et militaire. On lui doit, entre autres ouvrages estimés, un *Manuel d'éducation physique, gymnastique, etc.*, 1830 ». (LALANNE, *Dictionnaire historique* ; et LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*.)

le métier de grimper sur les toits, d'escalader les maisons, de sauter, de marcher sans bruit, de gâcher du plâtre et de condamner une porte. Ils eurent un arsenal de cordes, d'échelles, d'outils, de déguisements. Aussi les chevaliers de la Désœuvrance arrivèrent-ils au beau idéal de la malice, non seulement dans l'exécution, mais encore dans la conception de leurs tours. Ils finirent par avoir ce génie du mal qui réjouissait tant Panurge, qui provoque le rire et qui rend la victime si ridicule qu'elle n'ose se plaindre. Ces fils de famille avaient d'ailleurs, dans les maisons, des intelligences qui leur permettaient d'obtenir les renseignements utiles à la perpétration de leurs attentats.

« Par un grand froid, ces diables incarnés transportaient très bien un poêle de la salle dans la cour, et le bourraient de bois, de manière que le feu durât encore au matin. On apprenait alors par la ville que monsieur un tel (un avare !) avait essayé de chauffer sa cour.

« Ils se mettaient quelquefois tous en embuscade dans la Grand'Rue ou dans la Basse, deux rues qui sont comme les deux artères de la ville, et où débouchent beaucoup de petites rues transversales. Tapis, chacun à l'angle d'un mur, au coin d'une de ces petites rues, et la tête au vent, au milieu du premier sommeil de chaque ménage, ils criaient d'une voix effarée, de porte en porte, d'un bout de la ville à l'autre :

« — Eh bien ! qu'est-ce ?... Qu'est-ce ? »

« Ces demandes répétées éveillaient les bourgeois, qui se montraient en chemise et en bonnet de coton, une lumière à la main, en s'interrogeant tous, et faisant les plus étranges colloques et les plus curieuses faces du monde.

« Il y avait un pauvre relieur, très vieux, qui croyait aux démons. Comme presque tous les artisans de province, il travaillait dans une petite boutique basse. Les chevaliers, déguisés en diables, envahissaient sa boutique à

la nuit, le mettaient dans son coffre aux rognures, et le laissaient criant à lui seul comme trois brûlés. Le pauvre homme réveillait les voisins, auxquels il racontait les apparitions de Lucifer, et les voisins ne pouvaient guère le détromper. Ce relieur faillit devenir fou.

« Au milieu d'un rude hiver, les chevaliers démolirent la cheminée du receveur des contributions, et la lui rebâtirent en une nuit, parfaitement semblable, sans faire de bruit, sans avoir laissé la moindre trace de leur travail. Cette cheminée était intérieurement arrangée de manière à enfumer l'appartement. Le receveur fut deux mois à souffrir avant de reconnaître pourquoi sa cheminée, qui allait si bien, de laquelle il était si content, lui jouait de pareils tours, et il fut obligé de la reconstruire.

« Ils mirent un jour trois bottes de paille soufrées et des papiers huilés dans la cheminée d'une vieille dévote... Le matin, en allumant son feu, la pauvre femme, une femme tranquille et douce, crut avoir allumé un vol-

can. Les pompiers arrivèrent, la ville entière accourut, et comme, parmi les pompiers, il se trouvait quelques chevaliers de la Désœuvrance, ils inondèrent la maison de la vieille femme, à laquelle ils firent peur de la noyade, après lui avoir donné la terreur du feu. Elle fut malade de frayeur.

« Quand ils voulaient faire passer à quelqu'un la nuit tout entière en armes et dans de mortelles inquiétudes, ils lui écrivaient une lettre anonyme pour le prévenir qu'il devait être volé ; puis ils allaient un à un le long de ses murs ou de ses croisées, en s'appelant par des coups de sifflet.

« Un de leurs plus jolis tours, dont s'amusa longtemps la ville, où il se raconte encore, fut d'adresser à tous les héritiers d'une vieille dame fort avare, et qui devait laisser une belle succession, un petit mot qui leur annonçait sa mort, en les invitant à être exacts pour l'heure où les scellés seraient mis. Quarante-vingts personnes environ arrivèrent de Vatan,

de Saint-Florent, de Vierzon et des environs, tous en grand deuil, mais assez joyeux, les uns avec leurs femmes, les veuves avec leurs fils, les enfants avec leurs pères, qui dans une carriole, qui dans un cabriolet d'osier, qui dans une méchante charrette. Imaginez les scènes entre la servante de la vieille dame et les premiers arrivés ! puis les consultations chez les notaires !... Ce fut comme une émeute dans Issoudun.

« Enfin, un jour, le sous-préfet s'avisa de trouver cet ordre de choses d'autant plus intolérable qu'il était impossible de savoir qui se permettait ces plaisanteries. Les soupçons pesaient bien sur les jeunes gens ; mais comme la garde nationale était alors purement nominale à Issoudun, qu'il n'y avait point de garnison, que le lieutenant de gendarmerie n'avait pas plus de huit gendarmes avec lui, qu'il ne se faisait pas de patrouilles, il était impossible d'avoir des preuves. Le sous-préfet fut mis à l'*ordre de nuit*, et pris aussitôt pour

bête noire. Ce fonctionnaire avait l'habitude de déjeuner de deux œufs frais. Il nourrissait des poules dans sa cour, et joignait à la manie de manger des œufs frais celle de vouloir les faire cuire lui-même. Ni sa femme, ni sa servante, ni personne, selon lui, ne savait cuire un œuf comme il faut ; il regardait à sa montre, et se vantait de l'emporter en ce point sur tout le monde. Il cuisait ses œufs depuis deux ans avec un succès qui lui méritait mille plaisanteries. On enleva, pendant un mois, toutes les nuits, les œufs de ses poules, auxquels on en substitua de durs. Le sous-préfet y perdit son latin et sa réputation de *sous-préfet à l'œuf*. Il finit par déjeuner autrement. Mais il ne soupçonna point les chevaliers de la Désœuvrance, dont le tour était trop bien fait.

« Max inventa de lui graisser les tuyaux de ses poêles, toutes les nuits, d'une huile saturée d'odeurs si fétides, qu'il était impossible de tenir chez lui. Ce ne fut pas assez : un jour

sa femme, en voulant aller à la messe, trouva son châle intérieurement collé par une substance si tenace, qu'elle fut obligée de s'en passer. Le sous-préfet demanda son changement. La couardise et la soumission de ce fonctionnaire établirent définitivement l'autorité drolatique et occulte des chevaliers de la Désœuvrance¹. » Etc.

*
* *

Frédéric Soulié (1800-1847), avec son commis voyageur Ganguernet, des *Mémoires du Diable*², a pareillement témoigné du plaisir qu'il prenait aux facéties et plaisanteries. « Ganguernet sait tous les tours de son métier de farceur. Il est fort habile à attacher un morceau de viande à la chaîne des sonnet-

1. BALZAC, *Les Célibataires*, II, *Un ménage de garçon*, p. 129-133 (même édition).

2. Tome I, chap. XI, p. 152 et suiv. (Paris, Michel Lévy, 1869).

tes de porte cochère, afin que tous les chiens errants de la ville viennent sauter après ce morceau de viande et éveillent les domestiques... Il est très expert dans l'art de décrocher les enseignes et de les substituer les unes aux autres. Une fois, il enleva l'enseigne d'un coiffeur, la scia et en ajouta la dernière partie à celle d'un voisin ; il résulta ceci : *M. Roblot loue des voitures et des faux toupets à l'instar de Paris*. Un autre jour, ou plutôt une autre nuit, il arracha l'affiche peinte sur bois d'un entrepreneur de marionnettes, la suspendit au-dessus d'une pharmacie, et toute la ville put lire le lendemain : *M. F... apothicaire, théâtre de la Foire*.

« M. Ganguernet n'est pas moins aimable à la campagne qu'à la ville. Il sait comment on coupe adroitement les crins d'une brosse dans les draps d'un ami, de manière à ce qu'il devienne furieux de picotements, pour peu qu'il reste un quart d'heure dans son lit. »
Etc., etc.



Le romancier Eugène Sue (1804-1857), qui était intimement lié avec le fameux farceur et corniste Vivier ¹, avait, lui aussi, le goût des mystifications ; il l'a bien prouvé par son personnage de Cabrion, l'ennemi acharné du concierge Pipelet dans *Les Mystères de Paris*, — Cabrillon qui, entre autres tours ou *scies*, va carillonner à minuit à la porte de M. Pipelet, au crâne chauve comme un genou, et lui demande instamment une boucle de ses cheveux.

On attribue à Eugène Sue, — je crois bien, mais je ne puis retrouver la source de ce raconter, — une mystification toute personnelle et intéressée. A un premier janvier, à plusieurs peut-être, afin de ne pas donner d'étrennes, ou simplement peut-être pour s'amuser, il se

1. Cf. Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. I, p. 600.

déguisa en valet de chambre, prit la place de son propre domestique, et il répondait aux fournisseurs et autres quémandeurs : « Monsieur est absent... Monsieur regrettera bien... Je ne manquerai pas, à son retour, de lui faire part de votre visite. »

VIII

Mérimée et « le fils de *Paul et Virginie* ».

Le sec et froid Mérimée (1803-1870) fut longtemps, sinon toute sa vie, un insigne pince-sans-rire. A ses débuts, ou presque, il attribue des pièces de théâtre composées par lui à une prétendue demoiselle Clara Gazul. De même pour les ballades réunies sous le titre de *La Guzla* (anagramme de Gazul), il les met sous le nom de l'improvisateur morlaque Hyacinthe Maglanovich, et il consacre à cet imaginaire écrivain, comme précédemment à la demoiselle Clara Gazul, une biographie fantaisiste accompagnée de notes, gloses, commentaires, etc. ¹.

1. Cf. Augustin THIERRY, ouvrage cité, p. 175 et 182.

Le savant naturaliste Cuvier faillit être un jour victime d'une farce de Mérimée, pré-nommé Prosper, et qui était, comme nous venons de le dire et de le voir, grand amateur de mystifications.

Cuvier possédait une riche collection d'autographes, et, parmi ceux qui se rapportaient à la Révolution française, il regrettait particulièrement de n'avoir aucune lettre de Robespierre à la fameuse Catherine Théot, sa correspondante, dite « la Mère de Dieu ». Un jour qu'il exprimait son regret devant plusieurs personnes, une dame s'écria :

« N'est-ce que cela ? Je me fais fort, moi, de vous procurer une de ces lettres !

— Et par qui ? Et comment ?

— C'est mon secret.

— Essayez donc ! » dit Cuvier, peu confiant dans les résultats de la recherche.

La dame va trouver Mérimée, avec qui elle était très liée, et lui expose la situation. Mérimée avait déjà, quoique tout jeune alors,

cette réputation d'archéologue et de fureteur de chartes, qui n'a fait depuis que grandir. Il promet à la solliciteuse qu'avant huit jours elle aura son autographe.

En effet, au jour dit, elle l'apportait triomphalement à Cuvier. Celui-ci le prend, le retourne dans ses mains frémissantes de plaisir et d'étonnement :

« Oui, c'est bien cela ! c'est bien l'écriture de Robespierre... C'est bien sa manière de former les *r*... c'est bien cela ! Allons, je m'avoue vaincu. »

La dame rayonnait d'aise, quand subitement les sourcils de Cuvier se froncent, il pousse un cri de surprise, court à la croisée, applique l'autographe sur la vitre, et, après deux secondes d'examen, éclatant de rire :

« Il faut avouer, s'exclame-t-il, que Robespierre était un homme diablement plus fort encore qu'on ne l'a cru jusqu'à présent.

— Comment cela ?

— Voyez vous-même, madame, reprend

Cuvier en posant le doigt sur une date formée dans la pâte même du papier de l'autographe : vous conviendrez, j'espère, qu'il a fallu être très fort, après avoir été guillotiné en 1794, pour écrire sur du papier fabriqué en 1840 ? »

La dame en question ne pardonna jamais à Mérimée, paraît-il, cette mystification, dont tout l'entourage de Cuvier s'amusa bien¹.

Encore une mystification du terrible Mérimée, l'histoire, jadis célèbre, du *Fils de Paul et Virginie*.

C'était à un bal des Tuileries, sous le règne de Louis-Philippe. Après avoir causé quelque temps avec un élégant et gracieux jeune homme au teint basané, Mérimée venait de quitter son interlocuteur, et il se garait de la foule, quand la marquise de B... lui fit signe de s'approcher.

« Quel est donc, lui demanda-t-elle, ce

1. Cf. LAROUSSE, ouvrage cité, article Mystification.

charmant homme avec lequel vous vous entreteniez il y a un instant ?

— Comment ! réplique Mérimée, vous ne savez pas qui c'est ?

— Mais non.

— Vous êtes donc la seule à l'ignorer. C'est M. Mallac, Éloi Mallac, le fils de Paul et Virginie, ... de Paul et *de* Virginie, pour mieux m'exprimer.

— Que me contez-vous là ? riposte la marquise. C'est impossible, puisque vous savez bien que Virginie est morte noyée en regagnant l'île de France.

— Oui, mais... »

Et Mérimée de lui bâtir alors tout un roman, de lui expliquer que les jeunes gens, le bon Paul et la douce Virginie, dans leurs ébats primitifs, à la façon de Daphnis et de Chloé, avaient eu un enfant, ... un fils que Virginie avait mis au monde avant son départ pour la France.

« C'est même la naissance de ce petit être

qui a motivé le départ précipité de sa mère, de Virginie...

— Ah !

— Oui, et ce fils, le fruit de cette faute, c'est justement M. Éloi Mallac, beau, n'est-ce pas, comme tous les enfants de l'amour ?

— Oh ! charmant ! charmant ! Présentez-le-moi, je vous en prie ! » ajoute la marquise.

Mérimée n'attendait que cette demande ; il se hâte d'aller chercher le bel Éloi, et, la présentation faite, il s'esquive.

« Je suis vraiment bien heureuse, monsieur, de faire votre connaissance, dit la marquise de B... Si vous saviez que de larmes j'ai versées sur le sort de vos infortunés parents, de votre mère, votre admirable mère surtout ! »

M. Éloi Mallac d'écarquiller les yeux et de rester bouche bée.

« Ah ! monsieur ! continuait l'autre. Quel héroïsme ! Quelle fin tragique, mais grandiose ! Cette jeune fille... je veux dire cette

jeune femme... sacrifiant ainsi sa vie à sa pudeur...

— Elle est folle ! C'est une folle ! » se répétait coup sur coup intérieurement M. Mallac.

Mais, à ce moment, il aperçut Mérimée, qui, à quelques pas de là, assistait à la scène et se tordait de rire.

« Encore un tour de ce brigand ! » conclut-il.

Et il continua d'écouter la marquise, et se garda bien de la désillusionner. Aussi, quelques jours plus tard, tout Paris ne parlait plus que du *fil*s de *Paul et Virginie*¹.

1. Cf. le journal *Le Voleur illustré*, 12 mars 1891, p. 173-174.

IX

Alphonse Karr. — Henry Mürger. — Champfleury. — Henry Monnier. — Willy (Henry Gauthier-Villars).

Pour attirer l'attention sur sa publication périodique *Les Guêpes* et les remettre en vogue, Alphonse Karr (1808-1890) s'avisa d'un stratagème qui n'est pas nouveau, mais n'en réussit pas moins, assure-t-on. Il fit répandre le bruit qu'il était mort, et le numéro s'enleva aussitôt et fut épuisé en une journée.

Le lendemain, Karr reparut sur le boulevard, et comme ses amis ébahis l'interrogeaient :

« Oui, j'étais mort, leur dit-il, mais cela va mieux ¹. »

1. LAROUSSE, ouvrage cité, article *Mystification*.



Henry Münger (1822-1861), comme la plupart des « bohèmes » qu'il a dépeints, avait le goût des mystifications : on en trouve la preuve dans plusieurs de ses romans, et surtout dans ses *Scènes de la vie de bohème*.

Mais, de tous les écrivains de notre temps, celui qui a peut-être, — et j'ai bien envie d'écrire sûrement, incontestablement, — témoigné le plus d'ardeur, une véritable passion pour les farces et turlupinades de tout genre, c'est le romancier, critique d'art et collectionneur Champfleury (1821-1889). Presque tous ses livres, *Les Bourgeois de Molinchart*, *Les Souffrances du professeur Delteil*, *Les Excentriques*, *Les Amoureux de Sainte-Périne*, *Les Premiers Beaux Jours*, *La Mascarade de la vie parisienne*, etc., abondent en mystifications et attestent ce culte.

M. Jules Troubat, le dernier des secrétai-

res de Sainte-Beuve et l'intime ami de Champfleury, à qui il a consacré plusieurs de ses recueils de souvenirs, est revenu, à maintes reprises, sur cette passion et manie de Champfleury.

« Il portait l'esprit funambulesque à la ville, et l'appliquait avec un imperturbable sang-froid. Ses propres victimes venaient se plaindre à lui de ses mystifications anonymes. Un soir, au Casino Cadet, il allongea un coup de poing sur le chapeau d'un vieux paillard, qui regardait de trop près les jambes des danseuses, levées comme des encensoirs. C'était un ancien élève de Talma, qui prit à témoin, un quart d'heure après, sur un ton tragique, Champfleury lui-même de l'outrage qui venait de lui être fait ¹. »

Un peu plus loin ², M. Jules Troubat nous raconte, d'après un récit même du fervent

1. Jules TROUBAT, *Une amitié à la d'Arthez; Champfleury, Courbet, Max Buchon*, p. 75 (Paris, Lucien Duc, 1900).

2. Même ouvrage, p. 99 et suiv.

mystificateur, un tour de rapin joué par Champfleury à son ami Courbet, le peintre d'Ornans. Je résume ce récit :

A cette époque, on allait encore en diligence de Paris à Auteuil. Grimpé sur l'impériale, Champfleury aperçut sous la bâche un panier de raisins recouverts de paille et adressé à la princesse K...off, à la Villa paisible, à Auteuil.

La princesse K...off était alors très répandue dans le grand monde parisien et fort connue.

Profitant de l'attention que portait le conducteur à ses chevaux, le diable d'homme — c'est-à-dire Champfleury — introduisit dans le panier de raisins le billet suivant, qu'il venait de tracer au crayon :

« Madame, je vous aime plus que la vie, et je ne peux vivre sans vous. »

Et ce brûlant aveu était signé :

« Courbet, maître-peintre, 32, rue Haute-feuille. »

Le lendemain matin, on frappe à la porte de Courbet, qui était encore couché.

« Entrez! » crie-t-il.

Un personnage inconnu, orné de longues moustaches, « fines et aiguës comme un poignard », et dont le nez était « légèrement cosaque », se présente.

« Vous êtes monsieur Courbet? demande-t-il.

— Oui, monsieur.

— Moi, je suis le prince K... off.

— Très bien, monsieur, je suis à vous », dit Courbet, qui flaire une forte commande, et prie l'étranger de vouloir bien l'attendre dans l'atelier, pendant qu'il passera un pantalon.

Quelques minutes plus tard, Courbet, en costume d'intérieur, allait rejoindre le prince ; mais, au lieu de le trouver en train d'admirer les tableaux, il l'aperçoit, campé au milieu de la pièce, les sourcils froncés, l'air sévère et menaçant.

« Monsieur ! Monsieur Courbet ! Je suis le mari de la princesse K... off ! »

Courbet s'incline.

« Qui vous a permis, monsieur, de faire une déclaration à la princesse ?

— Je ne me souviens pas, monsieur, d'avoir jamais eu le plaisir de me trouver en sa société ni en la vôtre, répond Courbet.

— Pas de phrases banales, monsieur. Vous avez osé envoyer à la princesse une déclaration dans un panier de raisins, commandé à la maison Potel et Chabot.

— Moi ?

— Avouez, monsieur, que vous avez soudoyé le commissionnaire ? s'écrie le Russe aux terribles moustaches.

— Je n'avoue rien du tout, monsieur ; je ne comprends pas...

— Voilà le billet que vous avez eu l'insolence d'adresser, dans le panier de raisins, à la princesse, à Auteuil. »

Courbet prend le billet et éclate de rire.

« Mais ce n'est pas de moi ! Je ne sais ce que vous venez me raconter, prince ! Auteuil, un panier de raisins, une déclaration...

— Alors, si ce billet n'est pas de vous, monsieur, vous allez m'aider à trouver le mauvais plaisant, dont vous devez certainement connaître l'écriture.

— Ah ! pardon, je ne m'entends pas à cela, riposte immédiatement Courbet. Présentez-moi un tableau de Raphaël ou du Titien, et je reconnâtrai leur façon de peindre, quoiqu'elle me soit antipathique. Mais me faire expert en écritures, non ! Ce n'est pas ma partie ! »

Le mari dut se retirer sans autre résultat.

« Est-ce que, se demanda alors Courbet en allumant sa pipe, est-ce que, par hasard, la princesse voudrait faire ma connaissance ? Serait-ce un moyen, une ruse?... Eh ! eh ! »

Deux ou trois ans se passèrent. Courbet se trouvait, un été, en villégiature à Trouville,

quand il reçut un soir un petit billet ambré, contenant ces mots :

« Je suis ici et vous attends demain à trois heures...

« Princesse K... OFF.

« Hôtel de... »

« Je m'en doutais ! Je m'en doutais depuis longtemps ! » s'exclama le peintre.

Le lendemain, à l'heure dite, il se rend à l'hôtel indiqué, et il apprend, de la bouche même de la princesse, qu'elle est libre, — libre enfin ! — que le prince K... off est mort l'an passé, et... « Je n'ai pas oublié !... Vous ne pouviez vivre sans moi !... »

La princesse avait vendu ses biens en Russie, réalisé tout son avoir, et elle venait offrir sa main et cette fortune à celui qui naguère...

« Car je comprends bien que vous ayez nié à mon mari avoir écrit ce billet... C'était indiqué, forcé ! Mais, à moi, vous l'avouez, vous ne pouvez le contester. Aussi, depuis

longtemps, je vous cherchais, j'épiais cette occasion... »

Mais, si la fortune était ample et considérable, la main était maigre, tellement maigre, que Courbet, qui avait en horreur les femmes « diaphanes », même quand elles étaient princesses, et surtout quand elles atteignaient la cinquantaine, se déroba à cette invite et esquiva ce « traquenard ».

Se trouvant en villégiature dans l'Aisne, en septembre 1869, chez Arsène Houssaye, je crois bien, comme une jolie poétesse, M^{me} Jenny Sabatier, venait de réciter une pièce de vers « improvisée en l'honneur de l'hôte de la maison », Champfleury eut la méchanceté, — il s'en vante — de faire réciter ce poème *trois fois de suite* à cette jeune dame :

« C'est tellement beau qu'on ne saurait s'en rassasier ¹ ! »

1. Cf. Jules TROUBAT, *Sainte-Beuve et Champfleury*, p. 260 (Paris, Mercure de France, 1908).

Et la mystification faite au pâtissier Gru, pâtissier qui avait de grandes prétentions littéraires et « s'était mis en tête d'être auteur ».

Ledit pâtissier avait fait graver des cartes de visite, avec le mot *Spes*, surmontant une plume et un couteau entre-croisés, au-dessus de son nom. Comme il manifestait le désir d'être présenté à Daniel Stern, — la comtesse d'Agoult, femme de lettres alors réputée, — Champfleury imagina « une de ces folies comme on en lit dans *Don Quichotte* ».

« De complicité avec lui, conte M. Jules Troubat ¹, j'amenai, un dimanche, à Puteaux, où Champfleury avait établi son quartier d'été, la femme de charge de Sainte-Beuve, avec qui je corrigeais les épreuves, M^{me} Dufour, que nous présentâmes comme étant la comtesse.

1. *Une amitié à la d'Arthez*, p. 227 et suiv. ; et *Sainte-Beuve et Champfleury*, p. 231.

« Je la croyais blonde, dit tout bas le pâtissier à Champfleury. J'avais lu dans les journaux...

— Si vous croyez tout ce que disent les journaux ! » interrompit Champfleury.

M^{me} Dufour avait « des Lettres et du monde ». A part la couleur de ses cheveux — elle était brune — elle remplit très bien son rôle.

Champfleury occupait un pavillon dans un grand parc morcelé, au milieu duquel s'élevait un vaste chalet à plusieurs étages, dont les locataires, des Parisiens en villégiature, avaient leur cave dans un souterrain au-dessous de l'habitation. Après le dîner, on fit le tour du parc, puis du chalet, et comme on arrivait devant le souterrain, Champfleury descendit le premier, et le pâtissier et *la comtesse* l'y suivirent. Mais, presque aussitôt, Champfleury ressortit et ferma la porte à clef derrière lui, emprisonnant ainsi ses deux invités.

On entendit alors des rires, puis des cris étouffés, de vives protestations :

« Laissez-moi, monsieur !... Monsieur !
Voulez-vous bien... »

Enfin ces appels, de plus en plus suppliants :

« Monsieur Champfleury!... Ouvrez-nous !
Ouvrez donc ! »

On rouvrit à temps, et le premier mot de *la comtesse*, plus froissée peut-être au physique qu'au moral, fut celui-ci :

« Eh bien, si j'avais du faux, je crois que vous le sauriez, monsieur ! »

*
* *

Le dessinateur, écrivain et acteur Henri Monnier (1799-1877)¹, qui fut intimement lié avec les grands mystificateurs Romieu, H. de

1. Monnier a écrit aussi son prénom Henri avec un y : cf. CHAMPFLEURY, *Henry Monnier, sa vie, son œuvre* (Paris, Dentu, 1879 ; in-8). Sur le titre des *Mémoires de Monsieur Joseph Prudhomme*, que nous avons cités au début de cette étude, on lit : Henri Monnier.

Latouche, Balzac et Champfleury, et nous a parlé du « roi des mystificateurs », Musson, avec tant de détails ¹, a été lui-même un passionné de la mystification. Dans le gros volume qu'il a consacré à Henry Monnier, Champfleury a réservé tout un chapitre à « Henry Monnier mystificateur ² ».

Voici un échantillon des farces de l'auteur des *Mémoires de Monsieur Joseph Prudhomme* :

C'était du temps des anciens omnibus, vers 1860, où le conducteur, debout sur une étroite plate-forme, recevait la monnaie de mains en mains et la rendait de même. Suivant le public qui garnissait l'omnibus, Henry Monnier, très observateur, se plaisait à employer « un moyen de tentation, qui, disait-il, lui avait presque toujours réussi ». En faisant passer la monnaie d'une pièce, monnaie destinée à un voyageur assis dans le fond de la

1. Cf. ci-dessus, p. 14 et suiv.

2. CHAMPFLEURY, ouvrage cité, chap. xiv, p. 144-157.

voiture, il glissait, au milieu des sous, une piécette de cinquante centimes, et il était rare qu'« une bourgeoise », après avoir compté ce qui lui était rendu, ce qui lui arrivait, retournât la piécette excédante. Sur sa physionomie se lisaient des réflexions de ce genre :

« Le conducteur s'est trompé... J'ai pris l'omnibus, et cela ne me coûte rien, et je fais même un petit bénéfice... Mais si le conducteur s'apercevait qu'il m'a donné dix sous de trop ?... »

Après avoir gardé quelque temps l'argent dans sa main, « la bourgeoise » ou le voyageur, tenté par le démon du gain, succombait à la tentation, glissait l'argent dans sa poche, ou bien l'insérait dans son porte-monnaie, pour le mêler à d'autres pièces et nier effrontément au besoin. Souvent sa conscience alarmée le poussait à faire arrêter l'omnibus et à s'esquiver avec les dix sous de l'artiste mystificateur, « qui s'était ainsi payé à peu de frais un modèle de convoitise ».

« C'était encore en omnibus, et toujours à l'aide de la monnaie renvoyée à une voyageuse, qu'Henry Monnier faisait passer à celle-ci un petit billet contenant ces mots :

« Je vous aime.

« Le Conducteur. »

D'ordinaire cette déclaration amenait un aimable incarnat sur les joues de la dame, parfois des yeux en coulisse et une bouche en cœur. D'autres fois, des traits pincés, un regard hautain, dédaigneux et courroucé.

Une vieille duègne, qui avait reçu un de ces subreptices et mensongers petits poulets, et que le conducteur, toujours poli et prévenant, selon les recommandations de l'administration, aidait obligeamment à descendre en lui prenant la taille, administra, un jour, à ce trop galant et effronté subalterne, le plus retentissant soufflet qu'Henry Monnier ait entendu de sa vie ¹.

1. Cf. CHAMPFLEURY, ouvrage cité, p. 149-150.

*
* *

Parmi les mystificateurs contemporains, mentionnons le spirituel chroniqueur et romancier Willy (Henry Gauthier-Villars : 1859-....), qui s'est un jour amusé à créer de toutes pièces un grand poète belge, auquel nos plus illustres critiques consacrèrent des articles ; puis, une autre fois, publia de prétendus vers d'Edmond Rostand, que la presse accepta d'emblée comme authentiques et couvrit d'éloges ¹.

1. Cf. *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 30 septembre 1910, col. 489.

II. — MYSTIFIÉS

X

M^{lle} de Gournay : les trois Racan. — Les trois Hugo.

La mystification faite à M^{lle} de Gournay (1566-1645), la fille adoptive de Montaigne, par le chevalier de Bueil et Yvrande, au sujet de Racan (1589-1670), — l'histoire des *Trois Racan*, comme on l'appelle, — a été contée maintes fois et est bien connue; je ne puis l'omettre cependant, et la voici, telle à peu près que nous l'a transmise Tallemant des Réaux ¹.

Racan, ayant reçu de M^{lle} de Gournay un

1. *Historiettes*, Racan, t. II, p. 157 et suiv. (Paris, Techener, 1862).

exemplaire d'un ouvrage intitulé *L'Ombre*, qu'elle venait de publier, se disposa à aller la remercier de cet envoi et lui annonça sa visite. De son naturel très vive et emportée, M^{lle} de Gournay, qui était depuis peu de temps à Paris, ne connaissait Racan que de réputation et se réjouissait de le voir.

Bueil et Yvrande, amis intimes de Racan, ayant appris la visite projetée, s'avisèrent « de faire une malice » au poète et à la vieille fille. L'un d'eux, le chevalier de Bueil s'arrangea pour se présenter chez M^{lle} de Gournay une heure environ avant celle où Racan devait venir, et se donna comme étant Racan lui-même. Il adressa à M^{lle} de Gournay tous les remerciements et compliments d'usage, et, de son côté, « elle lui fit mille civilités à sa mode, et le remercia surtout de ce qu'étant jeune et bien fait, il ne dédaignait pas de venir visiter une pauvre vieille ».

Bueil, qui était doué de beaucoup d'esprit, et avait en quelque sorte étudié exprès

tous les ouvrages de M^{lle} de Gournay, continuait de célébrer ses mérites, et de s'extasier sur sa science et son génie. La bonne demoiselle était aux anges, et comme sa chatte, nommée Piaillon, miaulait et interrompait ce ravissant entretien, elle dit à Jamin, sa femme de chambre ou demoiselle de compagnie :

« Jamin ! Faites donc taire Piaillon... ou emmenez-la ! Elle m'empêche d'entendre M. Racan. »

Au bout d'un quart d'heure, le chevalier de Bueil prend congé de la dame du logis, et l'autre farceur, le complice Yvrande, ne tarde pas à arriver. La porte était entr'ouverte, et il n'eut pas la peine de se faire annoncer :

« J'entre bien librement, mademoiselle, dit-il ; mais l'illustre demoiselle de Gournay ne doit pas être traitée comme le commun des mortels.

— Voilà un compliment qui me plaît, riposte l'autre.

— Je viens vous remercier, mademoiselle, de l'honneur que vous m'avez fait en ayant bien voulu m'envoyer votre livre, reprend Yvrande.

— Moi, monsieur ? Je ne vous l'ai pas envoyé, mais je m'en vais tout de suite réparer cet oubli. Jamin, une *Ombre* pour ce gentilhomme !

— J'en ai une, mademoiselle. »

Et, pour lui prouver combien il avait lu et savouré son volume, Yvrande, qui avait non moins bien que le chevalier, son partenaire, étudié ce recueil, se met à le porter aux nues et à chanter les louanges de l'auteur.

« Vous êtes vraiment trop indulgent, monsieur, bien trop ! s'exclamait, toute rougissante, M^{lle} de Gournay. Mais ne saurai-je point votre nom ?

— Je suis Racan, mademoiselle, le poète Racan.

— Vous vous moquez de moi, monsieur.

— Moi ? Comment ! me moquer...

— Voyons, monsieur, c'est une plaisanterie...

— Me moquer d'une aussi illustre personne que vous, de la fille d'alliance du grand Montaigne ! Mademoiselle, comment pouvez-vous supposer ?...

— Alors c'est l'autre, celui qui sort d'ici qui s'est moqué de moi ! »

Et elle le crut d'autant mieux qu'Yvrande se montra plus enthousiaste encore de ses œuvres, — ses chefs-d'œuvre — que le premier visiteur, Bueil, ne l'avait fait.

« Enfin, conclut-elle, je suis toujours bien aise d'avoir vu deux gentilhommes si bien faits et si spirituels. »

On se sépare, et, un moment après, voilà Racan, le vrai, cette fois, qui se présente. Il semblait hors d'haleine, étant « un peu asthmatique, et la demoiselle était logée au troisième étage ». Pour comble, Racan était affligé d'un très sensible défaut de prononciation. « Il bégaye et n'a jamais su prononcer son

nom, car, par malheur, l'*r* et le *c* sont les deux lettres qu'il prononce le plus mal. Plusieurs fois, il a été contraint d'écrire son nom pour le faire entendre. Bon homme du reste et sans finesse. »

Vous devinez et voyez la scène.

« Excusez si je prends un siège, dit Racan sans cérémonie et en bafouillant comme d'habitude ; je n'en peux plus... Pourquoi diable vous être logée si haut ? »

« Voilà un drôle de personnage ! se dit M^{lle} de Gournay. Quel est donc ce rustre ? »

« Ah ! mademoiselle, que c'est haut ! continue l'autre. Je viens vous remercier... vous rendre grâce de votre *Ombre*, que j'ai bien reçue... Je vous en suis infiniment obligé...

— Mais je ne vous l'ai pas envoyée, monsieur. Je ne l'ai encore donnée qu'à M. de Malherbe et à M. de Racan.

— Justement, c'est moi !

— Vous ?

— Oui, moi, Racan.

— Et les autres alors ?

— Quels autres ?

— Au moins les deux autres étaient-ils gentils et plaisants, n'est-ce pas, Jamin ? Tandis que celui-ci... un joli personnage !

— Mademoiselle, il n'y a pas d'autre Racan que moi !

— Je ne sais pas qui vous êtes, réplique M^{lle} de Gournay ; mais vous êtes certainement le plus sot des trois. Et puis assez ! j'en ai assez de cette plaisanterie ! »

Et la voilà qui se met à crier : A l'aide ! Au voleur ! Des voisins accourent, on entraîne Racan et on le jette dehors.

M^{lle} de Gournay ne tarda cependant pas à être désabusée, à découvrir que le dernier des trois Racan était le bon, le vrai.

« Le lendemain, de bonne heure, elle va le trouver. Il était encore au lit, il dormait. Elle tire le rideau ; il l'aperçoit et se sauve dans un cabinet, et, pour l'en faire sortir, il fallut capituler. Depuis, ils furent les meilleurs amis

du monde, car elle lui demanda cent fois pardon ' . »

*
* *

Sans nous astreindre ici à l'ordre chronologique, que nous nous efforçons de suivre, nous rapprocherons de l'histoire des *Trois Racan* celle des *Trois Hugo*, et nous conterons cette dernière aventure à peu près dans les mêmes termes que la rapporte le journal *L'Audience*, dans un compte-rendu de « Justice de paix » du mois de décembre 1840 ². Encore, parmi les trois Racan, y en avait-il un de bon, tandis que les trois Hugo sont faux et controuvés tous les trois.

Il s'agit d'un trio d'effrontés larbins qui s'avisèrent d'usurper le nom de Victor Hugo, et de se faire passer pour lui auprès d'une

1. TALLEMANT DES RÉAUX, ouvrage cité, t. II, p. 161.

2. Reproduit dans le journal *Le Voleur*, Gazette des journaux français et étrangers, 31 décembre 1840, p. 574.

poétesse provinciale, une dame Voisin, qui leur intenta un procès afin de rentrer en possession d'une pièce de vers à eux remise, destinée à célébrer le retour des cendres de l'empereur.

M^{me} Voisin, femme d'une quarantaine d'années, dépose ainsi :

« J'avais beaucoup entendu parler, dans mon département, de M. Victor Hugo, qui a fait *Les Orientales* ; j'adorais son genre de versification, et je résolus de lui dédier mon poème intitulé *Les Cendres de Napoléon*. En conséquence, j'allai un soir chez lui, et je fus introduite dans une salle où se trouvaient un grand nombre de messieurs à table. Je leur laissai mes *Cendres*, avec prière de les remettre à l'illustre poète, qui, me dirent-ils, était absent. Le lendemain, je vois arriver chez moi un grand joufflu. « Madame, me « déclare-t-il dès l'abord, à côté de vous, « Boileau et Béranger sont de la petite bière, « défunt Jean-Baptiste Rousseau est un pal-

« toquet, et Racine ne vous va pas à la che-
« ville : je ne vous dis que ça. » (*Rire géné-*
« *ral.*) — « Monsieur, répliquai-je à cet
« homme, qui peut me valoir ce compliment ?
« Qui êtes-vous ? » — « Je suis Victor Hugo,
« madame, et j'ai lu vos *Cendres.* » — « Vous
« les avez lues ? » — « Oui, certes, et j'en ai
« pleuré comme une bête. Dieu ! comme c'est
« écrit fin ! » (*Rire général.*) Je pensais qu'il
voulait dire que c'est finement conçu et fine-
ment exprimé. Je remerciai de tout cœur le
grand poète, et lui fis le meilleur accueil qu'il
me fût possible. Il daigna accepter une col-
lation, et je remarquai qu'il mangea onze me-
ringues sans boire. En me quittant, il me
promit sa protection.

LE JUGE. — A-t-il tenu parole ?

M^{me} VOISIN. — Je ne le revis plus, monsieur.
Mais, chose étrange, le lendemain, à la même
heure, un individu vêtu d'un habit de céré-
monie, petit, musqué, se présenta et demanda
à me parler. « Qui êtes-vous ? lui demandai-

« je. » — « Je suis Victor Hugo », me répon-
« dit-il. — « Comment ! Victor Hugo ? Ce
« n'est donc pas lui qui est venu me voir hier,
« qui a mangé des meringues avec moi... »
« — « Je n'aime pas la pâtisserie, interrom-
« pit ce visiteur ; mais j'aime la beauté, et
« vous en êtes... de la beauté... considéra-
« blement ! » — « Monsieur, lui demandai-je,
« avez-vous lu mes *Cendres* ? » — « Un peu,
« mon neveu ! me répliqua le grand homme.
« (*Hilarité prolongée.*) Ils sont gentils, vos
« vers ; c'est seulement dommage que... »
« — « Quoi donc ? » fis-je. — « Dommage
« qu'ils ne se chantent sur aucun air ; j'en
« ai essayé quarante-deux, sans compter ce-
« lui de *La Colonne*, et cela ne va pas. »
« — « Je comprends, lui dis-je ; vous aimez
« la poésie légère, l'ode, dans laquelle vous
« excellez. » — « Ah ! oui, me dit-il, l'ode,
« c'est mon fort. Quand j'y suis, voyez-vous,
« je ferais une ode à n'importe qui et sur
« n'importe quoi, à un garde champêtre aussi

« bien que sur une omelette au lard. Tenez,
« reprit-il, je vous apporte un petit échantil-
« lon de ma muse. » — « A moi ? Quel hon-
« neur et quel bonheur ! » m'écriai-je. —
« N'ajoutez pas un mot, femme adorable :
« vous n'avez que ce que vous méritez. »
Aussitôt après son départ, je dépliai le papier
qu'il m'avait laissé et, voici ce que je lus :

*Victor Hugo à Madame Voisin,
sur sa jolie pièce de vers.*

J'ai lu ton poème, femme charmante ;
Mais il y a une circonstance qui me tourmente,
C'est de savoir si tu veux être mon amante,
Pour mon bonheur.

Comme un gigot mortifié, mon cœur est tendre.
J'espère que tu n'seras pas assez folle pour te
[défendre,
Sinon prends garde d'ajouter à tes *Cendres*,
Les cendres de mon cœur.

(Hilarité prolongée.)

LE JUGE. — Vos aventures finissent-elles là, madame ?

M^{me} VOISIN. — Non, monsieur, ce n'est pas fini. Le jour suivant, arrive chez moi un homme énorme, d'un embonpoint formidable. Il était tout essoufflé ; il tombe comme une masse sur une chaise de mon salon, en me disant : « Victor Hugo !... » — « Monsieur, « observai-je, on se fait annoncer avant d'entrer chez quelqu'un. Qui êtes-vous ? » — « Victor Hugo ! » (*Nouveaux rires.*) — « Ah « çà, lui dis-je, j'en ai déjà vu deux ! » — « Cela n'a rien d'étonnant, madame ; cela « prouve seulement que vous avez la vue « bonne. Au reste, il y a dans Paris cinquante « individus qui vivent de mon nom. Je connais un Alsacien qui a crédit chez son bottier en se faisant passer pour moi... Je ne « veux pas le traîner devant les tribunaux, « pas la peine ! » — « Vous avez lu mes vers, « monsieur ? » — « Comment donc ! Certainement ! » — « Eh bien ? » — « Ils sont

« drôles, oui, drôlets, ...gentils tout plein !...
« les longs surtout. » — « Les longs ? les
« vers héroïques ? » — « Oui, ils conviennent
« on ne peut mieux à la situation. » — « Ne
« travaillez-vous pas pour la scène ? » deman-
« dai-je encore. — « Pour la *Seine*, fichtre !
« fit mon visiteur. Être charrié pendant trois
« mois, merci ! Par le temps qui court on a
« trop de peine à rompre la glace. » — « La
« scène s'est pourtant assez élevée, grâce à
« vous, maître ; elle a atteint une grande hau-
« teur. » — « Treize pieds d'eau ce matin,
« répondit le grand homme ; mais ça ne vaut
« pas le Rhône qui a inondé... ou plutôt,
« comme on dit, servi des bains à domicile
« à trois départements. » (*Hilarité prolongée.*)
Quand je vis, monsieur le juge, que le
prétendu poète parlait fleuve quand je lui par-
lais théâtre, j'envoyai chercher un agent de
police, et, devant lui, ce barde de contrebande
avoua, sans se faire prier, qu'il avait voulu
me jouer une farce, ainsi que ses amis, en se

faisant passer pour l'auteur de *Notre-Dame de Paris*. Aujourd'hui, je réclame mon manuscrit, que ces messieurs n'ont pas remis à son adresse. »

Les trois valets, mandés devant le juge, reconnaissent qu'ils se trouvaient rassemblés chez M. Victor Hugo, dans une salle attenant à la cuisine, le soir où la demanderesse se présenta. Il y avait un bal de domestiques, et ce bal se donnait pendant que le poète et sa famille étaient allés en soirée chez des amis. Tous ces Frontins, qui avaient remarqué la figure comique, « la bonne bille » de cette Muse sur le retour, avaient jugé plaisant de lui faire une niche. Ils ont d'ailleurs retrouvé le manuscrit de « cette vieille folle », le précieux manuscrit des *Cendres de Napoléon* ; l'un d'eux s'en est muni, ce qui leur permet de le restituer sur-le-champ, et la cause est rayée du rôle.

XI

Voiture et M^{me} de Rambouillet. — Molière et le président Rose.
— Voltaire et La Motte-Houdar. — Antoine Galland. — Marmontel.

Le poète et fameux épistolier Vincent Voiture (1598-1648) fut un jour plaisamment mystifié par M^{me} de Rambouillet : c'est encore Tallemand des Réaux ¹ qui nous conte la chose :

« Voiture avait fait un sonnet dont il était assez content ; il le donna à M^{me} de Rambouillet, qui le fit imprimer avec toutes les précautions de chiffre et d'autre chose, et puis le fit coudre adroitement dans un *Recueil* de vers imprimé il y avait assez longtemps. Voiture

1. *Historiettes*, Voiture, t. II, p. 350.

trouve ce livre, que l'on avait laissé exprès ouvert à cet endroit-là ; il lut plusieurs fois ce sonnet ; il dit le sien tout bas, pour voir s'il n'y avait point quelque différence ; enfin cela le brouilla tellement qu'il crut avoir lu ce sonnet autrefois et qu'au lieu de le produire, il n'avait fait que s'en ressouvenir ; on le désabusa enfin, quand on en eut assez ri. »

*
* *

Molière (1622-1673) fut victime d'un tour analogue, que lui joua le président Rose, Toussaint Rose (1611-1701), secrétaire de Louis XIV, président à la Chambre des comptes et membre de l'Académie française, « homme de beaucoup d'esprit, au dire de Saint-Simon ¹, et qui avait des saillies et des reparties incomparables, beaucoup de lettres... » C'était à propos du couplet bachique

1. *Mémoires*, t. II, p. 150 (Paris, Hachette, 1865).

qu'on trouve dans *Le Médecin malgré lui*
(I, 5) :

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux,
Vos petits glou-gloux !
Mais mon sort ferait bien des jaloux,
Si vous étiez toujours remplie.
Ah ! bouteille, ma mie,
Pourquoi vous vuidez-vous ?

Au milieu d'une nombreuse réunion, chez le duc de Montansier, le président Rose reprocha à Molière d'avoir commis un plagiat, lui soutenant que ce couplet n'était autre qu'une épigramme latine bien connue, et qu'il lui récita, ou plutôt lui chanta séance tenante :

*Quam dulces,
Amphora amœna,
Quam dulces
Sunt tuæ voces !*

*Dum fundis merum in calices,
Utinam semper esses plena !
Ah ! ah ! cara mea lagena,
Vacua cur jaces ?*

Cette accusation « donna lieu à une fort vive et fort plaisante dispute » ; et ce n'est qu'après avoir joui quelque temps de la stupeur de Molière, que le président Rose le rassura en se déclarant l'auteur des *gouglois latins* ¹.

*
* *

Le chancelier Daguesseau (1668-1751) « apprenait tout, et, doué de la plus vaste mémoire, il retenait tout », dit Sainte-Beuve ². « L'admirable avocat général Daguesseau, qui sait toutes mes chansons, et qui les retient comme s'il n'avait autre chose à faire »,

1. Cf. MOLIERE, *Œuvres*, édition des Grands Écrivains, t. VI, p. 55 et suiv., note 5.

2. *Causeries du lundi*, t. III, p. 409.

écrivait de lui à M^{me} de Sévigné M. de Coulanges ¹. « On raconte qu'un jour Boileau lui ayant récité quelque épître ou satire qu'il venait de composer, Daguesseau lui dit tranquillement qu'il la connaissait déjà, et, pour preuve, il se mit à la lui réciter tout entière. Boileau, étonné, se fâcha presque ; puis, quand il vit que ce n'était qu'un prodige de mémoire, il admira ². »

*
* *

La Motte-Houdar (1672-1731), poète, fabuliste et auteur dramatique, causa un jour à Voltaire un étonnement ou ahurissement semblable à celui que nous venons de voir Voiture, Molière et Boileau éprouver.

La Motte-Houdar était doué d'une mémoire prodigieuse, et comme Voltaire, fort jeune

1. Lettre du 27 janvier 1696.

2. **SAINTE-BEUVE**, ouvrage cité, même page.

alors et à ses débuts, venait de lui lire, en présence d'un nombreux auditoire, une tragédie de sa composition :

« Elle est très belle, votre tragédie, lui dit La Motte, et j'ose vous répondre du succès. Une seule chose me fait peine, c'est que vous donnez dans le *plagiarisme* ; je puis vous citer comme preuve la seconde scène du quatrième acte. »

Voltaire de protester aussitôt, et avec toute l'assurance et la hardiesse d'une conscience sans reproche.

« Je n'avance rien qu'en connaissance de cause, reprit La Motte, et, pour vous le démontrer, je vais vous réciter cette même scène, que je me suis fait jadis un plaisir d'apprendre par cœur, et dont il ne m'est pas échappé un seul vers. »

En effet, il la récita tout entière sans hésiter, et d'un ton aussi ferme et aussi animé que si lui-même l'eût faite. Tous les auditeurs se regardaient les uns les autres, et ne sa-

vaient que penser. L'auteur surtout était absolument déconcerté.

Quand La Motte eut un peu joui de son embarras : « Remettez-vous, monsieur, lui dit-il ; la scène en question est de vous, ainsi que tout le reste ; mais elle m'a paru si belle et si touchante, que je n'ai pu m'empêcher de la retenir ¹. »



On sait que la plupart des histoires des *Mille et une Nuits* débutent par une phrase de ce genre, adressée par Dinarzade à sa sœur Scheherazade :

« Ma chère sœur, si vous ne dormez pas, contez-nous donc un de ces beaux contes que vous savez. »

Il paraît que cette monotonie, ce refrain

1. Cf. Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. II, p. 83.

déplut à certaines personnes, et valut au traducteur Antoine Galland (1646-1715) quelques railleries, celle-ci, entre autres :

Galland, qui demeurait rue Dauphine, fut, une nuit d'hiver, réveillé par des jeunes gens qui sortaient d'un souper et se mirent à l'appeler de toutes leurs forces :

« Monsieur Galland ! Monsieur Galland ! »

Galland se jette à bas du lit, et court en chemise ouvrir sa fenêtre. Il faisait un froid de loup.

« Qu'y a-t-il donc ? Que me veut-on ? »

Et cette irrévérencieuse jeunesse de répondre en chœur :

« Monsieur Galland ! Si vous ne dormez pas, faites-nous donc un de ces beaux contes que vous savez, et que vous contez si bien¹. »

*
* *

1. Cf. Charles NODIER, Notice sur Galland, *Les Mille et une Nuits*, t. I, p. vi (Paris, Garnier, s. d.); — et Edmond GUÉRARD, ouvrage cité, t. II, p. 134.

A l'époque où Marmontel (1723-1799) dirigeait le *Mercure*, son bon ami Cury, intendant des Menus-Plaisirs, lui joua, à lui et à un Lyonnais nommé Annibal Michon, un tour pendable.

L'abbé Pernetti (ou Pernetty) venait de publier ses *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon ou les Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon, 1757, 2 vol. in-8), où Annibal Michon et sa famille sont amplement loués. M. de Cury enlève deux pages du dernier numéro du *Mercure*, et les remplace adroitement par deux pages imprimées avec des caractères pareils, et où s'étalait la plus violente critique de l'ouvrage de Pernetti. Elle se terminait par ces mots abominables :

« Que nous importe, en effet, qu'*Annibal Michon*, ou *Animal Bichon*, vive dans le célibat? Si la nature lui a refusé les avantages nécessaires pour perpétuer son espèce, il ferait mieux de solliciter une place dans le sérail de Constantinople, que de végéter à Paris,

où l'auteur assure qu'il a établi son domicile. »

Le journal était placé bien en vue sur la cheminée du salon, et Annibal Michon, très avide de nouveautés littéraires, ne manque pas de prendre ce numéro et de courir au compte-rendu du livre de Perneti, — à ce qui l'intéressait personnellement.

On devine sa fureur.

« Ce misérable Marmontel ! Et je reconnais son style ! C'est bien de lui... Et nous étions pourtant si bien ensemble ! J'avais pour lui tant d'estime, tant d'affection ! »

Il se précipite dehors, et vole chez le directeur du *Mercur*e, décidé à lui demander réparation de cette insulte.

Marmontel ne sait pas ce que l'autre lui veut, il n'y comprend rien.

« Que l'article ne soit pas de vous, passe encore, je l'admets ! riposte Michon, toujours bouillant de colère ; mais l'outrage n'en subsiste pas moins...

— Mais il n'y a aucun outrage, aucune

critique sur vous dans le *Mercur*e, rien que des éloges...

— Par exemple !

— Tenez ! »

Et Marmontel de lui montrer une pile d'exemplaires de l'horrible numéro, d'ouvrir un à un ces exemplaires, et de montrer à Michon que ce numéro ne contient pas la moindre critique contre lui, qu'il ne s'y trouve que des compliments...

« Mais alors ?... »

— Une simple facétie de notre ami commun M. de Cury, j'en suis certain, conclut Marmontel, et facétie absolument ignorée du public¹. »

1. Cf. Edmond GUÉRARD, ouvrage cité, t. II, p. 137.

XII

Poinsinet. — Crébillon fils. — Laharpe. —
Restif de la Bretonne.

Parmi les auteurs *mystifiés*, Poinsinet, déjà nommé, et à l'occasion de qui, avons-nous dit, fut créé le mot de « mystification », Antoine-Alexandre-Henri Poinsinet (1735-1769), *le petit Poinsinet*, qu'il ne faut pas confondre avec son cousin le poète Louis Poinsinet de Sivry (1733-1804), mérite très probablement la première place.

« Le sieur Poinsinet, appelé par dérision, depuis son voyage d'Espagne, *Don Antonio Poinsinetto*, lit-on dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont¹, nouvelle dénomination qu'il

1. 29 juillet 1769, p. 354 (Paris, Delahays, 1859).

s'était donnée lui-même, croyant se dégrader par là et acquérir un vernis de noblesse catalane, après avoir déjà parcouru plusieurs villes de ce royaume avec sa troupe de comédiens, et cherché à établir en différents endroits des opéras-comiques, sorte de spectacle fort à la mode aujourd'hui chez toutes les nations, se regardait déjà comme un conquérant littéraire, lorsque, par un accident malheureux, il s'est enseveli, lui et toute sa gloire, dans le Guadalquivir, à Cordoue, capitale de l'Andalousie, et s'est noyé dans ce fleuve (le 7 juin 1769). Cette ville est, comme on le sait, célèbre par la naissance des deux Sénèque : elle va le devenir encore plus par le trépas de l'auteur dont nous parlons.

« Le défaut de fortune et l'inconduite avaient forcé ce bouffon de la littérature à s'expatrier. C'est un des personnages les plus singuliers qu'on pût voir, qui, à beaucoup d'esprit et de saillies, joignait une ignorance si crasse, une présomption si aveugle, *qu'on lui faisait croire*

tout ce qu'on voulait en caressant sa vanité. La postérité ne pourra jamais comprendre tout ce qui lui est arrivé en pareil genre. Les tours qu'on lui a joués, et auxquels il s'est prêté dans l'ivresse de son amour-propre, sont d'une espèce si singulière et si nouvelle, qu'il a fallu créer un mot pour les caractériser. Notre langue lui doit de s'être enrichie du terme de *mystification*, terme généralement adopté, quoi qu'en dise M. de Voltaire, qui voudrait le proscrire, on ne sait pourquoi. »

A la suite des Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie, Jean Monnet a joint un récit détaillé des mystifications faites au pauvre petit Poinset ¹. Vingt-trois chapitres du tome deuxième de cet ouvrage, près de deux cents pages, sont consacrées à ces farces et drôleries, dont plus d'une est passablement grivoise et choque notre goût. Le petit Poin-

1. Voir ci-dessus, p. 4.

sinet adorait le beau sexe, et ce culte lui vaut de cruelles mésaventures.

Voici quelques-uns de ces « tours incroyables » joués à Poincinet.

Un jour Palissot lui fit voir une lettre supposée d'un souverain d'Allemagne, le chargeant de chercher en France un jeune homme instruit et qui consentît à faire l'éducation du prince héréditaire. Poincinet, comme on s'y attendait, pria aussitôt son ami de lui réserver cette place, « qui me conviendrait à merveille...

— Entendu ! lui répond Palissot. Je vais écrire en ta faveur. Tu peux compter sur moi. »

Quelque temps après, feignant d'avoir reçu la réponse du souverain allemand, il dit à Poincinet qu'on est tout prêt à le nommer gouverneur du jeune prince.

« Mais il y a un obstacle...

— Lequel ?

— C'est que le prince est luthérien, et qu'il faut être de sa religion.

— Qu'à cela ne tienne, répond Poinsinet ; je me fais Turc, Juif, Bramin, s'il le faut ! »

Sur cette assurance, on prend jour pour lui faire faire abjuration, et il signe devant témoins une profession de foi, telle qu'il avait plu de l'imaginer.

Puis, la chose terminée, on s'empresse, de différents côtés, d'entretenir Poinsinet des conséquences graves, très graves, d'une pareille action. On lui assure même que des ordres sont donnés pour l'arrêter comme renégat.

« M'arrêter ?

— Hélas ! oui. »

Le voilà pris de peur. Que faire ? Sur le conseil de ses bons amis, il se décide à se travestir en femme et s'enferme dans une cave, où il ne se croit pas encore en sûreté.

On lui persuade alors qu'un certain « philosophe cabalistique » possède le secret de

le rendre invisible. Il veut aussitôt en faire l'épreuve. Ledit philosophe ou sorcier lui frotte le visage d'une pommade jaune, et le conduit chez Landel, fameux traiteur, chez qui tous les complices de la farce s'étaient réunis pour souper.

Poinsinet entre, et personne ne fait mine de l'apercevoir. On parle de lui comme s'il était absent, c'est-à-dire qu'on ne ménage ni ses mœurs ni son esprit. On ne se contente point de blesser son amour-propre : tantôt on lui jette un verre de vin par la figure, tantôt une assiette dans le dos ou dans les jambes. A toutes ces gentilleses Poinsinet se disait en lui-même :

« Voilà bien la preuve que je suis invisible ! Pas de doute ! »

Encouragé par cette expérience, il prend la résolution de dérober de l'argent à son père et en sa présence même. Il s'introduit dans le cabinet paternel, en ayant bien soin de marcher sur la pointe des pieds : le « phi-

losophe cabalistique » ne lui a-t-il pas assuré que si, par malheur, il posait le talon à terre, le charme cesserait? Le père, plongé dans son travail, ne s'aperçut pas d'abord que son fils venait d'entrer; mais, comme il tournait la tête, soudain il le vit allongeant le bras vers le secrétaire et près de s'emparer d'une pile d'écus. Le père Poinsinet, qui n'était pas dans le secret de la mystification, saisit vite un fouet, qui se trouvait à point nommé sous sa main, et se mit à taper à tour de bras sur son fils, le voleur; et, tout en criant et hurlant, celui-ci murmurait:

« Oh! sûrement! j'ai posé le talon... J'ai eu tort! C'est de ma faute! Je n'aurais pas dû poser le talon! »

Une autre fois, Palissot, ou quelque autre bon drille, proposa à Poinsinet d'acheter la charge d'*écran* chez le roi; et, pendant quinze jours, pour se préparer à son futur emploi, le petit Poinsinet accoutuma ses jambes à soutenir l'ardeur d'un brasier.

Une autre fois encore, on lui persuada que, pour avoir droit aux bienfaits de l'impératrice de Russie, on ne peut mieux disposée envers lui, il était indispensable qu'il se fît recevoir membre de l'Académie de Saint-Petersbourg, mais que, préalablement, il lui fallait apprendre la langue russe.

« Si l'impératrice te mande près d'elle, t'appelle à la cour, il faut bien que tu saches le russe !... »

— C'est évident ! »

Mais, après six mois d'étude avec je ne sais quel professeur ou farceur, il se trouva que Poincinet avait appris non le russe mais le bas-breton.

On lui fit accroire, un autre jour encore, qu'il avait tué un homme en duel, quand il avait à peine tiré et brandi son épée, et que, pour ce meurtre, il venait d'être condamné à être pendu. On lui fit lire sa sentence imprimée ; un faux crieur la hurlait sous sa fenêtre ; et Poincinet de se couper les cheveux, de se

déguiser en abbé, tout en pleurant à chaudes larmes, de se cacher, de vouloir s'enfuir. Mais le roi intervenait heureusement, et lui accordait sa grâce, comme à un grand poète, cher à toute la nation.

*
* *

Sébastien Mercier, qui, dans son *Tableau de Paris*, au chapitre des « Mystifications »¹, a amplement parlé de Poinsinet, nous y conte une touchante aventure, une mystification encore, dont Crébillon fils fut le héros.

« ... Des railleurs imaginèrent un singulier complot, mais qui n'avait rien d'outré ni de cruel : c'était de faire accroire à Crébillon fils qu'il avait perdu cet esprit facile, léger, délicat, bonnement caustique (dans un juste degré), qui le distinguait avantageusement et le rendait si aimable dans les sociétés. Plus on a de cet esprit, moins on y croit. Crébillon

1. Tome II, p. 124-127 (Paris, Bibliothèque nationale, 1904).

fil, dans un souper, voyant tous ses amis hausser les épaules à chaque mot qu'il disait, s'imaginait n'avoir proféré que des sottises, lorsqu'il avait été plus brillant que jamais. Il tomba dans un fauteuil, et s'écria douloureusement :

« Il est donc vrai, mes amis, que je n'ai
« plus d'esprit ! Hélas, il y a quelque temps
« que je m'en suis aperçu ! Mais pourquoi
« m'avez-vous laissé parler ? Souffrez-moi tel
« que je suis ; car il m'est impossible de me
« séparer de vous, quoique je ne sois plus
« digne d'assister à vos entretiens. »

« Cette charmante bonhomie révélait une
âme candide et sans orgueil. Crébillon n'en fut que plus cher à ses amis, qui l'embrassèrent en lui certifiant qu'il était toujours aussi spirituel que bon. »

*
* *

Peu de temps après être redevenu plus ou moins dévot, le critique Laharpe (1739-1803)

fut en butte à une singulière tentative de mystification, dont Sainte-Beuve nous a transmis le détail.

« Voici, écrit-il ¹, une histoire très vraie, que j'ai entendu plus d'une fois raconter de la bouche même de l'aimable personne qui en avait été témoin et un peu complice. On y trouvera une nouvelle preuve de la sincérité de Laharpe dans son incomplète mais réelle conversion.

« C'était au château de Clichy, où M^{me} Récamier passait l'été. Laharpe y était venu pour quelques jours. On se demandait (ce que tout le monde se demandait alors) si sa conversion était aussi sincère qu'il le faisait paraître, et on résolut de l'éprouver. C'était le temps des mystifications, et on en imagina une qui parut de bonne guerre à cette vive et légère jeunesse. On savait que Laharpe avait beaucoup aimé de tout temps les

1. *Causeries du lundi*, t. V, p. 137-138.

dames, et que ç'avait été un de ses grands faibles. Un neveu de M. Récamier, neveu des plus jeunes, et apparemment des plus jolis, dut s'habiller en femme, en belle dame, et, dans cet accoutrement, il alla s'installer chez M. de Laharpe, c'est-à-dire dans sa chambre à coucher même. Toute une histoire avait été préparée pour motiver une intrusion aussi imprévue : « On arrivait de Paris, on avait « un service pressant à demander, on n'a- « vait pu se décider à attendre au lende- « main, » etc. Bref, M. de Laharpe, le soir, se retire du salon et monte dans son appartement. De curieux et mystérieux auditeurs étaient déjà à l'affût derrière les paravents pour jouir de la scène. Mais quel fut l'étonnement, le regret et un peu le remords de cette folâtre jeunesse, y compris la soi-disant dame, assise à un coin de la cheminée, de voir M. de Laharpe, en entrant, ne regarder à rien et se mettre simplement à genoux pour faire sa prière, une prière qui se prolongea long-

temps ! Lorsqu'il se releva et qu'approchant du lit il avisa la dame, il recula de surprise. Mais celle-ci essaya en vain de balbutier quelques mots de son rôle, M. de Laharpe y coupa court, lui représentant que ce n'était ni l'heure ni le lieu de l'entendre, et il la remit au lendemain en la reconduisant poliment. Le lendemain il ne parla de cette visite à personne dans le château, et personne non plus ne lui en parla. »

*
* *

En 1795, au lendemain du 9 thermidor, Grimod de la Reynière (1758-1838), le roi des gourmands, qui s'était prudemment tenu coi pendant la période révolutionnaire, reparut, et fonda, au Palais-Royal, chez le fameux restaurateur Méot ¹ les *Déjeuners des Mystificateurs*.

1. Dans ses *Mystificateurs et Mystifiés* (p. 145 et suiv. ; Paris, sans nom d'éditeur, 1875), à qui j'emprunte ces détails

Choudard-Desforges, l'auteur des scabreux *Mémoires d'un homme de lettres*, et d'une pièce bien vantée et applaudie jadis, *Le Sourd*

et les suivants, Paul Lacroix (bibliophile Jacob) orthographie *Méo* ; mais, dans son ouvrage *Directoire, Consulat et Empire*, (p. 149 ; Paris, Didot, 1884), il écrit *Méot*, qui me semble la véritable orthographe : « Méot, le grand Méot, s'était un peu compromis en tenant table ouverte pour les plus terribles despotes de la Convention ; mais sa clientèle lui revint après le 9 thermidor ». Restif de la Bretonne, dans *Monsieur Nicolas* (neuvième époque, 1797 ; t. XI, p. 217 ; Paris, Liseux, 1883), écrit *Méo*, sans *t*. Dans une lettre à sa cousine, Mme Pigalle, lettre datée de Mileto, 25 octobre 1806, P.-L. Courier (*Œuvres*, p. 473 ; Paris, Didot, 1865, in-18) conte, sur un certain Méot, « le fameux traiteur Méot », cuisinier du roi de Naples, Joseph Bonaparte, cette savoureuse anecdote : « Vous me demandez ce que nous faisons. Peu de chose ici : nous prenons un petit royaume pour la dynastie impériale. Qu'est-ce que la dynastie ? Méot vous le dira. Le fameux traiteur Méot est cuisinier du roi, qui s'amuse souvent à causer avec lui ; le seul homme, dit-on, pour qui Sa Majesté ait quelque considération. « Méot, lui dit le roi, tu me pousses ta famille, tes nièces, tes « cousins, tes neveux, tes fieux ; tu n'as pas un parent à la « mode de Bretagne, marmiton, gâte-sauce, qu'il ne faille pla- « cer et faire gros seigneur. — Sire, c'est ma dynastie », lui répondit Méot. Voilà un joli conte que vous ferez valoir en le contant avec grâce : vous ne pouvez faire autrement. »

ou L'Auberge pleine, dont l'intrigue, précisément, repose sur une mystification ; — le chevalier de Piis, poète et chansonnier ; — le cynique libelliste Pellepore ; — les romanciers Félix Nogaret (le futur *Aristénète français*) et Jean-Armand Charlemagne ; — le gazetier royaliste Martainville ; — l'acteur et auteur dramatique Mayeur de Saint-Paul ; — le plaisant économiste Turmeau de la Morandière ; — le terrible marquis de Sade, dont les livres se vendaient alors publiquement chez les libraires du Palais-Égalité ; — Musson, l'inévitable Musson, dont nous avons déjà parlé et reparlerons plus loin ; — et quantité d'autres épicuriens prenaient part à ces agapes.

Les renseignements manquent sur l'organisation de cette société, qui subsistait encore cependant à la fin de la Restauration, mais n'a même pas eu soin de rédiger ses statuts. Le bibliophile Jacob, à qui l'un des anciens convives de Grimod de la Reynière avait fourni quelques détails, remarque que

ce déjeuner fut probablement « la cause plutôt que la conséquence d'une réunion de gens d'esprit et de mauvais plaisants, qui s'adonnèrent, par goût, par habitude et par désœuvrement, au grand art de la mystification, où chaque convive s'efforça de se surpasser en surpassant son voisin. De cette concurrence, de cette émulation, sortirent sans doute plus de lourdes et plates méchancetés que de traits ingénieux et de railleries spirituelles ¹. »

C'est durant l'un de ces déjeuners qu'on annonça à Restif de la Bretonne (1734-1806) qu'il venait d'être élu membre de l'Institut. Peu d'hommes étaient mieux doués que « Monsieur Nicolas » pour prêter flanc à la plaisanterie. Avec sa candide prétention à tous les genres de succès, son intarissable faconde, sa sensibilité exagérée, malade, son imagination effrénée, cet enthousiasme bouillonnant qui allait jusqu'à l'hallucina-

1. Paul LACROIX (bibliophile Jacob), ouvrage cité, p. 154.

tion, Restif était vraiment né « gobeur ». « On remplirait un volume des mystifications sans nombre dont il a été victime, note M. Jules Soury ¹. Pour n'en citer qu'une seule,

1. *Portraits du XVIII^e siècle*, Restif de la Bretonne, p. 212-213 (Paris, Charpentier, 1879). « Ce grand fonds de naïveté, écrit encore M. Jules Soury (*ibid.*), — et ces judicieuses considérations rentrent tout à fait dans notre sujet, — est peut-être ce qu'il y a de meilleur dans Restif. A la fin, on est touché de tant de candeur. A la vérité, il y a ici autre chose encore que de la simplicité. Comme tous les gens à imagination effrénée, et que ne tempère aucune judiciaire, Restif est dupe des fantômes de son imagination : il lui arrive d'ajouter une foi absolue à tout ce qu'il a rêvé pendant le sommeil ou la veille. Ainsi, il commença certainement pas regarder comme un badinage la fameuse généalogie qui fait descendre les *Restif* de l'empereur romain Pertinax, uniquement parce que les noms sont traduits l'un par l'autre dans les dictionnaires latins. Il n'est pas impossible que cette folie remonte en réalité à son aïeul Pierre Restif. Mais on ne badine pas sans danger avec les idées fixes. Restif finit par croire à cette généalogie, qu'on dirait imitée du fameux chapitre de *Pantagruel* intitulé : « De « l'origine et antiquité du grand Pantagruel » ; il imprima partout sa « généalogie », et soutint que ses titres étaient déposés à la Bibliothèque royale. Cette prétention n'est pas aussi étrange qu'il paraît : tous les gardes du Cabinet des titres, à la Bibliothèque nationale, ont rencontré des fous de cette espèce. »

Restif a vécu et il est mort avec la plus intime conviction que l'empereur d'Autriche, Joseph II, avait ordonné l'exécution, à Vienne, des réformes « morales » contenues dans son *Pornographe*... Des lettres anonymes lui annoncèrent que plusieurs électeurs d'Allemagne avaient également décrété l'essai des statuts du *Pornographe* dans leurs États. Or, ces prétendues réformes n'ont pas plus de réalité historique que les quarante-deux éditions qu'on aurait faites en Angleterre de son *Paysan perversi*. »

Dans ce déjeuner des *Mystificateurs*, « au signal que leur donna Grimod de la Reynière, tous les convives se levèrent, et chacun vint à tour de rôle déposer une couronne de laurier sur la tête de Restif, qui avait fort à faire pour les ôter l'une après l'autre, afin de ne pas être étouffé sous le poids de cette ovation.

« Citoyens ! Mes amis, ... mes collègues !
« dit-il en balbutiant avec émotion ; voilà
« le plus beau jour de ma vie !

« — Vive Restif ! Vive le Contemporaniste !
« crièrent les assistants, en agitant leurs ser-
« viettes comme des drapeaux. Gloire à l'Ins-
« titut, qui a conquis par ses suffrages una-
« nimes l'illustre Restif de la Bretonne ! ' »

Mais, hélas ! avant la fin du repas, le pauvre Nicolas Restif apprenait qu'il y avait eu erreur, et que c'était Nicolas Sélis, son ennemi, sa bête noire, qui avait été élu à sa place, et cela grâce aux perfides machinations de son pseudo-admirateur et ami Sébastien Mercier.

La mystification ne s'arrêta pas là néanmoins, et, pendant longtemps, le biographe des *Contemporaines*, le « Contemporaniste », reçut, de tous les points de la France, des lettres où l'on s'ingéniait à raviver la blessure de sa vanité, au sujet de cette prétendue élection académique, ou à lui dévoiler les intrigues qui l'avaient fait échouer. Ces lettres,

1. Paul Lacroix, ouvrage cité, p. 205-206.

rédigées toutes au Déjeuner des Mystificateurs, se terminaient invariablement par cette phrase, qui était de Grimod de la Reynière, et que Restif finit par adopter et faire sienne :

« Nicolas Restif de la Bretonne a été oublié dans la première formation de l'Institut national : on avait bien omis l'article *Paris* dans l'*Encyclopédie* ¹. »

Faisant allusion à Fontanes, à Ginguené, à Millin, Sélis, « et cinquante autres de cet acabit », Restif s'écrie, dans son *Monsieur Nicolas* ² : « Voilà quels sont les gens qui ont exclu de l'Institut National le Génie accablé sous le poids du malheur et de la vieillesse ! Il est impossible d'exprimer avec quel acharnement tous les hommes sans titre et

1. Cf. Paul LACROIX, ouvrage cité, p. 218-219 ; et Jules SOURY, ouvrage cité, p. 274.

2. Neuvième époque, 1797 ; t. XI, p. 210-211 (Paris, Liseux, 1883). Voir aussi le même ouvrage, septième époque, 1775 ; t. X, p. 131-132 : « J'avertis ici le public qu'il y a une coalition entre tout ce qui existe de plus vil dans la littérature, pour m'exclure de l'Institut National », etc.

sans mérite, les frelons, ont expulsé les abeilles industrieuses, ont ôté aux vrais gens de lettres la subsistance que la Nation leur voulait assurer ; au pauvre NICOLAS, par exemple, qui, pendant quatorze ou quinze ans, a fait subsister treize pères de famille, tant de l'imprimerie que des autres états relatifs à la littérature... Voilà de véritables droits aux bienfaits nationaux, et non pas ceux d'une foule d'intrigants qui se sont emparés de l'Institut et qui le déshonorent. NICOLAS en demandera les appointements qui lui sont dus, d'après les vues nationales, et consentira de n'en pas être membre. »

XIII

L'égyptologue Champollion. — Charles Weiss. —
Parseval-Grandmaison. — Mgr Pie, évêque de Poitiers.

La mystification suivante, faite à l'égyptologue Champollion (1790-1832) par son secrétaire, sera sans doute considérée comme une invention de quelque farceur. Je la donne néanmoins, en en laissant la responsabilité au Dictionnaire de Larousse ¹.

Champollion reçut un jour de son ami le major Williers, qui voyageait dans la haute Égypte, le calque d'une magnifique inscription qu'il supposait contemporaine au moins de Ramsès le Grand, et dont il demandait l'interprétation. Champollion, ravi, remet le précieux grimoire à son secrétaire, en lui

1. Article *Mystification*.

recommandant de le classer dans ses collections, après en avoir dessiné une copie fidèle qui servirait au travail de la traduction. Le secrétaire déposa ledit grimoire dans un coin et n'y pensa plus. Quelque temps après, son maître lui ayant demandé où en était ce travail, il paya d'audace :

« Il est presque terminé, répondit-il. vous l'aurez demain. »

Il voulut alors retrouver le calque expédié d'Égypte, mais impossible de mettre la main dessus.

Ce secrétaire était heureusement un garçon de ressource et d'expédient, et il eut bientôt pris son parti. Il s'assied à son bureau, saisit une feuille de papier et se met à griffonner au hasard tous les hiéroglyphes qui lui passent par la tête et par la plume ; puis il va porter ce barbouillage fantastique à son illustre maître.

Champollion s'enferme aussitôt dans son cabinet, « y reste quarante-huit heures sans

boire ni manger », et en sort enfin, pâle, fatigué, exténué, mais la physionomie rayonnante.

« *Euréka !* s'écrie-t-il. J'ai trouvé ! L'histoire doit un beau cierge à l'archéologie ! Voici qui va compléter les fragments de Manéthon, et jeter une nouvelle lumière sur les derniers temps de la dix-huitième dynastie et sur le règne de Ramsès-Meïamoun. On en parlera certainement dans les *Transactions* et dans l'*Athencœum*. »

On en parla, en effet, et l'interprétation de Champollion eut un succès prodigieux, au point que l'audacieux secrétaire, étourdi du concert d'éloges et d'acclamations qui s'élevaient de toutes parts, en arriva à se demander s'il n'aurait pas fait de la prose égyptienne sans le savoir.

*
* *

Voici une mystification du même tonneau, et dont je ne garantis pas davantage l'authenticité.

Charles Weiss (1779-1866), l'un des savants les plus laborieux de son époque, bibliothécaire de Besançon et correspondant de l'Académie des inscriptions, reçut un jour un mémoire relatif à la margelle d'un puits, sur laquelle diverses lettres, en partie effacées par le temps, étaient gravées. On le pria instamment de tâcher de découvrir les lettres manquantes et le sens de l'inscription.

Après étude et réflexions, Weiss arriva au résultat suivant, « consigné dans un billet que garde précieusement un collectionneur d'autographes, » et dont voici le texte :

« La pierre dont s'agit ayant été trouvée
« sur un de ces nombreux puits forés par les
« Romains, il me paraît que l'inscription se
« peut lire ainsi :

« RES. PUBLICA
« ER. IGERE
« VO. LUIT AD
« IR. RIGANDUM »

Deux jours après, Charles Weiss recevait le billet suivant :

« L'adjoint de la commune, J.-B. Tournesy, prétend que vous avez mal expliqué la pierre, et qu'il y a écrit dessus RÉSERVER. »

« Le bon père Weiss a ri longtemps du tour. Son bonheur était de raconter l'anecdote entre la poire et le fromage ¹. »

*
* *

Le salon d'Émile Deschamps fut longtemps le rendez-vous de la meilleure compagnie et des opinions les plus opposées. A l'une de ces charmantes soirées, où, raconte le chroniqueur Jules de Saint-Félix ² se trouvaient réunis des artistes et des poètes, des membres de l'Institut, des étrangers et aussi nombre de jolies femmes, un jeune homme, dont

1. LAROUSSE, article cité.

2. Dans Edmond GUÉRARD, ouvrage cité, t. II, p. 142.

le nom éveillait déjà beaucoup de curiosité, avait été prié de dire des vers. Il achevait de parler, lorsque l'académicien Parseval-Grandmaison (1759-1834), le chantre de *Philippe-Auguste*, « poème héroïque », et l'un des plus intrépides paladins de la muse classique, se pencha vers son voisin et lui dit :

« Voilà un romantique bien échevelé !

— Il n'a que dix-huit ans.

— Ses stances sont d'un décolleté !

— C'est un amoureux qui parle à sa maîtresse.

— N'importe ! Et comment l'appellez-vous, ce bouillant garçon ?

— Alfred de Musset.

— Il n'a aucune réputation.

— Il en aura. Sa ballade est ravissante :

Assez dormir, ma belle !

Ta cavale isabelle

.

— Je n'ai pas entendu la fin.

— La voici. Écoutez bien. »

Et ce malicieux voisin, qui connaissait les sévères théories poétiques du vieux Parseval, lui récita les trois derniers vers de ladite balade, en substituant, dans le dernier, le mot *cheval* au mot *enfant* :

Et je vais, ma charmante,
T'emporter dans ta mante,
Comme un *cheval* qui dort ¹.

Le « Nestor des classiques » fit un bond sur son fauteuil, en s'exclamant :

« Oh ! c'est trop fort ! Un cheval ! Un cheval ! T'emporter comme un cheval ! »

Et il se précipita vers la porte et s'enfuit du salon, en continuant de s'écrier :

« Un cheval ! Oh ! c'est trop fort ! »

Le lendemain, à l'Académie française, on ne parlait que du *cheval qui dort*, emporté dans

1. Cf. Alfred DE MUSSET, *Premières Poésies*, Le Lever, p. 90 (Paris, Charpentier, 1861).

une *mante de femme*, entre les bras d'un
amant.

*
* *

Au nombre des *mystifiés*, on peut encore très légitimement ranger l'évêque de Poitiers, Mgr Pie (1815-1880), qui, certain jour de l'année 1860, prononça l'oraison funèbre et célébra les vertus du zouave pontifical Gicquel, qui était encore de ce monde et menait la vie la moins édifiante. Avant de « voler au secours du Saint-Siège », Gicquel était venu demander à monseigneur sa bénédiction.

« Je n'oublierai jamais l'impression de bonheur qui brillait sur son visage lorsqu'il se releva.... Hélas ! continuait l'orateur sacré, tu ne rencontreras plus, au pays natal, ni père, ni mère, ni sœur, pour pleurer ta mort ; mais Poitiers, ta ville adoptive, te donne en ce moment des larmes ; ma parole en fait couler dans bien des yeux, mais ce

n'est pas assez ; nous voulons qu'aux flancs de cette colline de Tibur où tu es couché, non pas sur le frais gazon et dans la molle attitude du poète : *udum Tibur, supinum Tibur*, mais dans ton linceul de sang, dans ton suaire de martyr, nous voulons qu'un modeste monument recouvre ta tombe. On y lira ces mots : « A Louis Gicquel, mort pour la défense des « États de l'Église, ses frères d'armes partis « comme lui de Poitiers ». Etc.

Cet éloquent discours émut profondément l'auditoire, et les fidèles étaient encore sous le coup de cette émotion, quand on apprit que Louis Gicquel, le prétendu mort de Castelfidardo, loin de goûter l'éternel repos à Tibur, dans son linceul de sang et suaire de martyr, venait d'être condamné, par le tribunal correctionnel de Laval, à quinze mois de prison pour escroqueries ¹.

1. Cf. Taxile DELORD, *Histoire du Second Empire*, t. III, p. 207 et 221 (Paris, Germer-Baillièrre, 1873).

Cette nouvelle fit grande sensation dans le monde religieux aussi bien que dans le monde littéraire d'alors, et, à propos des éloges hyperboliques et si peu mérités décernés à ce triste personnage, Sainte-Beuve émettait cette sagace et très véridique observation : « Il est bien peu d'oraisons funèbres, sans en excepter même quelques-unes des plus belles, où il ne soit entré un peu du procédé Gicquel¹. »

1. *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 408, note 1.

XIV

Michel Chasles et Vrain-Lucas.

La mésaventure du savant mathématicien Michel Chasles (1793-1880), berné et dupé par le faussaire Vrain-Lucas, est certainement une des plus singulières, des plus curieuses et des plus « belles » mystifications qu'on ait jamais vues.

Des lettres d'Archimède à Hiéron, d'Alcibiade à Périclès, d'Alexandre le Grand à Aristote, de Cléopâtre à Jules César, de sainte Madeleine à Lazare le Ressuscité, de Charlemagne à Alcuin, un sauf-conduit de Vercingétorix, etc., etc., cela ne se rencontre pas tous les jours.

Et *vingt-sept-mille* autographes ou pièces

de ce genre, plus ou moins importantes, furent ainsi fournies à Michel Chasles !

Lettres d'Anacréon, d'Attila, de l'empereur Auguste, de Bélisaire, de Caligula, de Charles Martel, de Childebert, de Cicéron, de Clovis, de Duguesclin, d'Eschyle, de Frédégonde, de sainte Geneviève, d'Héloïse à Abélard (avec cinq lettres et trois pièces de vers de celui-ci, dont une intitulée *L'Amant infortuné*), d'Hérode, d'Hippocrate, d'Hugues Capet, de saint Jean, de Jeanne d'Arc, de Judas Iscariote, de Juvénal, de Louis le Débonnaire, de Mahomet, de Mérovée, de Néron, d'Ovide, de saint Paul, de saint Pierre, de Platon, de Plutarque, de Ponce-Pilate, de saint Remy, de Sapho, de Sénèque, de Socrate, de Tacite, de Vitruve, de Virgile, etc., etc. ; toute l'antiquité profane et sacrée y passe, tout le moyen âge et les temps modernes ; c'est comme une gageure : 27.345 pièces attribuées à 660 personnages différents !

Et Michel Chasles, membre de l'Institut de

France, de la Royal Society d'Angleterre, associé étranger des Académies de Pétersbourg, de Berlin, Bruxelles, Rome, Stockholm, Madrid, etc., l'un des plus célèbres, le plus célèbre géomètre de son temps, au point qu'on disait que « tous les géomètres de l'Europe sont les disciples de M. Chasles¹ » s'occupait, depuis longtemps, de collections d'autographes et de livres, et devait forcément avoir acquis de l'expérience, une grande expérience, dans ces recherches et ces études. Et d'autres illustrations, d'autres savants et membres de l'Institut, Faye, Élie de Beaumont, le chimiste Balard, l'historien Thiers, partagèrent, en partie et au début tout au moins, les illusions de leur confrère, de la dupe et victime de Vrain-Lucas². Et les illusions de Michel Chasles, malgré tous les avertissements, toutes les exhortations et objurgations qu'on

1. Augustin THIERRY, ouvrage cité, p. 248.

2. Cf. Augustin THIERRY, ouvrage cité, p. 267.

ne lui ménagea point, durèrent des années, se prolongèrent pendant huit ans. Vu à distance, tout cela paraît incroyable, impossible.

« Pendant huit ans, dit l'avocat impérial Fourchy, dans son réquisitoire ¹, Lucas a consacré tout son temps à la consommation d'une escroquerie dont le succès est inouï. Il est parvenu, à l'aide de manœuvres que je vous ferai connaître, à se faire remettre par M. Chasles des sommes dont le total dépasse 140.000 francs. Exploitant la passion de ce savant, il lui a fait accepter comme authentiques plus de 27.000 pièces fausses, qu'il avait toutes fabriquées. »

C'est bien le cas de dire, avec Talleyrand, que tout arrive, en ce bas monde, tout, même l'inarrivable.

Quel était donc ce Vrain-Lucas ? Quelles

1. *Gazette des tribunaux*, Affaire Vrain-Lucas, reproduite dans le journal *Le Voleur*, 4 et 11 mars 1870, p. 139 et suiv. et 155 et suiv.

études avait-il faites, et comment s'était-il préparé à ce métier ?

« Lucas — c'est toujours le procureur impérial qui parle — est le fils d'un journalier de Lanneray, près de Châteaudun. Son enfance s'est passée dans son village, et il n'a eu d'autre maître que l'instituteur de l'école communale. Il a travaillé à Châteaudun dans une étude d'avoué, au greffe et à la conservation des hypothèques. Il était très laborieux et cherchait à s'instruire. Il fréquentait assidûment la bibliothèque de la ville de Châteaudun... A son arrivée à Paris, Lucas a vainement cherché un emploi dans une bibliothèque et dans une librairie. A ce moment, un malheureux hasard l'a mis en rapport avec le directeur d'un cabinet généalogique d'un triste renom, le cabinet Letellier, ancien cabinet Courtois. C'est là, évidemment, que Lucas s'est perdu et qu'il est devenu ce qu'il est actuellement ¹... »

1. *Gazette des tribunaux*, lieu cité, p. 156.

Toutes les pièces vendues à Michel Chasles par Vrain-Lucas, « à quelque antiquité qu'elles paraissent remonter, sont écrites en français. Les caractères de l'écriture sont imités grossièrement d'écritures anciennes. Pour fabriquer les lettres de Charlemagne et de ses contemporains, le faussaire, prenant pour modèles des diplômes des VIII^e et IX^e siècles, a fait usage des caractères allongés qui sont spéciaux à cette époque.

« Comment M. Chasles, quelle qu'ait été sa confiance, a-t-il pu admettre comme authentiques des pièces de cette nature ? Il l'a expliqué et il a reproduit devant l'Académie le récit qui lui avait été fait par Lucas. Le prévenu ne le dément pas. Voici quelle était, suivant Lucas, l'origine première de ces lettres, qui, pour la plupart, n'étaient pas, il est vrai, de véritables autographes, mais reproduisaient avec sincérité les pièces originales.

« L'abbaye de Tours était très riche en documents anciens. Alcuin, qui en fut abbé,

l'enrichit en faisant rechercher en Italie et dans tous les pays étrangers tout ce qui pouvait s'y rencontrer. Rabelais, grand amateur de pièces de ce genre, et qui était stimulé dans ces recherches par François I^{er} et Marguerite d'Angoulême, connaissait ces archives de l'abbaye de Tours, et fit faire de ces pièces des copies et des *traductions en nombre considérable*. Tout cela se trouvait à son ermitage de Langey [Langeais], dépendant de la propriété des du Bellay, et aurait passé dans la collection de l'intendant Foucault, mort dans les premiers temps du siècle dernier¹, membre de l'Académie des inscriptions. La collection de l'intendant Foucault aurait été acquise plus tard par la famille de Boisjourdain². »

On voit que l'idée première, le point de départ de l'imposture, ces « traductions faites

1. Foucault (Nicolas-Joseph : 1643-1721).

2. *Gazette des tribunaux*, lieu cité, p. 141.

en nombre considérable », ne manque pas d'ingéniosité et de vraisemblance, et que, selon l'expression même du procureur, « le prévenu n'est pas un imposteur vulgaire ».

« L'idée originale de Lucas a été celle qu'il a réalisée dans la lutte qu'il a soutenue seul, pendant plus de deux ans, contre l'Académie des sciences et les savants de France, d'Italie, d'Angleterre et de Hollande. Il a dépensé, dans cette lutte, des trésors d'habileté, et il a acquis des droits à la célébrité. Il avait habilement choisi le savant qui allait devenir sa dupe. Il avait apprécié la grande générosité de M. Chasles, son ardeur de collectionneur, sa passion pour les sciences mathématiques et son esprit de patriotisme. Il a conçu la pensée d'exploiter ces nobles penchants, et il a offert à M. Chasles le moyen de restituer à la France une gloire qui avait été usurpée par l'Angleterre. On considérait Newton comme l'auteur de la grande découverte de la gravitation universelle ; on avait été trompé par

de fausses apparences; l'auteur de la découverte était Pascal, et Newton n'était qu'un plagiaire.

« A l'appui de cette thèse, Lucas produisait toute une correspondance autographe de Newton et d'autres personnages illustres. Dès que M. Chasles eut acquis de Lucas cette correspondance, il en donna communication à l'Académie. Ses premières communications figurent au compte-rendu des 8 et 15 juillet 1867. Elles furent accueillies avec le plus vif empressement, et soulevèrent immédiatement d'énergiques protestations. Le débat n'a pris fin que le 13 septembre 1869 ¹. »

*
* *

Comment procédait Vrain-Lucas pour la fabrication même de ces prétendus autographes?

1. *Gazette des tribunaux*, lieu cité, p. 141.

« Il se procurait du papier de fabrication ancienne ¹, et usait de divers procédés pour lui donner l'apparence qu'il devait avoir. Tantôt il le noircissait à la lampe ou à la chandelle, tantôt il le faisait chauffer et roussir, tantôt il le trempait dans une eau sale après l'avoir écrit.

« A l'aide d'un procédé qu'il a refusé de faire connaître, il modifiait la couleur de l'encre qu'il employait.

« Sa fabrication s'était perfectionnée, et les chimistes les plus habiles de l'Académie avaient été impuissants à reconnaître la production récente des autographes ². »

Mais comment Vrain-Lucas se trouvait-il possesseur d'une collection aussi précieuse que celle qu'il vendit à Michel Chasles ?

1. Ce papier, il se le procurait surtout en découpant les pages de garde des livres qu'il obtenait en communication dans les bibliothèques publiques. (Cf. Augustin THIERRY, ouvrage cité, p. 277.)

2. *Gazette des tribunaux*, lieu cité, p. 155.

« Il se présenta à ce savant comme le simple mandataire du propriétaire de cette collection. Ce propriétaire était le dernier descendant de la famille de Boisjourdain. Un de ses ancêtres avait réuni entre ses mains une collection provenant du cabinet du chevalier Blondeau de Charnage et d'autres collections... En 1791, le comte de Boisjourdain avait emporté en Amérique ses précieux autographes. Il les avait rapportés à son retour en France ; mais il avait fait naufrage, et plusieurs caisses avaient séjourné dans l'eau assez longtemps pour que les caractères fussent effacés. Ces pièces étaient celles que Lucas avait trempées dans un baquet d'eau sale.

« Le dernier des Boisjourdain vivait à Paris, obscur et besogneux. Les pièces qu'il vendait pour vivre étaient renfermées en désordre dans les greniers de son hôtel ; il ne s'en séparait qu'à regret, et il ne permettait même pas à Lucas de faire les recherches nécessaires pour compléter les dossiers.

« Lucas avait le soin d'apporter à M. Chasles divers exemplaires de la même pièce, qu'il avait préparés d'avance et qui présentaient des variantes. Il avait persuadé à M. Chasles que M. de Boisjourdain avait, dans son grenier, un original et des copies de chaque pièce, et M. Chasles se faisait apporter les divers exemplaires et cherchait à reconnaître l'original ; il donnait même à Lucas les indications nécessaires pour qu'il se mît à l'abri d'une erreur. C'est ainsi que s'explique le passage suivant d'une lettre adressée par Lucas à M. Chasles dans le cours de l'instruction :

« Je m'accuse d'être coupable, et pourtant,
« entre nous soit dit, beaucoup de ces lettres
« simulées ne l'ont été que d'après vos indi-
« cations ; car enfin, pour celles de Newton,
« par exemple, n'est-ce pas vous qui m'avez
« fait connaître son écriture, qui m'avez in-
« diqué et fait voir comment il faisait ses *e*,
« ses *h*, ses *l*, ses *t*, et comment surtout il
« faisait sa signature ? Pour Galilée, n'en est-

« il pas de même ? N'est-ce pas vous qui
« m'avez montré comment il faisait toujours
« le *G* de son nom, comment il n'oubliait ja-
« mais les points sur les *i*, et plusieurs autres
« remarques. » Etc.

Et le pauvre et grand géomètre était dupé de toutes les façons. Lucas ne lui vendait pas seulement des pièces manuscrites, il lui vendait aussi des livres. Les experts ont examiné un certain nombre de volumes sans valeur que le prévenu présentait à M. Chasles comme des « ouvrages rares ». Pour les lui faire accepter comme tels, il inscrivait sur ces livres des mentions fausses et notamment des *ex libris*. C'est ainsi qu'il vendit à M. Chasles, moyennant 800 francs, un exemplaire d'un recueil de fables italiennes portant sur la première page ces mots : *Ex libris J.-B. de La Fontaine*, et on lisait sur la garde la note suivante :

« Ce livre est fort rare ; on n'en connaît
« qu'un exemplaire dans une bibliothèque à

« Venise, et de plus celui-cy est unique,
« parce qu'il a appartenu au bonhomme La
« Fontaine, et lui a inspiré ses jolies fables.
« Aussi ai-je payé fort cher ce volume dans
« une vente. M. le duc de la Vallière l'ayant
« fait monter à 900 francs, il m'a fallu le
« payer plus. Depuis, monsieur le duc m'a
« fait diver proposition (*sic*) pour l'avoir, et
« je n'ay jamais voulu m'en dessaisir. Ses
« gravures sont excessivement curieuses ¹. »

La note n'était pas signée; mais elle était présentée comme émanant de la main du comte de Boisjourdain, dont il a été question tout à l'heure.

Et ce volume, coté 900 francs et davantage, ne valait peut-être pas quarante sous.

Un assez grand nombre de livres achetés par Lucas à vil prix ont été ainsi, à l'aide du même truc, transformés par lui en livres rares et vendus au bon et naïf Michel Chasles.

1. *Gazette des tribunaux*, lieu cité, p. 139.



Mais le lecteur serait curieux sans doute de connaître le texte de ces lettres signées d'Archimède, d'Alexandre, de Cléopâtre, de sainte Madeleine, etc. Voici deux de ces missives :

Cléopâtre, royne, à son très-amé Jules Caesar, empereur.

« Mon très-amé, nostre fils Césarion va bien. J'espère que bientôt il sera en estat de supporter le voyage d'icy à Marseille, où j'ay dessein le faire instruire, tant à cause du bon air qu'on y respire et [que] des belles choses qu'on y enseigne. Je vous prins donc de me dire combien de temps encore resterez en ces contrées, car j'y veux conduire moy-mesme nostre fils et vous prier par ycelle occasion. C'est vous dire, mon très-amé, le contentement que je ressens, lorsque je me trouve

près de vous. Et ce attendant, je prins les dieux avoir vous en considération.

« Le XI mars, l'an de Rome VCCIX.

« CLÉOPATRE. »

Marie-Magdeleine à son très-ami Lazare :

« Mon très-ami frère, ce que me mandez de Petrus, l'apostre de nostre doux Jésus, me fait espérer que bientost le verrons icy et me dispose l'y bien recevoir. Nostre sœur Marthe s'en réjouit aussy. Sa santé est fort chancelante et je crains son trépas; c'est pourquoi je la recommande à vos bonnes prières. Les bonnes filles qui sont venues se mettre sous nostre égide sont admirables pour nous. C'est vous dire, mon très-ami frère, que nostre séjour dans ces contrées de la Gaule nous est en grande affection; que n'avons point envie le quitter, ains que aucuns de nos amis nous le proposent.

Ne trouvez-vous pas qu'yceulx Gaulois, qu'on disoit nations barbares, ne le sont nullement et à en juger par ce que j'à avons apprins, ce doibt estre de là que la lumière des sciences a deut partir. Je n'en diray rien plus, sy ce n'est que j'ay grand désir de vous voir et prions Nostre Seigneur vous avoyr en grâce.

« Ce X juin XLVI.

« MAGDELEINE ¹. »

★
★ ★

Naturellement les anachronismes et bévues de toutes sortes abondaient dans ces innombrables missives. Ainsi Newton avait onze ans seulement en 1654, lorsque Pascal était censé lui écrire, et l'entretenait des lois de l'attraction et de l'équilibre. Galilée était de-

1. Cf. *Le Voleur*, 4 mars 1870, p. 140.

puis plusieurs années aveugle, et ne pouvait écrire : « Je me sens les yeux bien fatigués ; ma vue s'en va », quand elle était déjà tout à fait partie ; et il le pouvait d'autant moins « qu'il n'écrivait pas le français », etc. On constatait, en outre, que, dans ces lettres, des pages entières de livres connus se trouvaient littéralement copiées et intercalées. La fraude était manifeste ; mais Michel Chasles ne s'embarrassait pas de toutes ces vétilles, et avait réponse à tout.

Ce fut une question de patriotisme qui, indirectement, lui ouvrit les yeux et fit crouler l'échafaudage élevé par Vrain-Lucas.

Lucas avait, en 1869, 3.000 pièces encore à fournir à Chasles, pièces qu'il lui fallait fabriquer, et qu'il tardait à livrer. Chasles eut une peur horrible que ces précieux documents ne lui échappassent, qu'un tel trésor ne passât à l'étranger. Il fit surveiller Lucas par la police, et c'est alors qu'on découvrit qu'il n'y avait aucun trésor, pas de collection

Boisjourdain, et que ce comte lui-même n'était qu'un « conte ».

Le faussaire fut arrêté, ne tarda pas à avouer ses fraudes, et fut traduit, le 16 février 1870, devant le tribunal correctionnel de la Seine.

Son défenseur eut beau jeu, on le devine.

« Ce qu'il ne faut pas oublier, dit-il, c'est que le prévenu s'adressait non seulement à l'un de nos savants mathématiciens, mais à l'un des collectionneurs d'autographes les plus expérimentés ; or, il a suffi à Lucas de déployer un peu d'imagination pour créer des illusions qui ont résisté à toutes les maladresses. C'est ainsi que Lucas signait, par exemple, des lettres de Charlemagne *Carolo Magno*, tout comme on lit *Ludovico magno* sur la porte Saint-Denis ; ou bien inscrivait : *ex libris* FRANCISCUS Rabelais ; ou encore écrivait des lettres de Frédégonde et de Chilpéric sur un papier de la manufacture d'Angoulême.

« Que voulez-vous ? M. Chasles n'écoutait rien, ne voyait rien ; sa passion l'aveuglait. Les observations les plus justes de M. Bernard, de M. Faugère, de M. Le Verrier, les rapports venus de Florence, tout glissait sur lui, et, quand on élevait des doutes, il répondait, du haut de sa probité incontestée : « Mettez que je suis le faussaire ! » M. Chasles achetait sans cesse ; jamais il n'en avait assez. S'il a fait surveiller et arrêter le prévenu, il vous en a dit le vrai motif : il craignait que Lucas n'allât porter à l'étranger de si précieux documents !

«... M. Chasles y mettait, on peut le lui reprocher, trop de confiance, trop de facilité, dirai-je le mot, trop de crédulité. Il espérait sans doute, comme le poète latin, trouver quelque perle dans le fumier d'Ennius.

« M. Chasles pensait donc qu'avant ces autographes l'histoire n'avait pas été écrite ? Comment a-t-il pu croire que 89 lettres de M^{me} de Maintenon étaient inédites ? Et pour

M^{me} de Sévigné, dont une récente édition vient d'être publiée par deux membres de l'Institut, qui ont, à grand'peine, retranché deux ou trois lettres, comment a-t-il pensé que 424 lettres avaient pu leur échapper?» Etc. ¹.

Le tribunal, écartant l'abus de confiance et ne retenant que le délit d'escroquerie, condamna Vrain-Lucas à deux ans de prison et 500 francs d'amende.

Quant au grand géomètre Michel Chasles, il est plus connu aujourd'hui par cette épique mystification que par tous ses théorèmes et ses calculs.

1. *Gazette des tribunaux*, lieu cité, p. 157.

MYSTIFICATIONS THÉÂTRALES

XV

L'abbé Le Petit et les Encyclopédistes.

L'abbé Jean-Baptiste Le Petit, né vers 1720, curé de Montchauvet (dans le Calvados, arrondissement de Vire), où il mourut en 1788, fut victime d'une mystification demeurée célèbre dans l'histoire littéraire anecdotique.

Piqué de ce qu'on appelle la tarentule poétique, l'abbé Le Petit vint à Paris dans le courant de l'été 1753, et, grâce à un intime camarade, l'abbé Gilles Basset, professeur de philosophie au collège d'Harcourt, qui était très lié avec Diderot, il entra en relations avec le chef des Encyclopédistes.

C'est dans le jardin du Luxembourg, durant une promenade matinale, concertée sans doute à dessein par l'ami Basset, que la présentation eut lieu.

Et voilà qu'aussitôt l'abbé Le Petit demande à Diderot la permission de lui donner lecture d'un madrigal de sept cents vers, sur lequel il serait très désireux d'avoir son avis.

Diderot se récrie :

« Sept cents vers ! Un madrigal !

— Oui, sept cents. Mon valet, continue l'abbé (je gaze un peu les termes), a commis la sottise de mettre à mal ma servante, ce qui a fourni à mon inspiration un vaste champ... Vous allez voir ! »

Diderot, qui, dès ce préambule, ne voyait que trop à quel original il avait affaire, joue l'étonnement et la sévérité :

« Je vous trouve très blâmable, monsieur le curé, d'employer vos loisirs à célébrer de pareilles misères, d'autant plus blâmable que vous semblez des mieux doués. Avec un

génie comme le vôtre, on ne s'amuse pas à des madrigaux, on compose des tragédies...

— Mais justement, justement ! s'exclame l'abbé. C'est ce que j'ai fait ! J'ai devancé vos vœux ! »

Et Diderot, qui, en parlant de tragédie, n'avait pensé qu'à éviter les sept cents vers du madrigal et à se débarrasser d'un importun, vit, peu de jours après, arriver chez lui l'abbé Le Petit avec son manuscrit de *David et Bethsabée*, tragédie en cinq actes et en vers.

« Non, ce n'est pas chez moi et en tête à tête qu'il faut lire cela, lui déclare-t-il alors. Ce serait perdre votre temps et votre peine, monsieur le curé. Il faut que l'élite de nos littérateurs vous entende et vous applaudisse. C'est chez le baron d'Holbach, dans son salon, que vous ferez cette lecture : au moins là vous trouverez les auditeurs que vous méritez. Entré chez lui inconnu, vous en sortirez célèbre, je vous le jure ! »

On prit date pour cette réunion chez le baron d'Holbach, où les invités furent, en effet, des plus choisis et tous de marque. Il y avait là, outre d'Holbach et Diderot, Jean-Jacques Rousseau, d'Alembert, Duclos, Marmontel, Helvétius, Jaucourt, Raynal, Margency, Morellet, Gauffecourt, etc... Un accident de voiture empêcha Grimm d'assister à la fête.

L'abbé Le Petit, son manuscrit en main, commença sa lecture, et il s'appliquait de son mieux à faire valoir ses vers, quand surgit une discussion provoquée par Jean-Jacques. David était en train de presser Bethsabée « de le rendre heureux », et celle-ci, tout en se déroband, rappelait au monarque enflammé ses glorieuses actions :

Vous sûtes arracher Saül à ses furies,
Où ce prince, vainqueur de mille incirconcis,
Frémissait que David en eût dix mille occis !

« Occis ! Occis ! interrompit Jean-Jacques. Pourquoi donc ne pas dire *tués*, tout simplement ?

— Parce que ce n'est pas du tout la même chose ! riposta l'abbé, qui avait toute la susceptibilité des disciples d'Apollon et très mauvais caractère. Il y a une différence énorme entre *occis* et *tués*...

— Laquelle donc, s'il vous plaît ?

— D'ailleurs, il y a la rime, qui exige *occis*.

— La rime n'a rien à exiger, elle ne doit qu'obéir, déclara derechef péremptoirement Jean-Jacques.

— Laissez continuer ! » implora d'Holbach.

Mais une nouvelle interruption éclata bientôt, et c'était encore ce grincheux de Jean-Jacques qui protestait :

« Comment ! Vous faites rimer *angoisse* avec *tristesse* ? Mais cela ne rime pas du tout ! Vous êtes vraiment trop hardi, monsieur le curé !

— Trop hardi ? répliqua l'autre. Cette rime est *neuve*, rien de plus. »

Et de continuer :

Le roi ne m'offre plus que d'innocentes charmes.

« Pardon ! interrompt un des auditeurs. *Charmes* est, il me semble, du masculin ?

— Précisément ! répond l'abbé sans se démonter. Dans la scène suivante, vous allez le voir au masculin. Ici, il est au féminin parce qu'il me fallait une syllabe de plus... Et puis je voulais contenter tout le monde. »

Ailleurs *superflu* au singulier avait pour rime correspondante l'adverbe *plus*.

« Cette rime n'est pas exacte, observe Marmontel.

— Pourquoi cela ? demande l'abbé.

— Parce que *superflu* au singulier n'a pas d's.

— Pas d's ! Voyez donc mon manuscrit, je vous prie ! Regardez donc si je n'ai pas mis d's ! »

On arrive enfin à la dernière scène, et les bravos et les battements de mains de retentir, comme on en était convenu d'avance. On s'empresse autour de l'auteur :

« C'est plus fort que Racine ! C'est du Cor-

neille ! Cela vaut *Polyeucte* ! » s'écriait-on.

Mais Rousseau, qui avait, comme il s'en flattait et comme on le sait, le culte de la vérité, — *Vitam impendere vero* ! — et que ces applaudissements, ce ridicule enthousiasme et tous ces mensonges indignaient, rompit brusquement en visière :

« Vous ne voyez donc pas, mon cher curé, que tous ces messieurs se moquent de vous ? Votre tragédie est absurde...

— Absurde ?

— Insensée. Retournez dans votre village, c'est ce que vous avez de mieux à faire... »

A cette impertinente injonction, l'abbé, rouge de colère, se précipite sur le grossier personnage, et les injures et les horions de pleuvoir. On sépare, non sans peine, les combattants, et Jean-Jacques, furieux de cette odieuse et ignoble farce, quitte le salon du baron d'Holbach, en jurant qu'il n'y remettra plus jamais les pieds.

L'abbé, qui décidément n'entendait pas,

lui non plus, la plaisanterie et avait la tête près du bonnet, s'élançait dans la rue, à la poursuite de cet insolent, cet impudent, ce rustre... On le retient, on s'efforce de le calmer :

« Vous connaissez bien Rousseau?... Vous savez comme il est ombrageux?... Il est jaloux de votre gloire naissante... Mais oui, c'est cela ! Et quel sauvage ! Quel ours ! Laissez-le donc grogner ! »

Revenu à lui, ou à peu près, l'abbé demande ce qu'on pense — mais là, sincèrement ! — de sa tragédie de *David et Bethsabée* ; il tiendrait à avoir, non des éloges de circonstance, mais une opinion franche...

« Votre pièce est d'un bout à l'autre excellente, monsieur le curé, répond Diderot, et je ne doute pas, et aucun de nous ne doute qu'elle n'obtienne au théâtre le plus brillant succès. Seulement...

— Quoi donc ?

— Elle manque un peu d'incidents, de mouvement...

— C'est cela, appuie l'un des auditeurs, Margency ; il faudrait la mouvementer davantage. Ainsi, quand David aperçoit Bethsabée au bain, pourquoi ne placeriez-vous la baignoire sur la scène ? »

Si, à ce singulier et irrévérencieux conseil, l'abbé Le Petit ne s'aperçut pas que les Encyclopédistes se moquaient de lui, et que, seul, Rousseau lui avait dit vrai, c'est qu'il avait l'amour-propre tenace.

Eh bien, non, il ne s'aperçut de rien ; il empocha, comme argent comptant, tous ces compliments hyperboliques et ces avis saugrenus, et, l'année suivante, il revint à Paris lire, dans le même salon, au « club holbachique », une nouvelle élucubration, *Baltazard*, qui, d'ailleurs, pas plus que *David et Bethsabée*, ne vit le feu de la rampe, mais qu'il ne manqua pas de publier toutes deux en volume. Il est probable cependant qu'à l'époque de la publication de ce *Baltazard*, l'abbé avait fini, sinon par voir, du moins entrevoir la vérité,

car voici ce qu'on lit dans la préface de ce dernier ouvrage :

« Le peu de succès de ma première pièce m'avait presque déterminé à n'en pas entreprendre une seconde. Cependant je pensais que si Racine avait été découragé par la médiocrité des *Frères ennemis*, nous n'aurions jamais eu ni *Yphigénie* (*sic*) ni *Phèdre*, et je repris la plume que la critique m'avait fait tomber des mains. Je composai donc mon *Baltazard* après ma *Bethsabée*, à qui je donnai un frère... Mais où trouver des juges équitables dans une ville fautive comme celle-ci (Paris), où l'on semble prendre à tâche de décourager ceux qui donnent quelque espérance ¹ ? »

1. Sur l'abbé Le Petit et la mystification dont il fut victime, voir GRIMM, *Correspondance*, mars 1755 (t. II, p. 504, édition Assézat) ; août 1755 (t. III, p. 59) ; janvier 1771 (t. IX, p. 287), et janvier 1790 (t. XV, p. 576) ; — FRÉRON, *Année littéraire*, 1754 (t. IV, p. 307), et 1755 (t. VIII, p. 342) ; — et Armand GASTÉ, *Diderot et le curé de Montchauvet, Une mystification littéraire chez le baron d'Holbach*, 1754 (Paris, Lemerre, 1898, in-16, 70 pages).

XVI

Le perruquier André et sa tragédie *Le Tremblement de terre de Lisbonne*.

Presque à la même époque où les Encyclopédistes et holbachiens s'amusaient ainsi aux dépens du curé de Montchauvet, les acteurs de la Comédie-Française servaient un tour du même sac au perruquier Charles André, qui avait sa boutique à Paris, rue de la Vannerie, proche la place de Grève.

Maître André (1722?-....) était Champenois, originaire de Langres, la patrie de Diderot, dont le renom et la gloire ont peut-être bien hanté les songes et troublé la cervelle de notre personnage. Dès l'enfance, du moins c'est lui qui le prétend, il avait témoigné d'un goût très vif pour la poésie : « ayant malheureuse-

ment été créé sans biens, je fus contraint de quitter mes études et d'embrasser l'état de la Perruque ¹. » Il s'avisa donc de composer une tragédie en cinq actes, en vers, ayant pour sujet ou prétexte une catastrophe qui venait de jeter l'épouvante dans le monde entier, le tremblement de terre de Lisbonne (1^{er} novembre 1755), et il présenta cette tragédie à la Comédie-Française.

Quérard, dans ses *Supercheries littéraires dévoilées*, et Beuchot, dans son article André (Charles) de la *Biographie universelle* de Michaud, affirment que cette tragédie n'est pas, à vrai dire, de maître André, mais de plusieurs de ses clients, devant qui il ne cessait de se proclamer l'enfant chéri des Muses, et qui furent ainsi amenés à lui dicter ou à fabriquer avec lui ce grotesque galimatias, puis à lui

1. Préface du *Tremblement de terre de Lisbonne*. « tragédie en cinq actes et en vers, par M. ANDRÉ, perruquier privilégié, demeurant à Paris, rue de la Vannerie, près la Grève. Imprimé à Amsterdam [Paris], et se vend chez l'auteur, 1756. »

persuader qu'il en était le seul, et unique, et génial auteur.

Parmi ces clients, instigateurs et collaborateurs, on cite Lassalle (ou Lasalle) de Dampierre, régisseur de l'impôt sur les cartes à jouer, et son ami, le nouvelliste Ducoin, secrétaire de Paris de Meyzieu (ou de Maisieux), le fameux bibliophile. Dans leur esprit germa bientôt l'idée d'une mystification gigantesque, et, « pour la parfaire à souhait, ils s'adjoignirent un spécialiste, l'avocat au Parlement de Paris, Jean-Henri Marchand. Nul choix ne pouvait être plus heureux, constate M. Augustin Thierry¹. Célèbre déjà dans les fastes de la gaudriole, ce robin facétieux lâchait volontiers, pour la gaillardise, le Droit écrit et le Droit coutumier. On sait l'importance qu'avaient alors prise les spectacles de société. L'exemple, venu de haut, tournait à

1. Dans *Les Grandes Mystifications littéraires*, p. 66 et suiv., où l'on trouve d'intéressants détails sur l'avocat Marchand.

la passion, à la fureur universelle. Point de grand seigneur, de riche « traitant », parfois même de simple hobereau, qui ne voulût chez soi « donner la comédie ». Marchand était le boute-en-train, l'oracle et le fournisseur habituel d'une de ces compagnies, au château de Beaumont. Personne, mieux que lui, ne savait tourner le couplet grivois, rimer l'impromptu piquant, composer au besoin quelque parade burlesque à la Collé. »

Les titres de quelques-unes des publications de celui qu'on appelait volontiers et couramment « l'avocat Marchand » donneront bien une idée de son genre et de son goût : *Mémoire des sous-fermiers des domaines du Roi, pour demander que les billets de confession soient assujettis au contrôle* (1752, in-12); — *Mémoire pour M. de Beaumanoir au sujet du pain bénit* (1756, in-8); — *L'Encyclopédie perruquière, ouvrage curieux, à l'usage de toutes les têtes* (1757, in-8); — *Mon radorage et celui des autres, recueillis par un*

invalide retiré du monde (1759 ; in-12) —
etc., etc.

Mais, en dépit des collaborations plus ou moins nombreuses qui se fauilèrent amicalement et traîtreusement dans la tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, toujours faut-il qu'André se soit cru le véritable auteur de cette pièce, et qu'il ait regardé ces collaborations « comme autorisées par la coutume des poètes », selon la plaisante remarque de l'érudit B. Jullien ¹.

*
* *

Le personnel de la Comédie-Française, Lekain en tête, et Grandval, Bellecourt, Armand, Prévile, et M^{lles} Dangeville, Gaussin, Dumesnil, Clairon, etc., se réunit donc pour enten-

1. *Thèses d'histoire et Nouvelles historiques*, Maître André, p. 426, note 1 (Paris, Hachette, 1865). Pour la rédaction de ce chapitre, j'ai eu fréquemment recours à cet ouvrage de B. Jullien.

dre la lecture de la tragédie *Le Tremblement de terre de Lisbonne*. C'était Armand, « excellent acteur dont le caractère était de voir tout gaiement ¹ », qui, lié sans doute avec Marchand et ses acolytes, et ayant eu occasion de faire la connaissance du perruquier André et de l'ouïr déclamer et fanfarer ses vers, l'avait insidieusement poussé à présenter sa pièce à la Comédie-Française, lui avait, selon notre argot d'aujourd'hui, « monté ce bateau ».

« Êtes-vous bien sûr, Armand, avait au préalable objecté Lekain, de ne pas nous mettre ici dans une position fâcheuse ? L'honneur de la Comédie-Française ne sera-t-il pas compromis, si l'on peut nous reprocher d'avoir attiré ici un brave homme pour le bafouer ?

— Le bafouer ? Vous l'entendez mal : c'est son bonheur que nous voulons faire, pendant une heure ou deux ; nous y trouvons, il est vrai, notre plaisir : j'avouerai même que c'est

1. B. JULLIEN, ouvrage cité, p. 421.

tout ce que nous cherchons ici ; mais qu'importe, s'il s'en trouve heureux ?

— Mais s'il s'aperçoit que nous nous moquons de lui ?

— Il ne s'en apercevra pas : jamais homme ne fut si satisfait de lui-même, si content de ses vers et de ses pensées. Figurez-vous qu'il ne parle jamais de Voltaire sans y ajouter l'épithète de *mon illustre confrère*. »

On décida donc d'entendre la lecture de la pièce de maître André, et, dès que celui-ci eût été introduit et présenté par Armand, la conversation suivante s'engagea :

« Comment, demanda Lekain, en êtes-vous venu à composer une tragédie ?

— Mon Dieu ! le voici. Comme je suis assez pensif de mon naturel, il me venait souvent des idées qui me faisaient tenir le fer à friser d'une main et la plume de l'autre. M'étant trouvé plusieurs fois à accommoder des personnes de goût et d'esprit qui me voyaient penser, elles m'ont si fort questionné qu'elles

m'ont forcé à leur avouer que je songeais toujours à composer quelques vers. Leur ayant fait voir quelqu'un de mes petits ouvrages, ces personnes m'ont persuadé que j'avais des talents pour le genre poétique ; c'est ce qui m'a déterminé à entreprendre une tragédie¹.

— Très bien, dit M^{lle} Dumesnil ; cependant une tragédie est un ouvrage de longue haleine, devant lequel reculent bien des poètes.

— Ah ! madame, reprit André, vous me rappelez mes chagrins. Mes occupations journalières ne me permettaient point de travailler à ma pièce, et je désespérais de la pouvoir finir. Mais, « ayant été interrompu, sur la fin
« de septembre, pendant deux nuits consécu-
« tives, *par ces sortes de gens qui, par leurs*
« *odeurs, sont capables d'empestiférer tout le*
« *genre humain*, j'ai tâché de dissiper leurs

1. Cf. Préface du *Tremblement de terre de Lisbonne*, p. vi, d'où ce passage est extrait presque textuellement.

« odorats, en m'appliquant d'un grand zèle
« à ma tragédie » : c'est ce qui m'a permis
de la mettre plus tôt sous vos yeux ¹.

— Alors, dit en riant M^{lle} Dangeville, la joyeuse soubrette, nous voilà bien redevables aussi à l'état de la gadoue. Eh bien, profitons de ce qu'elle nous vaut ; hâtons-nous d'entendre cette composition dont on fait tant d'éloges.

— Je suis à vos ordres, mesdames », dit André en s'inclinant et en tirant son manuscrit de sa poche.

Invité à prendre la parole :

« J'ai choisi pour sujet, dit le perruquier-poète, l'événement le plus triste de notre époque, le tremblement de terre de Lisbonne, qui a coûté la vie à tant de gens. J'en ai été si touché, quand j'en ai lu les détails dans les gazettes, que j'ai bien pensé que le titre seul

1. Extrait de la préface du *Tremblement de terre de Lisbonne*, p. VII-VIII.

ferait palpiter les cœurs sensibles. La pièce est en cinq actes, comme celles de mon illustre confrère, l'auteur de *Zaïre* et de *Méropé*.

Les personnages sont :

DON RODRIGUÈS, grand seigneur portugais ;

LE COMTE, fils de Rodriguès, amant de Théodora ;

M. DUPONT, confident du comte ;

DON PEDRO, grand corrégidor portugais ;

THÉODORA, fille de don Pedro et amante du comte ;

THÉRÈSE, sa confidente ;

DON LAVAROS, neveu de l'inquisiteur et rival du comte ;

LE MUPHTY (mufti) ;

ROXANE, fille du mufti ;

NADINE, sa suivante ;

UN EUNUQUE ;

Et UN GARÇON PERRUQUIER.

— Ah ! un garçon perruquier ! s'écria Bellecourt ; voilà qui est original dans une tragédie. Mais, soyez franc, monsieur André :

n'auriez-vous pas voulu, à l'exemple de ces peintres qui mettent leur portrait dans leurs tableaux, signer en quelque sorte votre ouvrage et le désigner ainsi aux connaisseurs?»

André convint de la chose.

« Toutefois, vous reconnaîtrez, je l'espère, ajouta-t-il, que l'introduction de ce personnage n'a rien que de naturel.

— J'en suis persuadé, répliqua Bellecourt; mais ne nous arrêtons pas inutilement et passons au dialogue. »

André commença sa lecture. « Il lut, avec un aplomb merveilleux, des mines incroyables et des inflexions de voix inouïes, dit B. Jullien ¹, ce pot-pourri dramatique où il n'y a ni sujet, ni plan, ni suite dans les scènes, ni mesure dans les vers, ni exactitude dans les rimes, ni même correction dans le langage ou orthographe dans l'écriture. »

Armand avait pris la sage précaution de

1. Ouvrage cité, p. 428.

disposer ses camarades, les auditeurs, de façon que la plupart se trouvaient placés derrière le lecteur, et pouvaient aisément sans attirer l'attention de celui-ci, se dérober, se faufiler dans un couloir voisin, pour y rire à leur aise et reprendre un peu de calme, si, par hasard, leur hilarité menaçait de devenir trop bruyante.

André, d'ailleurs, ne s'apercevait de rien et continuait de lire et de déclamer de plus belle son chef-d'œuvre, dont voici un résumé et quelques extraits, qui permettront de juger du talent poétique de l'auteur.

Mais, comme vient de nous en avertir B. Julien, le texte de maître André est rempli d'incorrections de toutes sortes, ce qui rend les citations parfois difficiles et même impossibles : elles sembleraient incohérentes. Ainsi, pour donner une rime au mot *père*, André n'hésite pas à transformer l'infinitif du verbe *témoigner* en *témoignère* :

Je souhaiterais fort de vous en témoigner
Ma satisfaction, mais je dépens d'un père.

(I, 5.)

De même, pour rimer avec *instruire*, il écrira *servire*, au lieu de *servir* (I, 2) ; pour rimer avec *rivale*, il écrira *chevale* : « des fièvres de cheval » (I, 4). Il fait rimer *infortune* avec *rhume* (III, 1) ; *nouvelle* avec *oreille* (V, 6) ; etc. Il ignore, du reste, les règles les plus élémentaires de la versification française, notamment l'alternance des rimes masculines et féminines. Les vers de onze ou de treize ou quatorze syllabes ne sont pas rares chez lui, pas plus que les inversions étranges et déconcertantes ; aussi, très fréquemment, se trouve-t-on en présence d'un véritable galimatias ; exemple :

Persuadez-vous bien que ces rapports vrais sont,
Car ceux de la Chaloupe appris, pour sûr, me l'ont.

(IV, 2.)

Le premier acte s'ouvre par une conversation entre le comte et son confident Dupont. Dupont trouve que le comte a l'air soucieux et malade :

Prince, quelle douleur, quel trouble épouvantable
Répand sur votre mine un air insupportable ?

.

Parlez, comte, parlez : ne dissimulez rien,
Croyez qu'à vous servir j'emploierai tous mes soins.

LE COMTE

Puisque de mon *chagrin* tu veux savoir la *peine*,
Apprends qu'elle vient d'une adorable Climène,
Dont mon cœur et mes sens se sont tous enchantés,
Et l'on n'a jamais vu une si belle beauté ;
Car si de sa taille tu voyais la peinture,
Ma foi, tu la prendrais pour une miniature.

La jeune Théodora survient, et elle aborde
Dupont en ces termes :

Bonjour, Dupont, quel vent t'amène donc ici ?
Comment va la santé de ton maître aujourd'hui ?

Puis elle s'entretient avec sa suivante Thérèse de son affection pour le comte :

Sur un charmant comte j'ai jeté mon amour,
Et je crains qu'il ne me paye pas de retour.
Et comme un tourtereau qui cherche sa compagne,
Mon cœur et mon esprit bat partout la campagne.

.

Le chagrin que je sens d'avoir une rivale
Me cause à chaque instant des fièvres de cheval ;
Etc., etc.

Théodora a fait la connaissance du comte dans une course de taureau, au « combat du taureau » :

... Un taureau furieux,
Par la rage animé, vint s'offrir à mes yeux,
Après avoir rompu la forte barrière,
S'élança dans ma loge et me prit par derrière,
Et j'étais sur le point d'en être *écalventrée*,
Si d'un tel animal on ne m'eût dépêtrée.
Mais le comte, à l'instant, hardi comme un héros,
Sauta dedans ma loge, etc...

Arrive le comte, qui, ayant appris que Théodora avait été souffrante, vient chercher de ses nouvelles :

J'ai quitté sur-le-champ mes occupations,
Pour *voler en courant* dedans votre maison.

.

Ma bouche, lui dit-il plus loin,

... Ma bouche, est la cheminée ardente
Par où s'en va le feu qui toujours me tourmente.
La nature *en naissant* m'a donné *de la naissance*
[(sic) ;
Le ciel m'a fait présent du don de complaisance ;
Tout mon désir et ma plus grande ambition
N'est que de partager avec vous ce *bon don*.

Au deuxième acte, nous voyons le seigneur Rodriguès annoncer au comte son fils qu'il a obtenu pour ce jeune homme un régiment.

LE COMTE

Pas possible, mon père !

RODRIGUÈS

Et le gouvernement
De la ville et de tous les faubourgs de Lisbonne.

LE COMTE

Mon cher père, ah ! mon Dieu ! Que tout cela m'étonne !

RODRIGUÈS

C'est cependant bien vrai.

Mais, en même temps, le père Rodriguès
annonce au jeune comte qu'il a dessein de lui
faire épouser la fille

Du grand *connétable* de notre Portugal,

et ici les choses se gâtent, le comte voulant
rester fidèle à sa chère Théodora. Il finit par
couper court au débat sous ce noble prétexte :

Mon père, permettez, pour un besoin pressant,
Que je m'écarte un peu pour un petit instant.

Rodriguès alors d'interroger Dupont, le
confident de son fils :

Dis-moi vite, Dupont, quelle est la Dulciné,
Qui de mon cher fils a le cœur égratigné.

Au retour du comte, une nouvelle discussion éclate entre lui et son père, à propos de Théodora, « grisette » sans naissance, et le comte de riposter aussitôt :

Mon père, ignorez-vous que ce sont les vertus
Qui font la noblesse surpasser au-dessus,
.
De plus, que les femmes n'ont point été créées
Pour donner la noblesse à la postérité ?
Vous savez le proverbe, assurant que la truie
N'a jamais ennobli le cochon de sa vie.

Mais, en dépit de ces élégants et éloquents arguments, le père ne se laisse pas convaincre, et, irrité de l'obstination de son fils, il le chasse de chez lui :

Vous n'avez qu'à partir, c'est moi qui vous le dis,
Pour Constantinople, et je vous donne un quart
[d'heure
Pour faire vos paquets et changer de demeure.

Au troisième acte, nous sommes à Constantinople, où une tempête vient de jeter le comte et son fidèle Dupont. Pendant que ces deux naufragés se désolent sur leur malheureux sort, « l'eunuque » arrive :

Je suis chargé, monsieur, d'un gros sac de louis,
Qu'on m'a donné pour vous,

dit-il au comte.

C'est Roxane, la fille du mufti, « Mademoiselle Muphty », comme l'appelle bien drôlement notre poète (III, 7), qui, de sa fenêtre, a assisté au naufrage, et s'est aussitôt et soudain éprise du comte, et a dépêché vers lui l'eunuque.

Sachant que vous avez besoin très promptement
De secours, je viens de vous faire vite ment
Ici proche, au Grand Cerf, préparer un repas ;
C'est l'auberge à main gauche : allez-y de ce pas,

ajoute le complaisant messenger, qui se hâte

ensuite d'aller rendre compte à sa maîtresse de sa mission.

Et Nadine, la servante de Roxane, de dire à celle-ci :

D'un homme il est aisé d'en faire un Turc, ma foi !
Je ne doute pas que vos charmes, à l'instant,
Fassent à l'étranger désirer le turban.

Mais le comte adore toujours son inoubliable Théodora, et repousse énergiquement « le turban » et les séduisantes propositions de la fille du mufti :

Tout mon regret dedans ma tempête navale
C'est que j'ai tout perdu, mes effets et ma malle,
Et, sans le prompt secours que vous m'avez donné,
Madame, en arrivant, j'avais un pied de nez.

.

Mais je ne me sens pas digne d'un si beau sang,
Et il se passe en moi un combat qui me dit :
Cherchez galant ailleurs : j'en suis tout interdit.

Survient le mufti, père de Roxane, qui, tout d'abord, naturellement, est tout surpris de trouver un homme, un étranger, en compagnie de sa fille, et menace le comte de le faire empaler séance tenante.

Malheureux que tu es, tu vas me le payer !

s'écrie-t-il.

Le comte n'entend pas se laisser faire ; il met l'épée à la main, et Dupont d'appeler au secours :

... On veut assassiner mon maître !
A la garde ! Z'au guet ! Ah ! scélérat !...

Le comte et Dupont décident alors de décamper bien vite et de regagner Lisbonne.

Parbleu ! mon très cher père dira ce qu'il voudra !

Quand il apprendra que

L'on m'aurait empalé, bien sûr, certainement,

il comprendra ma résolution et me pardonnera.

Au quatrième acte, nous nous retrouvons à Lisbonne, et le comte débarque juste à temps pour empêcher sa chère Théodora de se faire périr. Séparée de son fidèle amant, contrainte d'épouser don Lavaros, neveu de l'inquisiteur, Théodora, dans un accès de désespoir, a résolu de se poignarder :

Ma chère Thérèse, prête-moi ton couteau,
L'on t'en rendra un qui sera beaucoup plus beau.

« Arrêtez, inhumaine ! » s'écrie le comte,
et, arrachant le couteau des mains de son amante :

Malheureux instrument, tu ne serviras pas,
Je jure, de ta vie, à ternir tant d'appas !
Tu vas être cassé... Crac !...

Et, après avoir ainsi rompu le couteau en

deux morceaux, le comte se tourne vers son rival don Lavaros, et le provoque en duel. Dans ce duel, le comte tue « monsieur don Lavaros » :

Mon fils dans Lavaros a sa lame enfoncé !

comme dit le père Rodriguès. Et, naturellement, le grand inquisiteur s'apprête à venger la mort de son neveu.

Au cinquième acte, Rodriguès est allé demander au roi la grâce de son fils, qui la lui a accordée. Don Pedro, le père de Théodora, a fait la paix avec Rodriguès ; tout semble arrangé à souhait, et l'on s'apprête à célébrer l'union des deux amants.

D'autre part, le confident Dupont a aussi ses amours, lui, et qui marchent parallèlement avec celles de son maître. Si le comte veut épouser Théodora, Dupont veut se marier avec M^{lle} Thérèse, le confident rêve de

s'unir à la confidente. Le jour de la noce venu, il charge sa fiancée d'une menue commission :

Si j'osais te prier de vouloir, en passant,
Ma chère amie, aller aussi très promptement
Avertir mon baigneur, pour qu'il vînt de ce pas
Me friser pour la noce ; il demeure à deux pas.

Thérèse sort, et M. Dupont, resté seul, se met à récapituler et nous conter tous les malheurs qui l'ont accablé et ont fait jusqu'alors le sujet de la pièce :

Quand je me suis trouvé au milieu de la mer,
Sans secours de personne, ami, parent ni frère,
A la nage dans l'eau, sans pouvoir gagner terre,
Quelle frayeur j'ai eue, lorsque j'ai aperçu
Ce Turc avec mon maître ayant le poignard nu !
Enfin, quand je repense à toutes les traverses
Qui me sont arrivées, la tête me bouleverse ;
Mais, pour me dissiper de tous ces accidents,
Il faut que je repense aux plaisirs si charmants

Que je m'en vais goûter ! Pour moi quels agréments !
Quel suprême bonheur me saisit à l'instant !
Le comte donc va, par un hymen très heureux,
Accomplir tous ses vœux, et, pour combler mes feux,
Je m'en vais aujourd'hui, avec lui, être uni
A ma chère Thérèse aussi bien comme lui.

Puis, comme conclusion :

Je m'ennuie à présent après mon perruquier ;
Je voudrais bien le voir promptement arriver.

Arrive enfin ce perruquier :

M. DUPONT

Ah ! mon cher, je vous prie ici m'accommoder,
Et dans le dernier goût vite vous dépêcher !
Avec Thérèse je m'en vais me marier.
Aussi Théodora va le comte épouser.

LE PERRUQUIER

Permettez-moi, monsieur, de vous complimenter
Dessus votre beau choix : je ne puis trop louer

L'adorable beauté qui aura le bonheur
De posséder un cœur semblable à vous, monsieur.
Si vous le voulez bien, je m'en vais vous friser
Le mieux que je pourrai, j'ose vous l'assurer.
Vous ne voulez pas être en *aile de pigeon*
Ni en *rhinocéros* ?

M. DUPONT

Je me moque du nom.
Je veux le dernier goût.

LE PERRUQUIER

C'est en *cabriolet*.
Vous avez le goût bon : celui-là n'est pas laid.

Tout en accommodant son client, le perruquier lui débite, selon l'usage, les nouvelles du jour ; mais un accident se produit.

M. DUPONT, *en criant*.

Diable ! finissez donc ! En parlant de nouvelle,
Vous m'avez, par ma foi, brûlé toute l'oreille.

Le fichu maladroit ! Qu'avez-vous à trembler ?
Avez-vous donc trop bu ? Car vous allez tomber.

LE PERRUQUIER

Excusez-moi, monsieur, je ne sais pas pourquoi
Je tremble...Assurément tout me tremble sous moi.
Je ne sais pas non plus si c'est par vision.
Je crois voir remuer la chambre et la maison.

M. DUPONT

Ah ! ciel ! cela est vrai. Ah ! je m'en aperçois !
Je tremble et je frémis ! Pour le coup je vous crois !
Grand Dieu ! la maison tombe ! Où vais-je me
Je n'en puis plus... [sauver ?
Fallait-il, sur le point que j'épouse Thérèse,
Je me voye écrasé tout comme une punaise !

Le perruquier s'enfuit, et, à la scène suivante « le fond du théâtre tombe, on découvre la mer et un vaisseau dans le port ». Le comte, son père Rodriguès, Théodora et Thérèse reparaisent, et ils se décident tous,

ainsi que le héros et confident Dupont, à quitter Lisbonne, et se dirigent vers le vaisseau. « Le reste de la scène, comme dit le texte, est occupé par le tremblement de terre. » On voit revenir M. Dupont, mais il est seul, et il termine la tragédie par un monologue dont voici quelques vers :

Ah ! ciel, qu'ai-je aperçu ? Qu'ai-je vu de mes
[yeux ?

Ah ! quel embarquement, et quel spectacle affreux !
Je tremble et je frémis, et je suis si saisi
Que je ne pourrai pas en faire le récit.

.

Thérèse et Rodriguès, comte et Théodora,
Paraissez, de grâce, ne me délaissez pas !
A peine êtes-vous donc montés dans le vaisseau,
Que je vous aperçois tout au milieu de l'eau.
Quand je veux avec vous la planche escalader,
D'un coup de vent je vois le vaisseau s'en aller.
Je fais ce que je peux pour pouvoir l'arrêter ;
Mais je l'ai lâché, car il allait m'emporter.

Je veux courir après, dans cette conjoncture,
Je me sens tout mouillé jusques à la ceinture.
Sur la terre les flots me forcent d'échouer,
Et je n'ai eu que le temps de me secouer (*sic*).

.

Et il conclut ainsi :

... Je m'en vais, si je peux,
Tâcher de me sauver, m'éloignant de ce lieu.
En quelque endroit que j'aille, à pied ou en carrosse,
Je me souviendrai du premier jour de ma noce.

*
* *

La lecture de cette pièce avait été, comme bien on pense, maintes fois interrompue par les applaudissements des auditeurs rassemblés à la Comédie-Française, et surtout par leurs rires plus ou moins étouffés.

Arrivé au terme de son récit, l'auteur fut acclamé, les bravos éclatèrent de toutes parts, l'enthousiasme déborda.

« Admirable ! Admirable ! ne cessait de s'écrier le promoteur de la farce, le joyeux comédien Armand, qui avait d'avance arrêté avec ses camarades le dénouement qu'elle comporterait. Mais, si belle et si sublime que soit votre tragédie, nous ne pourrions la monter sans des dépenses considérables, et dont le résultat serait peut-être d'éloigner de nous les spectateurs... Oui, ils auraient peur... *Le Tremblement de terre de Lisbonne* ! Il faut que toute la salle tremble sur ses fondements, que le théâtre entier oscille, tressaille, tressaute, menace de s'effondrer... Voilà ce qu'il faut pour que le public comprenne et partage votre émotion...

— Sans doute... sans doute... bégayait maître André.

— Or, ce sont là des frais énormes, des nécessités auxquelles il nous est impossible de satisfaire, et qui, d'ailleurs, je me hâte de l'ajouter, ne pourraient que gâter une œuvre incomparable.

— Ne vaudrait-il pas mieux publier votre pièce que de la faire jouer ? insinua Grandval, autre bon apôtre. En somme, ce que vous ambitionnez, c'est bien moins les applaudissements d'un parterre abasourdi et terrifié, que l'admiration réfléchie des connaisseurs, les suffrages de l'élite...

— Certes !

— Eh bien, faites donc imprimer *Le Tremblement de terre de Lisbonne*. De cette façon, le succès de votre tragédie, absolument comme pour *Athalie* de Racine, ne dépendra aucunement de l'éclat du spectacle, et l'auteur n'aura pas à en partager la gloire avec le décorateur et le machiniste. »

Ici se produisit un incident, encore dû à la brillante imagination d'Armand, qui vint soudainement interrompre la discussion.

Une femme arriva en coup de vent, toute furieuse et essoufflée.

« Ah ! fainéant ! Ah ! paresseux ! Vaurien ! Débauché ! s'écrie-t-elle dès l'abord,

en apercevant André. Voilà comme tu t'occupes de tes affaires et soignes ta clientèle? »

C'était la perruquière, M^{me} André en personne, que ce brigand d'Armand avait fait prévenir, et qu'on avait ordre de laisser entrer sur-le-champ.

« Tu ne vois donc pas que ces messieurs et dames se moquent de toi ?

— Taisez-vous, ma femme ; vous êtes une bête, répondit André avec l'expression du plus profond mépris. Est-ce que vous entendez rien à la poésie ?

— Je m'entends à la conduite d'une maison, et quand je vois que les gens qui viennent chez nous pour se faire accommoder ne trouvent personne et s'en vont ailleurs, je dis que la boutique de maître André, autrefois la mieux achalandée du quartier, sera bientôt la plus déserte.

— Est-ce que mes garçons ne sont pas là et ne peuvent pas servir le public ?

— Vos garçons ? ils font comme le maître,

ils profitent du beau temps pour se promener, quand leur patron va lire ses poésies à des comédiens.

— Tout beau, madame André ! dit Lekain avec la majesté d'un roi de théâtre. Nous sommes ici chez nous, et dans nos fonctions. Un auteur nous lit une tragédie ; c'est notre devoir de l'écouter. Quant à l'admiration que nous avons ressentie, nous ne l'avons pas cachée : votre mari peut vous le dire.

— Cela est bel et bon, monsieur. Mais enfin qu'est-ce que cela lui rapportera ? Des applaudissements peuvent amuser les gens riches. Les ouvriers comme nous ont besoin de gagner de l'argent ; et André ferait mieux d'être à sa boutique que d'être ici.

— Taisez-vous, impertinente, répondit le perruquier offensé, et sachez que ce qu'on vient de me dire ici, et l'honneur qu'on m'y a bien voulu faire, surpassent infiniment tout ce que je pourrais gagner par mon triste métier.

— A ton aise ! Jouis de cet honneur tant que tu voudras, riposta M^{me} André ; mais puisque je t'ai trouvé ici, je ne te lâche pas, et tu vas revenir avec moi. »

Ce disant, elle saisit le chapeau d'André, et prit celui-ci même par le bras.

Peut-être alors aurait-on assisté à quelque bastonnade ou pugilat digne de Sganarelle et de Martine, quand Armand résolut de mettre la paix entre les deux époux et de les congédier honorablement l'un et l'autre. Il se rappela heureusement pour cela un discours amphigourique et burlesque, tout en proverbes et dans le genre des palabres de Sancho Panza, discours qu'il avait composé étant clerc de notaire, et débité jadis dans une comédie bourgeoise, et, au moyen de quelques coupures et additions, il adapta cette harangue à la circonstance présente ¹ :

« Madame André, dit-il, je n'ai pas dessein

1. Cf. B. JULLIEN, ouvrage cité, p. 436, d'où j'extrais textuellement cette harangue.

de vous jeter de la poudre aux yeux, ni de vous faire croire que des vessies sont des lanternes ; je sais trop qu'on ne vous ferait pas passer des chats pour des lièvres, parce que vous en avez bien vu d'autres, et qu'on ne saurait vous en donner à garder : de sorte que, tout en faisant à la tragédie de maître André l'accueil qu'elle méritait, nous ne lui avons pas caché les obstacles matériels qui nous empêchaient de la monter. Pourquoi cela? C'est qu'aux frais énormes qu'il faudrait supporter, le jeu ne vaudrait pas les chandelles, et qu'il ne faut pas tirer sa poudre aux moineaux. Il n'y en a pas de plus embarrassé, souvenez-vous-en bien, que celui qui tient la queue de la poêle. A petit mercier petit panier, et à bon entendeur demi-mot. Tout le monde ne peut pas aller à Corinthe, et qui annonce la fortune aux auteurs dramatiques leur promet presque toujours plus de beurre que de pain. C'est un moyen de leur mettre le cœur au ventre, et de les

faire aller de cul et de tête comme une corneille qui abat des noix, pour après cela les faire tomber de fièvre en chaud mal, ou d'évêques devenir meuniers. Ce n'est pas ce que nous avons fait; nous n'avons pas engagé maître André à quitter le certain pour l'incertain ni le peigne pour la lyre. Mais il peut, dans sa boutique, jouir de la gloire qu'il aura justement acquise, et qui défrisera peut-être beaucoup de ceux qui se feront friser chez lui. Ainsi, sans tourner si longtemps autour du pot, ni chercher midi à quatorze heures, d'autant plus que vous n'ignorez pas que trop gratter cuit et trop parler nuit, à présent que la lecture est finie, et que notre estime pour l'auteur n'est pas entre le zist et le zest, ni moitié figue moitié raisin, nous pouvons lever la séance, et rendre le poète à sa famille et à ses occupations. »

Ainsi prit fin cette réunion mémorable.

*
* *

Maître André ne manqua pas de suivre le conseil qu'il avait reçu ; il s'empessa de faire imprimer sa tragédie, qui obtint, en effet, un succès — succès de rire — prodigieux, et lui valut la plus soudaine et la plus retentissante célébrité. Elle lui rapporta aussi, ce qui valait mieux, et devait particulièrement ravir d'aise M^{me} André et lui faire passer l'éponge sur les frasques poétiques de son époux, « deux mille beaux écus sonnants et trébuchants ¹ ».

C'était André lui-même qui était son éditeur et qui vendait son livre, et « cinquante carrosses étaient tous les jours dans sa rue : tout Paris voulut se procurer des exemplaires de ce chef-d'œuvre de ridicule, et la satisfaction d'en connaître personnellement l'auteur inimitable. On assiégeait donc littéralement sa porte. Les gens les plus huppés venaient dans le plus brillant équipage, et

1. Augustin THIERRY, ouvrage cité, p. 82.

entraient dans sa boutique pour acheter le volume. Maître André recevait les visites et les compliments avec une modestie pleine de noblesse et de gravité ¹.

« On lui adressa de tous côtés des lettres de félicitation. Un Anglais le pria de lui envoyer sa pièce pour qu'il la traduisît dans sa langue et la fit jouer à Londres. Maître André a fait imprimer cette lettre honorable au devant de sa tragédie ². »

1. « Cette tragédie sérieusement burlesque avait si bien illustré maître André, dit, de son côté, Victor Fournel (*Les Rues du vieux Paris*, p. 594), que les têtes les plus aristocratiques tenaient à honneur d'être coiffées par lui, et que les carrosses faisaient queue à sa porte, amenant sans cesse des visiteurs empressés à venir entendre son chef-d'œuvre et à lier connaissance avec le poète. »

2. B. JULLIEN, ouvrage cité, p. 438. « Lettre honorable » ? Je crois plutôt que cet Anglais, qui signe du nom de Cotweyn, n'était qu'un farceur qui voulait se moquer du perruquier poète. Ce qui me porte à le supposer, c'est que cet admirateur d'outre-Manche ne fait pas connaître sa demeure et dissimule aussi peut-être bien sa véritable identité. « Les circonstances m'empêchent de donner mon adresse... » Etc. (En tête du *Tremblement de terre de Lisbonne*, après la préface, p. x.

Il fit parvenir son chef-d'œuvre à Voltaire, avec une lettre-dédicace où il l'appelle, selon sa coutume, « mon cher confrère », et dont voici la copie textuelle :

ÉPÎTRE A MONSIEUR
L'ILLUSTRE ET CÉLÈBRE POÈTE
MONSIEUR DE VOLTAIRE

« Monsieur et cher Confrère,

« C'est un écolier novice dans l'art de poésie qui s'hasarde à vous dédier son premier ouvrage, vous ayant toujours reconnu pour un de nos célèbres, par les pompeux ouvrages que vous avez mis et que vous mettez *journallement* au jour. Je me trouverai heureux si vous voulez bien jeter un *clein* d'œil sur ce petit ouvrage, en me favorisant du moindre de vos souvenirs. Je croirais manquer à mon devoir, si j'en'avoais que je vous reconnais pour mon maître. Si, de votre *su-*

port (sic), vous daignez me favoriser, je me promets que, franc de toute crainte, je publierai sans cesse vos louanges, et je rendrai témoignage en tous lieux combien je vous suis redevable de l'avoir agréé.

« Monsieur et cher Confrère,
« Votre très humble et affectionné serviteur,

« ANDRÉ. »

On connaît la réponse du patriarche de Ferney à ce « cher confrère » : elle est devenue proverbiale ; elle remplissait quatre pages, et ne renfermait que ces mots, répétés tout du long :

« Monsieur André, faites des perruques !
Monsieur André, faites des perruques !
Faites des perruques, des perruques, des perruques, toujours des perruques et rien que des perruques ! »

Cette sage et spirituelle réplique n'eut d'autre résultat que de faire dire à maître André

que M. de Voltaire vieillissait, car il commençait à *se répéter* ¹.

Néanmoins, avec l'âge, notre héros s'amenda, paraît-il, et ses yeux se dessillèrent. Il comprit qu'on s'était moqué de lui. Alors « le commerçant reprit ses droits sur l'écrivain désabusé, pour mettre à profit l'aubaine qui remplissait ses salons. Il cessa de rimer, pour suivre le conseil de Voltaire et fabriquer des perruques. Il en confectionna de tous genres et de toutes espèces : aux nids de guêpe, à la rhinocéros, à la cabriolet, à l'oiseau royal, à la singulière, à la comète, à l'envieux, à l'inconstant, etc. L'avocat Marchand, demeuré son ami, en a dressé le catalogue dans son *Encyclopédie perruquière* ². Et, sans

1. Cf. LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*, article André (Charles).

2. Paris, Hochereau, 1757 ; in-8. Le volume est précédé d'une épître dédicatoire à André, où se lisent ces vers destinés à être gravés sur son buste, et où l'ami Marchand continuait à s'amuser encore aux dépens de notre homme et à le berner

Alliant aux bons vers l'état de la tignasse,
André s'est fait un nom parmi nos grands auteurs ;
Apollon l'a nommé perruquier du Parnasse,
Il y fait proprement le poil aux doctes sœurs.

doute, après fortune faite, vécut-il heureux, honoré dans son quartier, égayé par le sourire de nombreux rejetons ¹ ».

Ajoutons que la gloire *littéraire* du perruquier André ne fut pas éphémère et ne s'éteignit pas avec lui. Un demi-siècle plus tard, en janvier 1805, comme la Porte-Saint-Martin jouait un mélodrame, *Le Désastre de Lisbonne*, un théâtre voisin, le théâtre des Délassements, eut l'idée de monter en parodie, j'allais dire de reprendre, la fameuse tragédie d'André, *Le Tremblement de terre de Lisbonne*. Elle eut quatre-vingts représentations d'affilée, et obtint, sur la scène comme en volume, un immense succès de fou rire et de joie.

A l'histoire du perruquier André, ajoutons encore ce post-scriptum, emprunté aux *Mémoires secrets de Bachaumont* ².

« Un cordonnier de femme, nommé Char-

1. Augustin THIERRY, ouvrage cité, p. 83-84.

2. 16 février 1768 ; p. 254 (Paris, Delahays, 1859).

pentier, fait aujourd'hui le second tome de M. André, perruquier si fameux, il y a quelques années, par sa pièce du *Tremblement de terre de Lisbonne*. Celui-là ne compose point encore, mais joue des comédies chez lui, entre autres *Zaïre*, où il exécute le rôle d'Orosmane. Cette parade fait l'histoire du jour dans ce pays de modes et d'oisiveté, surtout depuis que le duc de Chartres y a assisté avec d'autres seigneurs de la Cour. Ce prince y est allé à six chevaux, et c'est à qui aura des billets pour ce spectacle burlesque. »

XVII

Fevez-Mougeot et la Comédie-Française.

Durant les premières années du XIX^e siècle, vivait, dans la ville de Bar-sur-Ornain ou Bar-le-Duc, un ex-marchand de drap devenu avocat, Jacques Fevez-Mougeot (1751?-1837), que hantait, lui aussi, le démon du théâtre, et qui avait perpétré une pièce absolument inepte, — le titre suffit à le prouver : *Les Deux Amants orphelins qui se sont mutuellement naufragés, et du plus heureux Destin qui dépendît des Femmes*. Cette pièce, il l'avait colportée et lue partout où il avait accès, entre autres lieux dans un petit café géré par une dame veuve, — la mère Dubois.

Agacés d'entendre le bonhomme prôner

sans cesse son œuvre et en déclamer des tirades, les habitués de cet estaminet complotèrent une vengeance, qui était en même temps un plaisant divertissement. Ils insinuèrent au directeur d'une troupe d'acteurs ambulants, alors de passage à Bar, et dont la plupart faisaient momentanément partie de la clientèle de la mère Dubois, l'idée de jouer la pièce de Fevez-Mougeot.

« C'est bête, idiot, insensé, tout ce que vous voudrez ! Mais nous vous garantissons que vous aurez du monde. Il n'est personne dans la ville qui ne connaisse *Les Deux Amants orphelins*, qui n'en ait tout au moins ouï parler. On sera curieux de voir cela, et vous encaisserez une fière recette, c'est sûr et certain. »

D'autres prétendent que c'est de lui-même que Fevez-Mougeot eut l'idée de faire représenter sa pièce, et qu'il la fit représenter à ses frais : telle est même la version rapportée par un de ses arrière-cousins, qui n'est au-

tre que le charmant et célèbre conteur et poète forestier André Theuriet, dont la mère, je crois bien, s'appelait Fevez, de son nom de demoiselle. C'est dans ses *Souvenirs des années de début*, parus originellement dans la *Revue bleue*, en 1889, que Theuriet parle de Jacques Fevez-Mougeot, à qui il consacre une trentaine de lignes.

« Pour ma mère, écrit-il ¹, les auteurs étaient des fous ou des paniers percés. Je dois avouer que ses préventions se trouvaient justifiées jusqu'à un certain point par l'histoire du seul homme de lettres que nous ayons eu dans la famille. C'était un de nos arrière-cousins, un avocat sans causes, nommé Jacques Fevez, qui, à l'époque de la Restauration [et même bien avant], fut pris de la folie du théâtre. Ce Jacques Fevez avait composé une pièce en cinq [quatre] actes... On représenta cette insanité aux frais de l'auteur, sur le théâtre

1. *Revue bleue*, 9 mars 1889, p. 290, col. 1.

de Bar-le-Duc, et, à la chute du rideau, de mauvais plaisants s'entendirent pour rappeler Jacques Fevez et pour le couronner de lauriers sur la scène. Le malheureux prit son triomphe au sérieux », etc.

Quoi qu'il en soit, cette représentation des *Deux Amants orphelins* eut lieu à Bar-le-Duc, le 6 octobre 1808, et, comme Theuriet vient de nous l'annoncer, elle justifia pleinement les pronostics des habitués du café Dubois. Jamais l'impresario, connu sous le nom de Lormont, n'avait remporté un tel succès, assisté à une semblable ovation. On n'entendait que battements de mains, éclats de rire, vociférations et trépignements de joie. Des couronnes de fleurs ou de lauriers avaient été tressées, des bouquets assortis, des pièces de vers même composées pour célébrer le triomphe de Fevez-Mougeot.

Après le dernier acte, le rideau se releva, et le directeur de la troupe, s'avancant sur le devant de la scène et se tournant vers l'au-

teur, qui trônait dans une loge, récita la strophe suivante, aussitôt couverte d'applaudissements et bissée :

O toi qui nous fais la grâce
De nous donner un enfant,
Tu peux prétendre au Parnasse
Occuper le premier rang.
Tes ennemis vont se taire ;
Ton drame sera vanté.
Jacques, poursuis ta carrière :
Vole à l'immortalité!

« Tout fut prodigué, selon les termes mêmes d'un témoin oculaire ¹, par la foule enivrée de la sottise du pauvre mystifié, qui s'abandonnait sur la scène aux embrassements de tout un parterre en délire qui le couvrait de couronnes et faillit l'étouffer. »

1. Documents fournis par l'historien et archéologue meusien Léon Maxe-Werly. Cf. mon volume. *En pleine gloire, histoire d'une mystification* (Paris, Ernest Kolb, s. d. [1893]; petit in-16 ; épuisé).

*
* *

C'est par cette mémorable soirée que commença l'audacieuse et incroyable mystification à laquelle Fevez-Mougeot ne cessa plus d'être en butte.

Avant d'en exposer les péripéties, nous donnerons un aperçu sommaire de cette pièce, *Les Deux Amants orphelins qui se sont*, etc., si absurde soit-elle, cause première, unique pour mieux dire, de toutes les mésaventures, ainsi que de toutes les jubilations et béatitudes de l'avocat barrisien.

Quoique composé de quatre actes, le drame est très court et ne dépasse guère la longueur d'un seul acte ordinaire. Il a été imprimé en 1830, à Bar-le-Duc, par Choppin, imprimeur de la Préfecture, rue de la Rochelle, N° 108, et tiré à cent cinquante exemplaires seulement. Il forme une plaquette in-8 de 36 pages, gros caractères; encore six

de ces pages sont-elles consacrées au titre, au faux-titre, à des observations scéniques préliminaires et à la liste des personnages, qui ne comprend pas moins de vingt-trois noms :

ANDRÉ, père de Trufaldin.

JODELET, }
LAGRANGE, } mariniers.
LÉLIE, }

MÉLASIE, }
CLÉONE, } femmes.
ALCIPE, }

MM. les gens du port.

TRUFALDIN.

JULIEN, amant de Julie.

JULIE.

LYSIDAS.

GÉRÔME.

Etc., etc.

Au nombre de ces personnages, en queue de la liste, on trouve : « Le mariage de Julien

et de Julie », comme si ce mariage était quelqu'un et devait être représenté par un acteur.

Autant sinon plus que les vers du perruquier André, sa grotesque tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, la prose de l'avocat Fevez-Mougeot, son drame des *Deux Amants orphelins*, fourmille de lieux communs, de gongorismes, d'obscurités, de coq-à-l'âne, de platitudes et d'idioties de toutes sortes. Les phrases mal ponctuées, les mots mal orthographiés, les fautes de construction, etc., y abondent, et cela du fait de l'auteur et non de l'imprimeur, qui a apporté à son travail tout le soin désirable : une simple inspection des pages suffit pour s'en convaincre. Ajoutons que cette plaquette est aujourd'hui devenue excessivement rare et ne figure même pas dans les plus importantes de nos bibliothèques publiques.

C'est à cause de cette extrême rareté que je donnerai un résumé détaillé de « l'œuvre » (!) de Fevez-Mougeot. La reproduire intégrale-

ment, telle qu'elle est imprimée, aurait nécessité un commentaire continuel, tant ce texte, comme je viens de le dire, est fréquemment saugrenu, embrouillé, obscur.

L'action se passe à Rochefort, durant, tout porte à le croire, les dernières années de la Révolution. C'est même sans doute à cette époque que la pièce a été écrite. Les anachronismes qu'on y remarque en certains endroits doivent provenir d'additions ou corrections effectuées par l'auteur, au moment de la confier à l'impression.

Deux amants, Julien et Julie, conduits par un jeune batelier du nom de Trufaldin, sont allés faire une promenade en mer, et on les croit noyés tous les trois. André, le père de Trufaldin, entre en scène.

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

« La toile levée, les vagues de la mer paraissant sur la scène en avant, arrive un marinier.

ANDRÉ. *Il parle par réflexion et douleur.*

Ils sont souffletés par les vents ; (*Ayant les bras croisés, se promenant, chagrin, en travers de la scène et rétrogradant.*) maintenant où sont-ils ? (*Toujours les bras croisés.*) sous le pol (*sic*) arctique ou le pol antarctique ! (*Et se présentant en face du parterre, les bras tombants.*) Le temps était beau ! l'air était bien calme ! Je leur ai confié mon batelet pour se promener : mon fils a encore bien peu d'expérience sur la navigation ; il s'est

trop avancé en mer. (*Il tire sa montre.*) Voilà soixante-cinq minutes qu'ils s'y sont engagés. Qui pourrait leur porter des vivres si au loin ? Pas même l'hirondelle, dont le vol, quoique long, est encore trop court ! »

Trois mariniers, amis du vieil André, surviennent et l'interrogent sur la cause de ses inquiétudes.

« J'ai été, leur répond-il, trop peu défiant sur l'inexpérience de mon fils ; mais sa tendre mère ! Quel reproche je vais essayer ! Quel ne sera pas le mausolée dans mon foyer !... Quels ne seront pas les retours importuns qui viendront m'accabler durant le reste de la carrière que j'ai à parcourir ! Hélas ! aujourd'hui, demain peut-être, ce sera mon terme ! quoique innocent, au fond, mais imprudent... (*D'un ton de voix élevé avec douleur.*) Ah ! mon cher fils ! Si tu respire encore, pardonne ton père ! Approche, que je te presse contre mon sein ! (*Il tombe à genoux, un peu de côté, sur la droite de la scène ; il*

élève les bras au ciel. D'un ton de voix élevé, etc.) »

F'avez-Mougeot multiplie jusqu'à satiété les indications scéniques ; on devine qu'il n'a pas la moindre confiance dans l'intelligence de ses interprètes, et ne s'en rapporte qu'à lui seul.

Cependant le père André continue de discourir :

« Arrête, Eol ! (*sic*) Arrête les vents dans leur course rapide ! Brise-les ! Sois sensible à ma prière ! Laisse rapprocher mon fils du port ! Dieu du très-haut ! exaucez mes vœux ! »

Les « mariniers ou nautonniers, qui n'ont pas désemparé de la scène », s'offrent alors pour découvrir, « ayant des télescopes », les trois naufragés. Dans ce dessein, « ils montent aux croisées », et font cette demande à l'infortuné père :

« De quel côté ont-ils pris leur direction ?

ANDRÉ

Je les ai perdus de vue, en face, égarés sur mer : ou ils sont au midi, ou au septentrion...

JODELET, LAGRANGE, LÉLIE, *les trois mariniers.*

Nous ne découvrons rien.

ANDRÉ, *se présentant de trois quarts en profil sur le parterre.*

Ah ! malheur ! Ah ! calamité ! Combien de fois j'aurais été témoin de pareille inhumation sans pouvoir franchir, tendre la main, n'ayant encore atteint que la quarantième année. (*Ici il jette les yeux sur la mer.*) Il semblerait qu'au fond de cet élément réside le tombeau privilégié des Français ! »

SCÈNE II

« Trois actrices, dont deux sœurs, viennent occuper deux des croisées. » MÉLASIE, l'une de ces femmes, s'écrie :

« Ma sœur ! Ma sœur ! Voilà des personnes qui se noient ! Voilà des personnes qui se noient !

CLÉONE, *une autre de ces femmes.*

Ah ! ciel ! Quel spectacle affreux !...

MÉLASIE

Déjà les requins aiguisent leurs dents, les cherchent pour les dévorer ! Volons à leur secours, au risque de périr ! »

Mais Alcipe, la troisième femme, trouve que Mélasie s'emballe trop facilement :

« Madame, réplique-t-elle, je partage avec vous toute la douleur qu'inspire un tel aspect ; mais respirons un peu ! Dans leurs élans, ils paraissent avoir assez de force pour s'échapper : que le ciel seconde leur désir ! et le nôtre protège leur rentrée au port ! »

Pendant tout ce temps, notez bien, le père André et les trois mariniers sont toujours postés à leurs croisées, voisines de celles

qu'occupent les trois femmes, et cherchent toujours, avec leurs télescopes, à découvrir les naufragés ; mais ils n'aperçoivent rien, eux ; ils regardent sans doute du côté du midi, au lieu de se tourner vers « le septentrion ».

Enfin Trufaldin, le pilote des deux amants, apparaît dans sa barque. *Il aura été avancé par des poulies, ou sur des roulettes, comme un homme qui arrive*, nous avertit le toujours minutieux et scrupuleux Fevez.

LES TROIS MARINIERS

« Ah ! voilà votre fils !

ANDRÉ

Ah ! voilà mon cher fils ! Il me rend la vie !

TRUFALDIN, *quittant le batelet qui restera sur la scène, etc., avec un ton délibéré :*

C'est un cheval sans pareil que l'Océan ! Il culbute les uns, les autres le font volontairement (*sic*). Au dernier cas, voilà deux échap-

pés : je suis curieux de les revoir, de les complimenter : pour ma première sortie sur mer, je ne suis pas heureux, mais ce n'est pas de mon fait... »

La toile tombe. « L'orchestre jouera un air de triomphe : *La Prise d'assaut*, puisqu'ils sont venus gravir le port à travers le courroux de la mer. » Bien que la toile soit tombée, comme on vient de le voir, l'acte se continue, et nous passons sans interruption ni retard à la :

SCÈNE III

« Viennent ces trois dames qui étaient aux croisées, ayant à la main le mouchoir blanc ; elles parleront, tandis que les naufragés sont censés changer de costume. »

MÉLASIE

Ce n'est pas sans un ressouvenir de toute amertume que nous annonçons à la France la

rentrée prospère de deux naufragés au port ; le sein de la mer a été touché de l'événement, il a refusé de les recevoir... S'il était possible d'enclouer la mer dans sa retraite, j'attendrais le moment, et j'irais chercher dans son lit les mânes de mes frères et sœurs dont la mémoire m'est si chère et sacrée, ou, sinon la chance (*sic*), y dévorer l'amertume de mon chagrin, verser un second océan de larmes sur leur tombeau : cet événement du jour ne repasse que trop le couteau dans la plaie...

ALCIPE

...Et ces deux infortunés ne vont-ils pas paraître ? Mon cœur gravit vers leur présence. (*La toile se levant.*) Ah ! les voilà, et une table bien servie ! Joignons-nous à ces messieurs des (*sic*) gens du port, avec qui ils rafraîchissent et qui leur offrent des secours. »

Arrive Trufaldin, le pilote, qui félicite les deux naufragés d'être sains et saufs, et nous fait connaître les causes de l'accident :

« Par quel esprit de vertige avez-vous donc voulu prendre un bain en pleine mer ? Si désormais je me chargeais de gens de votre trempe, avant de faire droit, je voudrais avoir en poche leur testament à mon profit. »

Puis Trufaldin, les deux amants, Julien et Julie, le père André, les mariniers et tout le monde se met à table.

« Je puis braver les coups du sort, et non les regards d'un père ! s'écrie tout à coup Trufaldin, en train de manger.

— Mon fils, ta gaieté m'enchante ; trinquons ! » riposte le brave père André.

« Chacun trinque. L'espace de trois ou quatre minutes écoulé, MM. les gens du port disent aux naufragés :

« Nous sommes dans un festin bien agréable, puisqu'il nous procure le plaisir de vous voir ressuscités ; buvons ! (*Tous choquent ensemble.*)... Mais dites-nous un peu par quelle fatalité vous vous êtes trouvés submergés ?

JULIEN et JULIE

Dans un instant nous allons vous le raconter. »

La toile tombe. « L'orchestre jouera sur l'air de : *A la tendresse livrons nos cœurs.* »

ACTE DEUXIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

Julien et Julie s'avancent, et Julie débute par cette rigoureuse déclaration :

« Je ne conçois pas comment l'Éternel peut continuer les jours à des êtres aussi immoraux que nous !

— Et moi, je le conçois encore moins ! réplique Julien. (*Les deux mains dans les poches de sa veste, livré à des réflexions amères, fai-*

sant quelques pas.) Jusqu'alors nous étions si bien unis ; le désir de l'un enflammait le vouloir de l'autre ; que l'un fût en retard d'emploi, nous partageons chaque jour l'œuf d'or, tour à tour du linot, tour à tour de la perdrix. Hélas ! Pourquoi sommes-nous encore plus insensés que l'avare de la fable dont la poule en pondait un tous les jours, et qui la tua par l'espérance de trouver dans ses entrailles la source de ce trésor ? (*Et s'approchant insensiblement de Julie, d'un demi-profil sur le parterre, joignant les mains et faisant un pas vers elle.*) Eh ! mais, mon Dieu, Julie ! (*Un grand soupir en silence*) vous teniez mon cœur en brassières (*Un demi-soupir en silence*), et l'enfant parfois embrassait sa nourrice. (*Il fera un second pas pour se trouver à deux distants [sic] d'elle.*) Eh ! mais, mon Dieu, Julie ! (*Un demi-soupir en silence*) vous teniez mon cœur en brassières (*Un soupir plein en silence*), et parfois l'enfant embrassait sa nourrice. »

A ce galimatias, Julie répond par ces autres âneries :

« Cela est vrai ! Eh ! pourquoi est-il tant de variations attachées à la faiblesse humaine ? Et surtout le cœur du sexe est si versatile, et la vie inséparable d'infortunes ? Mais le cœur du sexe si versatile (*sic*), c'est ainsi que la nature l'échappa de ses mains.

JULIEN

Et cependant la main de l'Histoire ne le grava jamais sur le marbre funéraire pour s'en défier (*sic*). Hélas ! combien d'écueils sous la voûte des cieux ! »

C'est alors que Julien commence le récit de sa vie :

« Je suis fils unique, né dans les environs de Commercy, département de la Meuse, orphelin de père et de mère, dès le plus bas-âge ; ils n'ont pas survécu à une inondation. Mon père était capitaine du régiment de Roarck cavalerie. Qui croirait qu'il a couru

plus de risques dans son propre lit qu'au siège le plus meurtrier ?... »

A son tour, — *amant alterna Camœnæ*, — Julie reprend :

« Je suis fille unique, née à Toul, département de la Meurthe. Orpheline dès la mamelle, mes père et mère étaient des rentiers honorables ; par suite d'hérédité (*sic !*), un incendie, un de ces fléaux non moins funestes, ne leur a laissé que la ressource de tendre secrètement la main : de l'opulence ils sont passés à la misère et dans l'oubli, et ne survécurent pas trois mois à une telle catastrophe... »

Ici, Lisidas, « spectateur du moment et restant jusqu'à la fin de l'acte », débite ou chantonne ce distique :

Les oiseaux du même plumage
S'assemblent au même rivage.

Puis Julien reprend : « Au demeurant,

n'ayant que mon nom et ma destinée, mon parrain a pris le soin de me donner un état, celui de peintre en pastel : immédiatement lancé dans le monde, je dirigeai mes pas vers Rochefort, dans l'intention de serpenter ou non (*sic*). Mon premier coup d'essai fut heureux ; j'ai débuté à Bar-le-Duc, département de la Meuse.

JULIE

Ma destinée étant la même, ma marraine m'a fait apprendre l'état de doreur sur bois : immédiatement lancée dans le monde, je me suis arrêtée aussi à Bar-le-Duc, j'y ai doré différents cadres, sans savoir pour qui ; mais peu après j'ai été chargée de vous en remettre pour encadrer vos sujets. *Hinc prima felicitatis labes*, j'amorçai d'amitié.

— Oui, nous amorçâmes d'amitié, cela est vrai ! » s'écrie Julien, *après un soupir plein*. Et il poursuit : « Nous sommes sortis des murs de cette ville (Bar-le-Duc) parce qu'il y

avait agonie d'emploi ; et nous sommes parvenus dans une autre, où l'emploi d'abord était bien vivant : ainsi successivement de ville à autre ; mais l'emploi ingrat parfois ; enfin nous partagions l'œuf d'or, tour à tour de la fauvette, tour à tour du ramier. »

Tout à l'heure c'était l'œuf d'or du linot et celui de la perdrix ; mais n'importe ! c'est toujours « l'œuf d'or » que l'on partage.

L'acte se termine par des conseils que Julie adresse « à la belle jeunesse » de l'endroit : Ne faites pas comme nous, n'allez pas folâtrer en pleine mer : « Notre événement est scandaleux, nous en demandons pardon à l'univers !... » et par des remerciements de Julien « à messieurs les gens du port » :

« Vous, Messieurs les gens du port, nous vous remercions du nord au midi ! (*sic*). Croyez que notre reconnaissance sera éternelle... »

ACTE TROISIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

Trois « gens du port », Jérôme, Charles, Joseph, s'entretiennent de l'accident survenu à Julien et à Julie.

JÉRÔME

« Vous ne savez pas ! Par un coup du ciel, deux amants naufragés viennent de rentrer au port : croiriez-vous qu'eux-mêmes se soient mutuellement submergés ? »

CHARLES

Oh ! rien d'étonnant ! Il arrive que, sous les symptômes de l'empressement et de l'amitié, dans diverses considérations, l'un et l'autre sexe cachent des desseins inattendus ; mais déjà les divorces ! aujourd'hui les demandes en séparation de corps, qui étonnent

les tribunaux, ne nous en fournissent-elles pas quelques exemples ? Ne sont-elles pas un préjugé qu'ils se sont unis sous le voile dont s'agit, que l'un ou l'autre, cédant à l'indiscrétion, plus impatient du frein, vient à déchirer ? (*sic*) Eh ! le cœur humain n'est-il pas, au vrai, une forêt vicieuse, une forêt de caprices ?

JOSEPH

Trêve sur cela ! Soyons plus réservés, ne tranchons pas ainsi dans le vif ; rendons justice aux femmes : elles ont l'âme aussi belle qu'elles sont gracieuses et fines. J'ai été attaché au char de plusieurs belles, j'en ai été le cocher le plus actif, je les conduisais avec la rapidité de l'imagination ; j'en ai été parfaitement bien payé ; j'étais un brut (*sic*) à leur service, je suis devenu policé et suivi dans le monde. Voici le fait des deux naufragés, j'en suis instruit : dans un brillant jour d'été, ils s'avisèrent de se promener sur la

mer, en batelet ; dans le cours, la différence d'opinion était que Julien faisait des niches à Julie, qu'elle désavouait, et s'obstinant contre, il est apparent qu'elle est tombée la première dans l'océan. Elle est jeune, appétissante, jolie, aimable : dans le cas, n'auriez-vous pas succombé à cette légère tentation ?

CHARLES

Que trop ! Aussi je dirai : jusqu'à quand des femmes dépendra donc notre destin ? »

D'autres « gens du port » surviennent ; puis Julien et Julie, qu'on félicite derechef d'avoir échappé au trépas. Enfin, dans la seconde partie de la scène deuxième, nos amants se trouvent seuls et se mettent à roucouler.

JULIEN

« Jamais Français n'aima sa bergère comme moi !

JULIE

Jamais bergère n'aima son Colin comme

moi, et je vous jure que mon amitié pour vous durera autant que le nom français !

JULIEN

Dans mon infortune, voilà le ciel qui bénit ma destinée ! »

En ce moment, et comme pour démentir cette bénédiction céleste, Julie s'envole, disparaît tout à coup.

« Elle se trouvera perdue dans les coulisses par une évasion soudaine. »

JULIEN. *Il s'aperçoit avec étonnement de l'absence de Julie.*

L'abîme renaît-il donc sous mes pas ? Où est-elle donc, cette belle Julie ?... Elle enlève tous mes organes, toutes mes facultés ; mon cœur est plein d'elle, mon cœur périt de son absence... »

Brusquement Julie reparaît et se précipite dans les bras de Julien.

« Je suis, dit-elle, partie aussi vite que l'é-

clair ; je reviens plus vite que l'éclair. La conformité du sort fit éclore en nous l'inclination. (*Maniant ensuite un anneau à son doigt gauche d'une manière ostensible, elle jette des soupirs qui élèvent son estomac.*)

JULIEN

Parlez, continuez ; je vous écoute avec plaisir.

JULIE

La conformité du sort fit éclore en nous l'inclination. (*Maniant toujours cet anneau d'une manière ostensible.*)

JULIEN

Ah ! ma chère Julie ! Je vous conçois ! Je vous entends ! Désireriez-vous être mon épouse ? Quel bonheur !

JULIE, *les yeux sur Julien, souriant et minaudant de la tête.*

Non ; je ne vous aime pas du tout.

JULIEN

Comment ! vous ne m'aimez pas du tout ?
Ce détour est un coup de sang pour moi ! »
Et il chante soudain ;

Tiens, ma reine, je soupire,
Vois l'excès de mon amour !
Si tu ne veux que j'expire,
Sois donc sensible à ton tour !

Julie se ravise alors et rend les armes :

« Il ne faut pas, dit-elle, se conduire comme ces jeunes indiscrètes que le tempérament trahit et qui décréditent leurs faveurs faute de savoir les faire attendre. Ah ! c'est déjà trop de dissimulation ! Je ne dois pas étouffer mon cœur dans son berceau. »

« Soudain elle chante, approchant peu à peu de Julien, qui avancera encore bien peu (un peu ?), non encore remis de sa surprise cruelle :

Reviens, cher Julien,
Reviens à ma voix
Qui t'appelle !
Reviens, ton Agathe
T'es toujours fidèle.
Reviens à ma voix
Qui t'appelle !

« *Et couvrant de son souffle à peu près Julien :*

« *Oui, je désirerais être votre épouse.*

JULIEN

Et moi votre cher époux !

Et, la recevant dans ses bras, puis jetant les yeux sur le parterre :

Voilà mon triomphe couronné : je laisse maintenant à toute la terre le soin de chercher le sien. »

La toile tombe. L'orchestre joue (comme à la fin du premier acte) : *A la tendresse livrons nos cœurs.*

ACTE QUATRIÈME

Le mariage de Julie avec Julien est décidé ; les gens du port, qui ont gagné l'un trois cents francs, l'autre cent francs, à la loterie, font cadeau de ces sommes aux futurs époux. Soudain un des mariniers, Licaste, personnage avisé et qui connaît la loi, apostrophe ainsi les deux amants :

« Mais vous n'avez pas six mois de résidence ? »

Julie, la fine mouche, n'est pas embarrassée pour si peu :

« Nous sommes en exception à la loi, réplique-t-elle, qui n'est que pour le cours ordinaire et non pour deux naufragés, et notre état aussi ingrat (l'état de peintre en pastel et l'état de doreur, et non celui de naufragé, ne confondons pas !) ne nous permettrait pas

de séjourner six mois dans une ville où il faudrait y vivre d'un poison lent (*sic*), aller aux portes pendant cinq : voilà nos moyens.

BÉRALDE, *un des mariniers.*

Nous avons du crédit sur l'esprit de M. le maire ; nous travaillerons de tout notre pouvoir à ce que vos vœux soient soudain couronnés. »

Le maire, M. Dugué, arrive et s'empresse, au mépris de la loi et sans se faire prier, de souscrire aux désirs des deux amants :

« Je bénis autant qu'il est en moi votre union ! »

Un des matelots, le sieur Bonnefois, propose alors de faire appeler un notaire pour rédiger le contrat de mariage.

« Nous n'en ferons point, déclare sur-le-champ Julien : à l'exemple du philosophe de la Grèce, nous portons tous nos fonds avec nous. »

Néanmoins, une cérémonie purement civile

ne peut suffire à nos naufragés, quoiqu'ils aient reçu la « bénédiction » du maire.

On irait bien chercher un prêtre (par scrupule, et pour ne pas froisser les idées antireligieuses de l'époque, l'auteur écrit : *un fonctionnaire*) ; mais, comme le remarque ingénieusement une certaine dame Léonore : « Ils sont peut-être tous absents dans ce moment-ci » (les fonctionnaires ou prêtres). Enfin, une soubrette du nom de Lisette, qui se trouve là on ne sait comment, dit :

« Il est un sage vieillard tout près, sur le port, qui promène en paix sa défaillante vieillesse ; il peut en tenir lieu (de fonctionnaire ou prêtre) : c'est la foi qui nous sauve ! »

Ce sage vieillard, nommé Sublimé, arrive, et, « dans une attitude et d'une voix tremblantes », consacre, en ces termes ultra-baroques, l'union des « deux amants orphelins qui se sont mutuellement naufragés » :

« Après tant d'infortunes, dans la joie qui lui succède, vous serez encore unis par un

vieillard octogénaire, mal assuré, sur le dernier degré du tombeau, je dois recueillir mes forces pour partager votre triomphe ! » (*Sic.*)

L'orchestre joue alors l'air de : *Triomphez, bel Alcindor* ; « pendant assez d'espace pour honorer tout l'ensemble (*sic*) et féliciter Sublimé, le complaisant vieillard » ; puis, pendant le défilé général qui termine la pièce, « Julien et Julie ayant un suisse à leur tête », l'orchestre joue : *A la tendresse livrons nos cœurs.*

*
* *

Peu de temps après la représentation de son drame, la soirée mémorable du 6 octobre 1808, Jacques Fevez-Mougeot reçut, d'un soi-disant « régisseur associé du Théâtre-Français », la lettre suivante, datée du 2 novembre 1808, que je reproduis intégralement :

« Monsieur,

« Un de mes amis, de passage à Paris, m'a fait un tel éloge de la pièce intitulée *Les Deux Amants orphelins*, dont vous êtes l'auteur, que je ne puis rester plus longtemps sans vous demander si votre intention n'est pas de la faire jouer dans la capitale.

« Je suis un des associés du Théâtre-Français, et ce sont des productions telles que la vôtre que nous cherchons. Nous sommes fatigués de toutes ces tragédies de l'histoire, qui ne sont plus goûtées que par un petit nombre de connaisseurs : des événements contemporains, voilà ce qu'il nous faut.

« Si j'osais donc, Monsieur, vous demander communication de votre pièce, que je ne connais que de réputation, mais dont le succès me paraît absolument certain, je vous prierais de la faire passer à l'adresse ci-des-

sous, et cela le plus promptement possible, sous huit jours, attendu que nous sommes inondés en ce moment de productions dramatiques, — qui ne valent rien d'ailleurs. Chacun de nous présente à son tour les ouvrages nouveaux qu'il a reçus : mon tour, à moi, arrive cette semaine, et c'est précisément sur votre drame que j'ose compter.

« La question de prix n'est pas de mon ressort ; je puis néanmoins vous renseigner à cet égard. Le conseil décide la somme à allouer à chaque auteur pour chaque représentation d'une quelconque de ses pièces, et l'on est obligé de se soumettre à cette décision quand une fois on a lâché (*sic*) sa pièce. C'est peut-être un désagrément pour les auteurs besogneux et qui attendent après cet argent pour vivre ; mais je ne vous crois pas de cette catégorie.

« J'attends, Monsieur, l'honneur de la vôtre, qui m'annoncera ce que je vous demande

avec tant d'instance, et suis, avec le plus profond respect,

« Monsieur,

« Votre très humble

« et très obéissant serviteur,

« CLAUSE (OU CLAMSE ?)

« *Régisseur associé du Théâtre-Français,*

« rue Saint-Honoré, 215, Paris. »

Ce Clause ou Clamse n'était autre, hâtons-nous de le dire, qu'un des compatriotes de Fevez-Mougeot, un ex-habitué du café de la mère Dubois, devenu clerc d'avoué à Paris.

Au reçu de cette lettre si flatteuse, notre dramaturge, déjà tout gonflé d'orgueil, grisé par l'ovation qu'il venait d'obtenir sur le Théâtre de Bar, perdit tout à fait la tête : il se crut vraiment appelé à succéder à la fois à Corneille et à Molière, à régénérer la scène française.

Comme bien on pense, le manuscrit de-

mandé fut expédié séance tenante à l'adresse indiquée.

L'affaire cependant ne marcha pas aussi rapidement que ce début le présageait : la pièce avait été reçue d'emblée par « le conseil » de la Comédie-Française, — évidemment ! — mais les répétitions traînaient en longueur ; la mise en scène surtout, les décors, costumes, etc., étaient interminables.

M. Clause n'était plus le seul correspondant parisien de Fevez-Mougeot : un certain Baptiste, artiste au Théâtre-Français, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 3 ; un M. Double, commissaire de police près le Théâtre-Français, rue des Moineaux, n° 14, étaient également entrés en relations avec lui. C'était le temps de la grande vogue des mystifications de toutes sortes, le temps où, dans les salons parisiens et ailleurs, trônaient, comme nous l'avons dit, Musson, le favori de l'impératrice Joséphine, « le roi des mystificateurs », et Tousez, et Legros, etc. ; plusieurs

des compatriotes de Fevez-Mougeot, restés à Bar-le-Duc ou transplantés à Paris, prenaient part à cette plaisanterie ; c'étaient eux qui, à l'exemple de Clause ou Clamse, avaient usurpé les noms et qualités de Doble et de Baptiste ; et le pauvre bonhomme, aveuglé par les resplendissants rayons de sa gloire toute prochaine, n'était certes pas difficile à tromper.

C'est à M. Doble, à cause de son titre de commissaire probablement, qu'il s'adressait de préférence et faisait ses recommandations. Dans une lettre datée du 1^{er} avril 1810, il le supplie d'user de son influence auprès de « ces messieurs des Français, pour qu'on active les répétitions de sa pièce, afin qu'on puisse la jouer durant les fêtes qui auront lieu à l'occasion du mariage de l'empereur ».

Il pensait à tout, l'excellent Fevez !

« Si l'étoile sous laquelle je suis né, ajoutait-il dans son ivresse et dans son baragouin, était assez heureuse pour que la curiosité y

appela (*sic*) Leurs Majestés, et que je ne me noye pas, moi et tout mon territoire, dans la joie qu'Elles auront daigné partager, je l'aurai échappé belle ! »

Cependant les jours, les mois, les années s'écoulaient, et cette *première* tant attendue n'arrivait pas. Toujours quelque obstacle surgissait. Jacques Fevez commençait non seulement à s'impatienter, mais à soupçonner des rivalités, des cabales, les sourdes menées d'un confrère jaloux, voire une trahison de MM. Clause, Doble ou Baptiste.

Il y aurait eu, sans doute, un bon moyen de mettre fin à cette incertitude, et en même temps de faire cesser cette mystification : c'eût été d'aller à Paris et de s'enquérir auprès du personnel de la Comédie-Française, — du vrai personnel. Mais on ne voyageait pas à cette époque comme à présent ; il fallait trois jours et trois nuits à la diligence pour effectuer le trajet de Bar-le-Duc à Paris ; en outre, Fevez-Mougeot n'était plus tout à fait

jeune, il avait franchi la soixantaine et ne jouissait pas d'une très robuste santé; enfin, bien que très ménager de ses finances, très regardant, il était loin d'être riche, et les frais occasionnés par ce voyage eussent été pour lui une lourde charge. C'est sur tous ces motifs précisément, cette quasi-impossibilité où se trouvait leur victime de se rendre à Paris, que ces facétieux compères avaient tablé.

Ils allèrent même, tant croissait leur audace, jusqu'à lui mander, le 20 février 1812, par la plume du susdit Clause, régisseur associé, etc., que son drame venait enfin d'être représenté, et avait, comme de raison, obtenu le plus brillant, le plus étourdissant succès. « Jusque dans les couloirs, jusqu'au dehors, sur la place, les spectateurs se pressaient et s'empilaient; les bravos frénétiques retentissaient de toutes parts; on ne cessait d'acclamer le nom, désormais illustre, de Fevez-Mougeot. Les oreilles, là-bas, ont dû vous tinter. »

Et l'autre, bon enfant, de répondre, avec toute sa candeur : « Ah ! que n'étais-je là, cher ami ! »



Mais, tout en savourant sa gloire, cheminant éperdu dans son rêve étoilé, Jacques Fevez, nous l'avons remarqué, ne dédaignait pas les biens de ce monde, et avait même grand soin de ses intérêts matériels. Supposant, avec toute apparence de raison, que la foule, qui avait si chaleureusement applaudi sa pièce le premier soir, n'avait pas dû être moindre aux représentations suivantes, il se risqua à demander, au bout de peu de temps, à ce même M. Clausse, devenu son « cher ami », « un petit règlement de comptes ».

La réponse tardant à lui parvenir, il s'adressa à son autre cher ami, Doble ; puis à son troisième cher ami, Baptiste. Rien : silence sur toute la ligne.

Qu'est-ce que cela signifiait ? Aurait-on, par hasard, l'intention de le frustrer de la légitime rémunération de son travail, de sa part, de son dû, sur les belles recettes encaissées grâce à lui ? Est-ce que MM. Clause, Baptiste et Doble ne seraient que de vulgaires escrocs ?

De nouveau, il écrivit au commissaire de police Doble, et une lettre des plus urgentes, où il lui mandait que, « sans ses rhumatismes fémoraux, qui le retenaient pour l'heure cloué dans son fauteuil, il n'hésiterait pas à retenir sa place à la diligence », et le menaçait, « si ces messieurs des Français se refusaient à faire droit à sa requête, de demander aide et protection à la loi ».

Mais nos farceurs avaient plus d'un tour dans leur sac, et voici la réponse qui parvint, par retour même du courrier, au malheureux Fevez :

(*Sans date.*)

« Monsieur,

« Je viens de recevoir la visite de M^{me} Double, qui est dans un cruel désespoir de ce que son mari s'est mêlé de vos affaires.

« Une catastrophe terrible est arrivée au Théâtre-Français.

« Non seulement six personnes, s'arrogeant la paternité de votre pièce, se sont présentées pour toucher les droits d'auteur (entre autres, une femme, qui s'est fait mettre en prison sur-le-champ pour les impertinences qu'elle nous a lancées) ; mais encore, Monsieur, la police prétend que votre ouvrage n'a été composé que pour provoquer des troubles et renverser le gouvernement, et qu'il faut, en conséquence, s'assurer sans retard des personnes qui, à tort ou à droit, se vantent d'avoir écrit *Les Amants orphelins*.

« On fait présentement des recherches pour s'emparer des cinq individus qui, outre l'in-

solente mégère dont je viens de vous parler, ont eu l'impudence d'usurper vos titres et qualités.

« Ainsi donc, Monsieur, dans votre intérêt seul, je vous exhorte de toutes mes forces à n'adresser en ce moment aucune réclamation qui puisse faire voir que vous êtes le vrai coupable, l'auteur de cette œuvre incomparable, mais subversive.

« Quant à M. Doble, dont la complaisance envers vous va jusqu'à le faire accuser de complicité, il a disparu dès le début de l'enquête, et les scellés ont été apposés sur ses papiers.

« Vous êtes, Monsieur, la cause innocente de tout cela. Encore une fois, je ne saurais trop vous adjurer, pour votre propre sécurité, d'ensevelir toute cette affaire dans un éternel silence.

« J'ai l'honneur de vous saluer d'amitié.

« FLORIVAL,
« *Attaché au Théâtre-Français.* »

Diantre ! cela se compliquait. Que de choses dans son œuvre, et auxquelles il n'aurait jamais pensé ! « Ma pièce subversive ! Oh !... »

Déconcerté, terrifié peut-être parce dénouement tout à fait imprévu, Fevez-Mougeot se tint coi quelque temps. Il n'était pas homme néanmoins à se décourager si vite et à abandonner la partie. On ne renonce pas ainsi à la gloire, surtout lorsqu'on l'a vue de près et quasiment possédée.

Ne pouvant plus tirer de ses correspondants parisiens, ses bons amis Clause, Baptiste, Florival (Doble, le commissaire de police, n'avait toujours pas reparu), que des réponses dilatoires, évasives, ou d'impérieuses recommandations de se taire, Fevez-Mougeot résolut de faire de nouveau jouer sa pièce à Bar-le-Duc, et, dans la crainte qu'elle ne renfermât, en effet, et à son insu, quelque phrase malsonnante, il soumit le manuscrit à M. le comte de Saint-Aulaire, alors préfet de la Meuse.

Par une lettre en date du 2 septembre 1814, ce fonctionnaire l'informa « qu'il n'avait rien trouvé de contraire aux lois de l'État ni aux bonnes mœurs dans cet ouvrage, et qu'en conséquence il l'autorisait à prendre les arrangements qui conviendraient le mieux à ses intérêts pour la faire mettre sur la scène ». Mais, par suite sans doute de la difficulté qu'éprouva Fevez-Mougeot à trouver des interprètes, aucune nouvelle représentation de son drame n'eut lieu à Bar à cette époque.

Il ne pouvait toujours rien obtenir, rien tirer de ses correspondants de Paris, MM. Clause, Baptiste et Florival. Ces messieurs faisaient même la sourde oreille quand il leur réclamait différents manuscrits qu'il leur avait expédiés, ou bien ils lui affirmaient que l'envoi avait été effectué, et que c'était au service de la poste qu'il devait s'en prendre. A la fin c'est ce que fit notre homme.

Bien entendu, le directeur général des postes ne put lui fournir aucun renseignement

sur la perte des manuscrits : mais, flairant une imposture, quelque vilain tour, il engagea le plaignant à s'adresser directement au comité d'administration du Théâtre-Français.

Jacques Fevez suivit ce conseil et reçut une lettre datée du 7 juin 1817, qui aurait dû lui dessiller les yeux et mettre une bonne fois fin à l'imbroglio.

« Monsieur, — lui écrivait M. Lemazurier, secrétaire du comité, — le comité d'administration de la Comédie-Française n'ayant absolument aucune connaissance des faits mentionnés dans la lettre que vous avez reçue et dont vous lui transmettez copie par la vôtre du 2 de ce mois, se voit obligé de partager l'opinion de M. le directeur général des postes. Ainsi que lui, il regarde cette lettre comme une plaisanterie, qu'il ne peut s'empêcher de trouver fort déplacée, puisqu'un nom auguste et digne de tous les respects s'y trouve compromis. »

Quel était ce « nom auguste et digne de

tous les respects » ? Probablement celui de la duchesse de Berry, que les infatigables loustics avaient désignée au pauvre Fevez comme une admiratrice de son génie, et, partant, comme une protectrice toute trouvée et des mieux disposées pour lui. Il existe, en effet, dans les papiers de Fevez-Mougeot, des traces de correspondance entre « S. A. R. Madame la duchesse de Berri » (*sic*) et l'avocat et auteur dramatique meusien.

En tout cas, pendant qu'il était en veine de réclamations, Jacques Fevez aurait bien dû demander au secrétaire Lemazurier des nouvelles de ce fameux drame joué, cinq ans auparavant, sur la scène même de la Comédie-Française, et interdit depuis par la Préfecture de police, ainsi que des sommes qu'on avait dû prélever alors sur les recettes à son intention. Il n'en fit rien, ou, s'il le fit, s'il se décida à soulever cette question, il est probable que M. Lemazurier prit ce correspondant pour un braque, un bon toqué, qui ne

mérite pas de réponse, et avec qui il est inutile de perdre son temps. Aucune lettre capable de nous éclairer sur ce point ne se trouve d'ailleurs dans la correspondance de Fevez-Mougeot. De plus, et au dire même de ceux qui l'ont le mieux connu, Fevez ne laissait jamais échapper l'occasion de parler de ses compositions dramatiques et de rappeler particulièrement « l'immense succès, le succès sans précédent, incomparable, à jamais mémorable, qu'il avait obtenu à Paris, — oui, Monsieur, à Paris ! — au Théâtre-Français, avec sa pièce *Les Deux Amants orphelins* ».

L'infortuné, le très heureux bonhomme plutôt, finissait par se persuader qu'il avait assisté en personne à cette mirifique représentation.

« Malheureusement, ajoutait-il en guise de conclusion, j'ai été volé comme dans un bois ! J'avais affaire à une bande de flibustiers... Ah ! les gredins ! »

*
* *

A entendre Fevez-Mougeot, les triomphes qu'il remporta au barreau ne sont nullement inférieurs à ceux qu'il conquiert sur la scène. « Il suffisait, écrit-il, de lui remettre un dossier à l'audience, *dans les bancs* : il plaidait la cause sur-le-champ et la gagnait. » *Veni, vidi, vici.*

C'est cette incroyable infatuation, cette candide et incommensurable outrecuidance, qui explique comment on put se jouer de lui pendant si longtemps. Avant d'être dupe d'autrui, il était d'abord dupe de lui-même.

Malgré son renom, malgré la superbe clientèle qu'il devait avoir, sa situation de fortune ne cessa d'être précaire que très tard, comme il atteignait ses quatre-vingts ans, en 1830, et c'est probablement à quelque héritage qu'il fut redevable de cette aubaine.

Il s'occupa aussitôt de faire imprimer sa

pièce. Mais pourquoi s'aviser de ne la faire tirer qu'à cent cinquante exemplaires ? Pouvait-il redouter la froideur du public ? Certes non, et l'événement prouva bien l'insuffisance de ce chiffre. Peut-être faut-il l'attribuer à une ignorance de métier ou même à la parcimonie bien connue de notre personnage.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage obtint, dans toute la région, un grand succès de curiosité. Les gens qui, vingt-deux ans auparavant, en 1808, avaient assisté à l'unique représentation des *Deux Amants orphelins* devenaient de plus en plus rares ; on ne connaissait plus ce chef-d'œuvre que par ouï-dire, et il était tout naturel qu'on désirât s'en rendre compte, le savourer à loisir.

Voici de quelle façon un journal local annonçait et appréciait cette publication. L'article prêtait à une double interprétation : pour qui savait lire entre les lignes, il n'y avait pas de doute, c'était « un éreintement », une exécution ; pour qui voulait s'en tenir

au texte, ne voir que le sens littéral, — pour l'auteur, — il n'y avait pas de doute non plus, c'était un compliment, une courte mais délicate et fine apologie.

« Un de nos compatriotes, M. Fevez-Mougeot, ancien avocat au parlement, vient de faire imprimer un drame en quatre actes dont il est l'auteur ; cette pièce est intitulée *Les Deux Amants orphelins qui se sont mutuellement naufragés, et du plus heureux Destin qui dépendit des Femmes*. Cet ouvrage se trouve à Bar-le-Duc, chez l'auteur, rue du Cigne (*sic*) ; prix : 2 francs.

« Il est peu de personnes de Bar et des environs qui n'aient entendu parler depuis longtemps de l'œuvre de M. Fevez, que nous annonçons aujourd'hui ; mais on n'en connaissait que le titre, qui seul faisait vivement désirer de connaître l'ouvrage. Nous avons lu l'exemplaire qui nous a été adressé par l'auteur ; le drame répond parfaitement à son

titre, tant sous le rapport du style que par l'intérêt qu'il inspire. Il faut le lire pour apprécier le talent dramatique de M. Fevez-Mougeot. »

(*Journal de la Meuse*, 19 juin 1830.)

Ce langage ne pouvait qu'entretenir le bienheureux dramaturge dans ses illusions.

Mais quelle radieuse fierté, quelle allégresse, quelle ivresse ne dut-il pas éprouver quand, peu de temps après la publication de sa plaquette, il vit arriver chez lui le directeur d'une troupe artistique régionale, alors de séjour à Bar-le-Duc, qui venait solliciter l'autorisation et l'honneur de jouer *Les Deux Amants orphelins* ! Comment donc ! Mais tout de suite !

Ainsi ce n'était plus lui maintenant qui était obligé de se déranger et de postuler : on venait le trouver, l'implorer ! Et c'était « à la demande générale », selon l'expression

même de cet impresario, que la représentation aurait lieu. Ah ! comme il avait eu raison de ne jamais douter de son génie, d'avoir toujours foi plénière en son étoile ! Tout ce que « ses voix » lui avaient prédit se réalisait.

Cette soirée, plus encore que celle du 6 octobre 1808, fut une magnifique ovation, un vertigineux triomphe. Fevez-Mougeot avait pris place dans la loge d'avant-scène située vis-à-vis de celle du préfet ; tous les regards étaient tournés vers lui, et les acclamations et les battements de mains faisaient trembler la salle. Les involontaires et continuelles explosions de rire que sa prose soulevait étaient pour lui la preuve de l'enthousiasme qu'il provoquait, de l'admiration qu'on lui portait.

« A la bonne heure ! Ils s'amuse ! Ils comprennent ! »

Comme jadis, des bouquets, des gerbes de fleurs avaient été préparés ; des vers, calqués sur ceux que M^{me} Vestris récita à Voltaire lors de la fameuse représentation d'*Irène*, fu-

rent adressés à l'auteur par la prima donna de la troupe :

Reçois en ce jour un hommage
Que confirmera d'âge en âge
La sévère postérité.

Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir de l'honneur de l'immortalité !

.

L'actrice termina en embrassant le grand homme et en lui posant sur la tête une couronne de lauriers. Toute la foule alors s'en mêla ; on saisit Fevez, on l'enleva, et on le porta triomphalement à travers les rues jusqu'à son domicile. Là, les vivats, les bravos, les embrassades recommencèrent.

« Mes bons amis, je suffoque... Vous m'étouffez... Vous voulez donc me faire mourir de gloire et de plaisir ! » râlait le bon Fevez, absolument comme Voltaire à *Irène*.

Sans doute, toutes ces démonstrations

étaient, en réalité, bien irrespectueuses pour ce vieillard ; mais n'aurait-ce pas été autrement outrageant, bien plus cruel, de siffler et chuter sa pièce ? Ne valait-il pas mieux le laisser dans son erreur, flatter sa manie ? Il était si heureux ! D'ailleurs ma tâche consiste à rapporter les faits que j'ai recueillis, non à les justifier ou les critiquer.

Certains racontent qu'en rentrant chez lui, ce soir-là, encore tout ému de ces manifestations, grisé, affolé par ces hyperboliques louanges, Jacques Fevez fut frappé d'un coup de sang, auquel il succomba presque aussitôt. Son pronostic se serait ainsi vérifié : on l'aurait véritablement fait mourir de plaisir, on l'aurait tué à force de gloire. Mais cette version est apocryphe, et notre héros survécut plusieurs années encore à son apothéose.

Cette solennité, selon les renseignements verbaux qui m'ont été communiqués, eut lieu dans les premiers mois de 1831, et il existe, dans les papiers de Fevez-Mougeot, de nom-

breuses lettres à lui adressées et datées des années suivantes. Plusieurs de ces missives ont trait encore à son drame, dont on lui demande des exemplaires, ou même dont on lui annonce des représentations dans quelque ville du nord ou de l'est. Un M. Milsand, domicilié à Nuits (Côte-d'Or), par exemple, l'informe que la Société dramatique de cette localité a été enchantée des *Deux Amants orphelins* ; il le prie de lui en expédier cinq exemplaires, s'engageant « à faire suivre le remboursement par la poste », et il ajoute : « Si, par hasard, vous possédiez une autre pièce dans vos cartons, nous serions trop heureux de la posséder ».

Cette lettre est datée du 13 septembre 1836. Ainsi, au bout de *vingt-huit ans*, la plaisanterie durait encore.

A cette époque, Fevez-Mougeot avait atteint ses quatre-vingt-six ans : on voit que ses lauriers ne lui pesaient pas et ne l'ont pas empêché de vivre longtemps.

C'est l'année suivante, le 27 mars 1837, que « Jacques Fevez, fils de Jean Fevez, marchand, et de Marguerite Mougeot, ancien avocat, garçon, décéda dans son domicile, rue du Bourg », à Bar-le-Duc.

Il avait perpétré d'autres ouvrages dramatiques, l'un, intitulé *Le Premier Janvier ou Le Premier Jour de l'An*, « qui n'était point inférieur, paraît-il, aux *Deux Amants orphelins* » ; un autre, *Les Rêves d'un Cartouche en province* ; un troisième, *Le Mariage de la seconde chaste Suzanne reconnue* ; mais ces chefs-d'œuvre ne sont malheureusement pas arrivés jusqu'à nous.

XVIII

L'acteur et auteur dramatique Boutet de Monvel. — Le critique Geoffroy et Cubières-Palmézeaux. — Ernest de Calonne et son pastiche de Molière. — Xavier Forneret au théâtre de la Tour d'Auvergne. — Le banquet offert au coiffeur et dramaturge X..., de Lille. — *Le Prince des Penseurs*.

Nous avons vu précédemment : le traducteur des *Mille et une Nuits*, Antoine Galland, réveillé en sursaut dans son premier somme, et interpellé par de jeunes farceurs, qui lui demandèrent, comme Dinarzade à sa sœur, de vouloir bien leur conter une de ces histoires qu'il contait si bien.

Une aventure semblable arriva à Boutet de Monvel (Jacques-Marie : 1745-1812), l'acteur et auteur dramatique, père de M^{lle} Mars. Il

venait de faire représenter son opérette *Blaise et Babet* (1783), où se trouvent de gracieux couplets, un moment en vogue :

Lise chantait dans la prairie,

quand, une nuit, une bande de jeunes gens se rendit sous ses fenêtres, et l'appela à tue-tête. Il vint à la croisée, et nos loustics de le prier aussitôt d'être assez bon pour leur chanter la chanson de Lisette.

« Attendez une seconde, leur dit Monvel : le temps de me vêtir un peu plus, et je vais vous l'apprendre. »

Il ne tarda pas à revenir, en effet, mais avec son pot à eau (d'autres disent son pot de chambre), qu'il leur vida sur la tête en leur chantant :

Il pleut, il pleut, bergère...

« La voilà, la chanson de Lisette !¹ »

1. Cf. Edmond GUÉRARD, ouvrage cité, t. II, p. 127.

*
* *

Le critique Geoffroy (Julien-Louis : 1743-1814), qui avait fait ses études chez les jésuites et même dû entrer dans leur ordre, débuta par être maître d'étude au collège Montaigu, puis chargé de l'éducation des enfants d'un riche financier, et, à force d'accompagner ses élèves au spectacle, il fut pris d'un goût très vif pour le théâtre. Il composa une tragédie, intitulée *La Mort de Caton*, qui ne fut jamais représentée, mais valut à l'auteur ses entrées à la Comédie-Française.

Devenu critique dramatique au *Journal des Débats*, Geoffroy, qui jouissait d'une grande autorité, mais de peu d'estime, qui avait coutume, au rebours des Romains de Virgile, de célébrer et flagorner les puissants, et de se montrer dur et sans pitié pour les petits et les humbles, s'était créé de nombreux ennemis. Certains de ceux-ci s'avisèrent, en

1804, de reprendre sa tragédie, demeurée inédite, de la remanier, la bourrer de vers plus ou moins grotesques, ainsi que de notes perfides ou injurieuses, et de la faire ainsi imprimer sous son nom ¹.

Le poète et polygraphe Cubières-Palmézeaux (1752-1820), dont M^{me} Roland a tracé un si sanglant portrait, et qui « n'est plus guère connu aujourd'hui que par une plaisante et prophétique charade de Rivarol », remarque Ludovic Lalanne ², était à la tête de ces mystificateurs, et c'est lui qui annota,

1. Cf. Gustave MERLET, *Tableau de la littérature française, 1800-1815*, t. III, p. 39 (Paris, Hachette, 1883) ; — et Gustave BRUNET, *Mémoires du chevalier de Grammont*, p. 412, note 2 (Paris, Charpentier, 1864).

2. *Dictionnaire historique de la France*, article Cubières. Cette « plaisante et prophétique » charade, où Cubières lui-même est censé parler, a été citée par Tanneguy de Wogan, dans son *Manuel des gens de lettres* (p. 411-412) ; je la glisse ici en fin de note :

Avant qu'en mon *second* mon *tout* se laisse choir,
Mes vers à mon *premier* serviront de mouchoir.

préfaça et publia ladite tragédie. En voici le titre complet :

« *La Mort de Caton*, tragédie en cinq actes en vers, par M. l'abbé Geoffroy, auteur d'une traduction de Théocrite, du feuilleton du *Journal des Débats*, etc., etc., etc. ; précédée d'un coup d'œil rapide sur toutes les tragédies de Caton, qui, depuis l'origine du théâtre, ont paru chez l'étranger et en France ; — et publiée par M. C. Palmézeaux. (En épigraphe :) Il faut rendre à César ce qui est à César. — Se vend au profit des pauvres... Chez les marchands de nouveautés. An XII, 1804. »

Au verso du titre, on lit ce suggestif avertissement :

« Je déclare que, loin de poursuivre les contrefacteurs devant les tribunaux, ou tout entrepreneur de spectacle qui, au mépris de la propriété et des lois existantes, se permettraient de faire imprimer et représenter cette tragédie, j'invite, au contraire, les libraires et directeurs de spectacles à multiplier le plus

qu'ils pourront les représentations et impressions de ce chef-d'œuvre, pourvu que, leurs frais prélevés, ils en déposent le produit au comité de bienfaisance de leur arrondissement.

« M. C. PALMÉZEAUX. »

A la fin du cinquième acte, une note semble attribuer à Geoffroy ce vers grotesque, souvent cité :

Toi, ministre sacré non d'un Dieu mais d'un homme.

La préface renferme de curieuses, ironiques et drolatiques considérations, dont voici quelques spécimens :

« Êtes-vous bien sûr, me dira-t-on, écrit Cubières-Palmézeaux, que *La Mort de Caton*, dont vous faites de si grands éloges, soit de M. l'abbé Geoffroy, et, si vous en êtes sûr, de quel droit disposez-vous d'un bien qui ne vous appartient pas? De quel droit faites-vous imprimer une pièce qui n'est point de vous?... »

« D'abord, Messieurs, je vous dirai que le

manuscrit de *La Mort de Caton* est bien à moi, puisque je l'ai acheté. Je ne l'ai point payé ce qu'il vaut, à la vérité, car les ouvrages de l'abbé Geoffroy sont impayables ; mais enfin je l'ai payé, et j'ai la quittance même de la très modique somme qu'il m'a fallu tirer de ma chétive bourse pour en faire l'acquisition...

« M. l'abbé Geoffroy a dit très affirmativement dans son feuilleton qu'il n'avait jamais fait de tragédie, et cet aveu aurait dû vous empêcher d'attribuer à M. l'abbé Geoffroy une tragédie de *La Mort de Çaton*. — Vous ignorez donc, Messieurs, la petite aventure qui est arrivée à M. l'abbé Geoffroy dans un café de Paris. M. l'abbé Geoffroy prenait des glaces, selon sa coutume... ; un jeune auteur dramatique, qui n'avait point à se louer de lui, M. Et... (Étienne ?), l'aborde et lui dit avec politesse : « Monsieur, ne seriez-vous
« point, par hasard, M. l'abbé Geoffroy ? »
— « Non, monsieur, je ne le suis point, » lui

« répond M. l'abbé, avec un ton aussi affirma-
« tif que celui qu'il a pris en parlant de *La*
« *Mort de Caton*. — « Tant mieux pour
« vous, monsieur. Cet abbé Geoffroy est un
« censeur bien ignorant, bien partial, bien in-
« juste, et je vous félicite bien sincèrement
« de n'être point ce maudit Zoïle, cependant
« vous lui ressemblez furieusement. » —
« Monsieur, j'ai l'honneur de vous assurer
« que je ne le suis point. » — « Tant mieux
« pour vous, » lui répéta le jeune homme ; et,
« se tournant vers l'assemblée : « Voilà un
« monsieur, dit-il à haute voix, que je pre-
« nais pour M. l'abbé Geoffroy ; il m'assure
« qu'il ne l'est point, et je le félicite de n'avoir
« rien de commun avec ce vilain homme. »

« Je suis loin d'approuver la manière indé-
cente avec laquelle le jeune auteur parla de
M. l'abbé, et je n'aurais point cité cette anecdote connue de tout le monde, si elle n'était pas utile à ma défense ; mais enfin, puisque M. l'abbé s'est renié lui-même, pourquoi ne

veut-on pas qu'il ait renié sa tragédie ? »

*
* *

Au commencement de l'année 1845, une comédie en un acte, attribuée à Molière, fut représentée à l'Odéon. Cette comédie, *Le Docteur amoureux*, avait pour auteur Ernest de Calonne (1822-1887), qui assurait avoir découvert le manuscrit de cette pièce dans les papiers de l'acteur Lagrange. Ce manuscrit, « retrouvé ainsi miraculeusement, altéré par le temps ou par des moyens chimiques, écrit sur un papier d'apparence antique, avec de l'encre légèrement jaunie, était exposé aux regards des curieux dans le foyer du théâtre... »

Un prologue de M. de Calonne précédait *Le Docteur amoureux*, « qu'un public malicieux a voulu attribuer au jeune auteur ». Ce docteur voudrait faire épouser sa fille à un notaire de province ; mais Cléante, aidé de

Mascarille, jure de se débarrasser de son rival. Il y réussit, et Cléante épouse la jeune fille.

« Beaucoup de vaudevilles ont été faits sur ce canevas : M. de Calonne a su lui prêter un charme nouveau », disaient au foyer les incrédules.

Tout comme le public, en somme, la critique ne fut pas dupe, ou pas longtemps, de la supercherie, et, de toutes parts, on ne manqua pas de rendre à Ernest de Calonne ce qui lui appartenait ¹.

*
* *

« Vers 1838, écrit Champfleury ², il existait un certain Xavier Forneret, dont on trouve quelquefois les livres sur les quais ; ils sont habituellement imprimés en gros caractères sur le *recto* des pages dont le *verso* est blanc.

1. Cf. le journal *Le Voleur*, 5 mai 1845, p. 214, article d'Armand Durantin.

2. Cf. Jules TROUBAT, *Sainte-Beuve et Champfleury*, p. 251.

Cet excentrique, qui, dans vingt pages de folies, trouvait quelquefois une pensée à peu près ingénieuse, mais toujours maniérée... »

Forneret (.....-.....), heureusement pour lui, possédait une grosse fortune, et n'avait pas à redouter le sort de Gilbert et d'Hégésippe Moreau. En 1857, il remit au directeur de l'Ambigu-Comique un drame, *Mère et Fille*, sur lequel il fondait les plus grandes espérances. Ce directeur, Charles Desnoyer, ne partageait certainement pas cette opinion ; mais, comme il se trouvait alors dans une situation critique, au point même d'être menacé de faillite, et comme Plutus Forneret avait glissé dans les pages de son manuscrit de petits feuillets d'une bien autre valeur, de beaux et bons billets de banque, son drame avait été reçu d'emblée et devait passer très prochainement.

Sur ces entrefaites, Charles Desnoyer, qui avait des scrupules et n'était pas satisfait de ce marché, vit la fortune lui décocher quel-

ques sourires, et il s'empressa de rendre à l'auteur son drame et son argent.

Mais l'ami Forneret ne l'entendait pas de la sorte :

« Vous avez pris l'engagement de jouer ma pièce, vous la jouerez ! »

Il en était de plus en plus féru, de sa pièce ; de plus en plus il avait la conviction qu'il avait enfanté un chef-d'œuvre.

« Pourquoi vous dérober, voyons ? disait-il à son directeur. Vous ne doutez pas du succès, n'est-ce pas ? Vous savez comme moi que c'est une affaire d'or que nous tenons là ! »

Desnoyer, moins que jamais convaincu de cette aubaine, se rebiffait, se débattait, tant et si bien que, « plutôt que de jouer le drame imposé, il préféra mourir » ¹.

Ennuyé, désolé, désespéré par tous ces

1. GÉRÔME (Albéric SECOND), *L'Univers illustré*, 4 septembre 1858, p. 122, col. 1.

atermoiements, impatient de prendre son vol sur les ailes de la Renommée, Xavier Forneret s'adressa au théâtre de la Tour d'Auvergne, occupé alors par les élèves du professeur Achille Ricourt.

Là encore, sans doute, l'argent fut le Sésame devant lequel s'ouvrent toutes les portes.

Mais ces jeunes artistes, à l'attention de qui n'avait pas échappé la faiblesse de la pièce, aussi bien peut-être que « la bonne tête » du prétentieux et fastueux auteur, complotèrent, avec un grand nombre de leurs camarades, de se divertir à ses dépens.

Cinq ou six représentations de *Mère et Fille* furent données au théâtre de la Tour d'Auvergne, durant l'été de 1858, et ce fut une joie sans borne, un indescriptible enthousiasme, un délire. « M. Forneret ne s'aperçut pas qu'on se moquait de lui abominablement, écrit un des chroniqueurs les plus en renom de l'époque, et qui assista sans doute

à la fête ¹. On l'a acclamé, on l'a rappelé, on lui a jeté des bouquets et des vers, on l'a couronné, on l'a embrassé ; — et l'auteur de saluer le public gouailleur, de faire la révérence, d'envoyer des baisers dans la salle, et de mettre la main sur son cœur palpitant. »

*
* *

Le lundi, 21 mars 1910, un banquet eut lieu à Paris, en l'honneur d'un coiffeur et dramaturge lillois, M. X..., auteur de diverses pièces dramatiques et drolatiques, et émule du perruquier André ².

Voici en quels termes le journal *Le Matin*

1. Albéric SECOND, lieu cité.

2. Nous avons vu (p. 277) le perruquier André recueillir, de la mystification à lui faite, de très appréciables bénéfices pécuniaires ; notons que son confrère et adepte, M. X..., de Lille, dont nous allons parler, n'a pas eu moins de chance, nous assure-t-on, et que ses affaires commerciales ont bien profité et profitent encore de son « triomphe ».

portant la susdite date annonçait cette solennité :

« *M. X..., Coiffeur et Penseur, apprendra ce soir qu'il est le plus grand écrivain français et un des plus grands penseurs du siècle.*

« Hier encore, nous ignorions que M. X..., coiffeur pour dames, à Lille, était le plus grand écrivain français... Il a fallu que l'annonce d'un banquet magnifique, qui lui sera offert ce soir même, à Paris, par les plus hautes notabilités de l'art et de la littérature, tombât sous nos yeux, pour que notre sombre ignorance se changeât d'un coup en éblouissement.

« Néanmoins, M. X... sera consacré, ce soir, *le plus grand écrivain français.*

« Dans le cénacle où on le garde si étroitement, on ne se gêne pas pour affirmer que M. X... est, par-dessus le marché, un des plus grands penseurs du siècle. » Etc.

C'est à l'instigation de trois jeunes journalistes, dignes successeurs des Musson, des

Tousez et des Caillot-Duval, — trois féroces pince-sans-rire, que l'excellent coiffeur appelle gentiment « mes chers grands amis, mes frères ! » — que cette fête eut lieu, et que M. X... fut ainsi acclamé et porté aux nues par une centaine de convives. Il a d'ailleurs pris soin de publier lui-même le récit de son inoubliable triomphe ¹.

Ce banquet avait été précédé de la lecture d'une des pièces de l'auteur, lecture faite chez l'un des promoteurs de la farce, et à laquelle assistaient une trentaine de personnes appartenant au monde des lettres et du théâtre. Nombre de journaux rendirent compte de cette lecture ainsi que de ce banquet, et reproduisirent les discours et les lettres ou télégrammes d'excuses des notabilités ou célébrités qui adressaient leurs félicitations à

¹. X..., *auteur dramatique, le promoteur des « Hommes de demain » jugé par les hommes du jour. — Sa vie. — Ses œuvres.* (Paris et Lille, sans nom d'éditeur et sans date ; petit in-8 ; 74 pages.)

M. X... ; et ce que cette affaire présente de particulièrement curieux, c'est que, parmi ces journaux, comme parmi ces illustrations littéraires, il en est qui sont de bonne foi et croient que « c'est arrivé ». Mais la plupart sont dans le secret, sont complices de la farce et s'amuse.

Le mieux à faire ici, c'est de reproduire quelques passages de ces articles, missives et discours.

« Allez, allez, Maître ! s'écrie, dans son chaleureux toast, l'un des convives. On pourra tout dire, et bien d'autres choses encore. Mais nous sommes là comme un bataillon protecteur et vengeur, et nous tendons autour de vous l'arc de la justice et de la vérité contre les blasphémateurs, les coéphores, les coroplastes et les thuriféraires ! Et si le poète Casimir Delavigne [ou plutôt Malherbe] a pu dire, dans un vers immortel, « que la garde qui surveille les barrières du Louvre n'en défend pas toujours nos rois », du moins pou-

vons-nous vous donner l'assurance que la garde d'amitié qui veille aux barrières de votre jeune gloire ne permettra jamais qu'aucune bave ne vienne en tarir (*sic*) l'éclat, en étrangler la lumière, et en contrecarrer le resplendissement! »

« ... Si je ne craignais, lui dit un autre orateur, d'être accusé d'avoir écrit ces lignes avec des ciseaux, emblème du larcin littéraire, je répéterais, à votre sujet, monsieur, la forte parole de M. de Metternich : « Votre « génie est monstrueux!... » Vous avez, monsieur, l'œil perçant, le regard de flamme, la marche conquérante d'un fauve... Vous semblez, parmi nous, quelque jeune lion, » etc.

« Ai lu vos œuvres. Ai pleuré. Vous embrasse. Ferais volontiers pièce avec vous », télégraphie M. Maurice Rostand.

« Cher compatriote et confrère, écrit M. Auguste Dorchain, je me réjouis et vous félicite du grand succès de votre pièce, au sujet si passionné, si dramatique », etc.

De *L'Intransigeant* (24 mars 1910) :

«... A la fin du dîner... on ovationna X..., on but au succès de son drame. On parla de la Légion d'honneur, on parla de l'Académie; mille projets généreux furent ébauchés. Et l'artiste, écrivain que Paris consacrait ainsi, remercia en termes émus tous ceux qui célébraient sa gloire. »

Aussi est-ce à Paris même, à la Ville de Paris tout entière, que M. X... adresse ses remerciements, comme nous l'apprend *Comœdia* (27 mars 1910) ; mais il faudrait lire en entier ce morceau pour le bien savourer :

« X... remercie Paris.

«... Merci à tous ! Merci, mes chers grands amis, je n'ose dire mes frères, et cependant je sens que vous êtes, dans ce grand Paris, un peu comme des miettes de mon âme, semées çà et là...

« Est-ce à mon mérite littéraire que je dois un bonheur si rare ? Sans doute. D'ailleurs

ce n'est pas à moi qu'il appartient de juger mes œuvres...

« Ah ! les braves cœurs ! Comme on voudrait les embrasser avec son âme ! Ah ! mon bonheur est si grand que mon cœur saute de joie dans ma poitrine, qu'il bondit sur mes lèvres, et vous crie encore à tous : « Merci ! Merci ! »

« Et maintenant en avant !... Allons au combat ! Allons à l'ennemi !... L'écrivain est un guerrier. Son champ de bataille ? Le cabinet de travail, où il s'arme du marteau de la vérité pour tuer l'erreur... »

*
* *

Nombre d'autres de ces vaniteux « toqués » se sont révélés, dans ces dernières années, à Paris comme en province, et l'on pourrait citer maints exemples de mystifications analogues à la grandiose et bouffonne ovation qui a rendu illustre et grotesque,

M. X..., le *génial* figaro lillois. De ces exemples je ne rapporterai que celui-ci, extrait du journal *Le Temps*¹ :

« Les poètes ayant leur prince et les conteurs aussi, les penseurs ont voulu en avoir un qui leur fût propre. M. Jules R..., poète et chef de l'école unanimiste (?), a découvert et salué le nouveau prince dans la personne de M. Pierre B..., qui est un ancien employé de chemins de fer, et s'est mis sur le tard à penser. Le résultat de ses observations parut en plusieurs volumes, dont le dernier s'intitule *Les Origines humaines*, et un précédent *La Vraie Doctrine*. Il y est démontré que l'homme descend en droite ligne des grenouilles. Faute d'un roi, les grenouilles auront désormais leur prince.

« ... M. Pierre B..., « le penseur », convié par ses admirateurs, est venu à Paris, MM. R..., D..., V..., beaucoup d'autres jeu-

1. Numéro du 15 avril 1913.

nes écrivains l'ont reçu à la gare, — M. Pierre B... habite Angers, — et l'ont promené toute la journée, de discours en discours, jusqu'à l'heure du banquet. M. B... a parlé plusieurs fois. Devant *Le Penseur* de Rodin, place du Panthéon, il s'est étonné qu'il ait fallu au modèle de l'illustre statuaire se mettre tout nu pour « penser ». Des discours ironiques ou sérieux lui ont répondu.

« Le soir, dans un grand banquet où la jeunesse littéraire du quartier latin prit place, on fêta, acclama et couronna le nouvel élu, *Le Prince des penseurs*.

« Une telle plaisanterie, faite à un honnête et naïf vieillard, paraîtra sans doute bien inconvenante. Mais, grâce à elle, M. Pierre B... n'a-t-il pas connu, au moins quelques instants, le parfum de la gloire, et la gloire, quelle qu'elle soit, fausse ou vraie, n'enivret-elle pas toujours ? »

D'où, comme conclusion, cette remarque de Voltaire, qui peut s'appliquer à tous ces

prétendus *grands hommes*, tous ces mystifiés que nous venons de passer en revue :

« Un malheureux qui se croit célèbre est consolé ¹. »

1. VOLTAIRE, *Pensées philosophiques* (Œuvres complètes t. IV, p. 752 ; édition du journal *Le Siècle*).

XIX

Post-scriptum. — *Les Veaux de Brou* ou *La Fuite des enfants sans argent*. — Billets de faveur : Edmond Gondinet et son gardien de bureau. — Le truc d'un concierge. — Une belle fête qui n'aura pas lieu.

Encore, et comme post-scriptum, quelques mystifications ou anecdotes de genres différents relatives au théâtre.

L'aventure des *Veaux de Brou*, dite aussi *La Fuite des enfants sans argent*, est connue depuis plusieurs siècles ; la voici néanmoins, telle à peu près que Le Roux de Lincy la relate dans son *Livre des Proverbes français* ¹.

Trois jeunes garçons, qui n'avaient pas d'ar-

1. Tome I, p. 328.

gent, jouèrent un bon tour aux habitants de la petite ville de Brou, dans la Beauce. Ils se présentèrent comme comédiens du Roi, et, dès qu'ils eurent obtenu du magistrat municipal la permission d'exhiber leurs talents, ils firent afficher sur les murs des placards annonçant que : « Les comédiens du Roi représenteront ce soir *La Fuite des enfants sans argent*, pièce qui n'a pas encore été jouée dans cette ville ».

On leur prêta une grange où ils installèrent leur théâtre. L'un des soi-disant comédiens garda la porte pour recevoir le prix des places, fixé à « trois sols par tête » ; les deux autres raclaient de méchants violons, en attendant la pièce annoncée.

Lorsque la grange fut pleine, « ils descendirent par derrière leur théâtre ; celui qui avait reçu l'argent et gardait la porte la ferma à double tour, et ils s'en allèrent tous les trois ».

A quelque distance de Brou, ils rencon-

trèrent un homme, un petit bourgeois, qui cheminait pédestrement.

« C'est à Brou que vous allez ? lui demandèrent-ils.

— De ce pas même. Je rentre chez moi. »

Ils le prièrent aussitôt de vouloir bien se charger de la clef d'une grange, — une vaste grange située à gauche de l'église...

« Je la connais. C'est toujours là que nous donnons nos fêtes, et, quand il vient des acteurs, c'est là que...

— Précisément ! Nous l'avons fermée par mégarde, et vous y trouverez quantité de veaux.

— Mais que ferai-je de toutes ces bêtes ?

— Ce que vous voudrez. Adieu, bon voyage, mon brave ! »

En arrivant, en ouvrant la grange, et à la vue de tout ce « bétail » humain, le bourgeois ne put s'empêcher d'éclater de rire. Les spectateurs, qui attendaient toujours la levée du rideau et commençaient, j'imagine, à s'im-

patienter fort, crurent que ce goguenard concitoyen était d'intelligence avec les prétendus acteurs, et ils tombèrent sur lui à bras raccourcis, « le battirent rudement. Depuis, on a toujours appelé les habitants de la ville *Les Veaux de Brou* ¹. »

*
* *

Edmond Gondinet, l'auteur dramatique (1829-1888), appartient longtemps au ministère des Finances, où il devint même sous-chef de bureau.

Un jour, un gardien de bureau, que nous appellerons Benoît, vint lui demander des places de théâtre pour lui et sa famille. Très obligeamment, Gondinet lui remet une lettre

1. Cette histoire offre plus d'une variante, selon les contrées de France où elle est censée se passer. En Lorraine, ou dans la Meuse, pour préciser, elle porte le nom de *Serpentinette* ou *Serpe en tinette*. Il s'agit d'une serpe cachée dans une tinette (ou baratte, dans laquelle on bat le beurre), et, pendant qu'on cherche ladite serpe, les pseudo-comédiens décampent avec la recette.

pour le directeur du Gymnase, et Benoît s'empresse d'aller porter cette lettre à destination.

Le lendemain, en arrivant au ministère, Gondinet interroge ce gardien de bureau, qui était spécialement attaché à son service :

« Eh bien, Benoît, vous-a-t-on donné hier ce que vous vouliez ? »

— Oh ! oui, monsieur. Merci bien !

— Et vous étiez bien placé ?

— On ne peut mieux, monsieur !

— J'en suis ravi. »

Et comme Gondinet s'éloignait :

« Dites donc, monsieur Gondinet, reprit Benoît, est-ce que je dois vous compter la course ? »

— La course ?

— La course d'hier... au Gymnase ? »

Gondinet eut une seconde d'ébahissement ; puis il répondit avec bonhomie :

« Comment donc, mon garçon ! Mais certainement il faut me la compter ¹. »

1. *Le Figaro*, 19 août 1879.

*
* *

On jouait à l'Odéon une pièce de M. Jean Sigaux (1847-....), *Le Pré Catelan*, lorsque le concierge du théâtre remit un jour une lettre à l'auteur, — la lettre bien connue de tous les auteurs qu'on joue, qui débute par le vocatif « Cher Maître », et se résume en une demande de places.

Celle-ci était plus flatteuse et plus enjôleuse encore que de coutume, et commençait de la sorte :

« Monsieur et illustre Maître,

« Permettez à un pauvre étudiant, licencié ès lettres, amateur passionné du théâtre, mais hélas ! sans fortune et dénué de ressources, de solliciter de votre munificence quelques entrées pour aller applaudir cette pièce superbe, que tout Paris prône et admire », etc.

La missive était signée... supposons « Bernard, 150 bis, rue Madame », et la signature

était suivie de la qualité déjà énoncée en tête :
« Licencié ès lettres ».

« Illustre Maître... Pièce superbe... Tout Paris admire... » On ne résiste pas à de tels accents. Ces compliments valaient bien deux fauteuils en bon rang. C'est ce que pensa M. Jean Sigaux, et, comme il avait occasion de se rendre à l'instant même rue Madame, il se dit qu'il lui serait bien facile de déposer, en passant, le coupon chez le concierge de la maison indiquée.

Le 150 *bis* de la rue Madame était un imposant et magnifique immeuble, qui ne rappelait en rien les gîtes d'étudiants, le classique hôtel garni du quartier latin.

M. Jean Sigaux pénétra dans la loge, un vrai salon, vaste, presque somptueux, où le pied s'enfonçait dans le plus moelleux tapis.

« Monsieur Bernard ?

— C'est moi », répondit une voix sonore.

Cette voix partait d'un large fauteuil en tapisserie, où un petit vieillard, au teint ver-

meil, au torse grassouillet, moulé dans une veste de la meilleure coupe et du meilleur goût, était en train de lire *Le Temps*, dont la bande non déchirée, intacte, reposait sur la table, à côté de lui. Le petit vieillard n'avait d'ailleurs fait que tourner à demi la tête, tant il se trouvait bien dans son fauteuil et tant sa lecture l'intéressait.

« Pardon, insista M. Sigaux. Je demande M. Bernard, licencié ès lettres... »

Cette fois le petit vieillard se leva, un peu effaré.

« Il n'y a pas, dit-il d'une voix hésitante, d'autre Bernard que moi dans la maison... »

— C'est vous alors le jeune étudiant qui m'avez écrit à l'Odéon pour avoir des places? »

C'était bien lui. Le petit vieillard pâlit, rougit, et finalement avoua que le concierge du luxueux immeuble et le licencié ès lettres ne faisaient qu'un.

« Mais, monsieur, ajouta-t-il en reprenant

peu à peu tout son sang-froid, j'ai fait mes classes... autrefois ! »

« Quand même, il n'eut pas ses deux places : il garda sa veste, mais je remportai mon coupon ! » conclut M. Jean Sigaux en nous racontant l'histoire.

*
* *

En juin 1912, le comte Robert de Montesquiou (.....-.....), l'auteur des *Chauves-Souris* et des *Hortensias bleus*, organisa une grande fête littéraire et artistique dans sa villa du Vésinet. Le programme comportait une représentation de la comédie de Verlaine, *Les Uns et les Autres*, jouée par des artistes du Théâtre-Français, et des danses de M^{me} Ida Rubinstein.

Hélas ! le succès qu'un hôte de goût si délicat pouvait à bon droit se promettre fut prévenu et empêché par une mystification cruelle. Un personnage, demeuré jusqu'ici

inconnu, expédia à plusieurs chroniqueurs mondains une note, qui semblait émaner du comte de Montesquiou, et qui ajournait la fête, « en raison des menaces de pluie » : c'était, en effet, dans les jardins de la villa que devait se donner le spectacle.

Le temps avait été si détestable durant ce mois de juin, que les invités, lisant cet avis dans les journaux, ne s'en étonnèrent nullement. De sorte que M. de Montesquiou, au lieu de trois cents personnes, n'en vit arriver chez lui qu'une trentaine, des gens distraits sans doute, et qui avaient mal lu leur journal.

« On conviendra, conclut *Le Temps*¹, à qui j'emprunte ce récit, que l'aventure est pénible pour l'amphitryon, et révèle chez l'auteur de cette farce une rosserie assez noire. Aussi n'est-il pas étonnant que M. de Montesquiou ait adressé au procureur de la

1. Numéro du 6 juillet 1912.

République une plainte contre inconnu. Le désir du plaignant est que cet inconnu devienne connu. Dans une lettre au *New-York Herald*, il expose qu'il croit accomplir un acte d'utilité publique, en s'efforçant de protéger les maîtres et maîtresses de maison contre les facéties de cette espèce. »

**INDEX ALPHABÉTIQUE
DES
NOMS DE PERSONNES**

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES

A

Abélard : 210.
Agoult (comtesse d') : 145. Voir
Stern (Daniel).
Alcibiade : 209.
Alcuin : 209, 214.
Alembert (d') : 234.
Alexandre le Grand : 209, 223.
Amoros (François) : 118.
Amyot : 95.
Anacréon : 210.
André (Charles) : 5, 241 à 283,
357.
André (M^{me}) : 272, 273, 274, 277.
Archimède : 209, 223.
Aristote : 209.
Armand, acteur : 245, 246, 247,
270, 271, 272, 274.
Assézat : 240.
Attila : 210.
Aubert, abbé : 63, 65, 66, 71.
Aubert, organiste : 61.
Audebrand (Philibert) : 29, 30.
Auguste, empereur : 210.
Avenel (Georges) : 32.
Avrillon (M^{lle}) : 100.

B

Bachaumont : 4, 31, 178, 282.
Bailly (Sylvain) : 80, 82.
Balard : 211.
Balzac (Guez de) : 95.
Balzac (Honoré de) : 111 à 125,
148.
Baptiste, acteur : 322 à 331.
Barrès (Maurice) : 19.
Bartram (W.) : 104.
Basset (Gilles), abbé : 231, 232.
Beaumanoir (M. de) : 244.
Beaumont (Elie de) : 211.
Beaumont (M^{me} Pauline de) :
102.
Bédier (Joseph) : 103, 104.
Bélisaire : 210.
Bellecourt : 245, 250, 251.
Bénédict : 93.
Béranger : 160.
Bernard : 228.
Bernardin de Saint-Pierre : 95.
Berry (duchesse de) : 333.
Bertall : 113, 114.
Berthellemot : 67.
Berton : 88.

- Beuchot : 242.
 Biffi : 109, 110.
 Blondeau de Charnage : 219.
 Boileau : 160, 171.
 Boisgelin de Kerdu (Louis de) : 4, 37, 55.
 Boisjournain (de) : 215, 219, 220, 222, 227.
 Bonaparte (Joseph) : 191.
 Bonaparte (Napoléon) : 90.
 Voir Napoléon.
 Bonhomme (Honoré) : 28, 29.
 Bonneau (Alcide) : 24.
 Bonneville (M^{me}) : 12.
 Bonneville (Nicolas) : 12.
 Bossuet : 32, 33.
 Bouillon (chevalier de) : 31.
 Boulard : 80.
 Bourrienne : 100.
 Boutet de Monvel : 344, 345.
 Brunet (Gustave) : 347.
 Bueil (chevalier de) : 152 à 154.
 Buffon : 57, 95.
 Burt (William) : 80.
 Bussy (abbé de) : 31.
 Bussy-Rabutin : 31.
- C**
- Caillot-Duval : 4, 5, 6, 37 à 71, 359.
 Caligula : 210.
 Calonne (Ernest de) : 344, 352, 353.
 Capet (Hugues) : 210.
 Caron : 68, 71.
 Carver : 104.
 Catherine, impératrice : 53.
 Causen : 98.
 Cazalis : 6, 7.
 Cazotte (Jacques) : 79 à 86.
- Celse : 53.
 César : 209, 223, 348.
 Césarion : 223.
 Chamfort : 80, 82, 83.
 Champfleury : 136, 137 à 147, 148, 150, 353.
 Champollion : 199 à 201.
 Chapelle, poète : 31.
 Chaponnière (Paul) : 29.
 Chapuis (Ernest) : 1.
 Charlemagne, empereur : 209, 214, 227.
 Charlemagne (Jean-Armand), romancier : 192.
 Charles IX : 115.
 Charles Martel : 210.
 Charlevoix (le Père de) : 104.
 Chartres (duc de) : 283.
 Chasles (Michel) : 209 à 229.
 Chateaubriand : 102 à 104.
 Châtelain (Nicolas) : 5, 87, 95, 96.
 Chatterton : 5.
 Chaulien (abbé de) : 31.
 Chaumont, perruquier : 58.
 Childebert : 210.
 Chilpéric : 227.
 Choiseul : 80.
 Chorier (Nicolas) : 23, 24.
 Choudard-Desforges : 191.
 Cicéron : 210.
 Clairon (M^{lle}) : 245.
 Clamse : 321, 323.
 Claretie (Jules) : 101.
 Clause : 321 à 331.
 Cléopâtre : 209, 223, 224.
 Clogenson : 32.
 Clovis : 210.
 Collé : 6, 244.
 Condorcet : 80, 81, 82.
 Constant Benjamin) : 5.

Constant, valet de chambre de Napoléon I^{er} : 100.
 Corneille : 22, 236-237, 321.
 Cotweyn : 278.
 Coulanges (M. de) : 171.
 Courbet, peintre : 139 à 144.
 Courchamps (comte de) : 98-99.
 Courier (Paul-Louis) : 102, 104, 105, 191.
 Courtois : 213.
 Cousen : 98.
 Crébillon fils : 6, 186, 187.
 Créqui (marquise de) : 98, 99.
 Cubières-Palmézcaux : 344, 347 à 349.
 Cury (M. de) : 175 à 177.
 Cuvier : 130 à 132.

D

Daguesseau : 170, 171.
 Dangeville (M^{lle}) : 245, 249.
 Debure : 40.
 Delavigne (Casimir) : 360.
 Delord (Taxile) : 207.
 Deschamps (Émile) : 203.
 Desenne : 7.
 Desforges-Maillard : 23, 27, 28, 29. Voir Malcrais de la Vigne (M^{lle} Antoinette).
 Desnoyer (Charles) : 354.
 Despréaux (Simien) : 87, 97.
 Diderot : 231, 232, 233, 234, 238, 240, 241.
 Didot : 40.
 Dolgorouki (princesse) : 12.
 Domble : 322 à 330.
 Domble (M^{me}) : 328.
 Dorchain (Auguste) : 361.
 Dovalle (Charles) : 29.

Du Barry (M^{me}) : 100.
 Du Bellay : 215.
 Dubois (M^{me}) : 285, 287, 321.
 Duclos : 234.
 Ducoin : 243.
 Dufour (M^{me}) : 145, 146.
 Dugazon : 11.
 Dugesclin : 210.
 Dumesnil (M^{lle}) : 245, 248.
 Durantin (Armand) : 353.
 Duras (duchesse de) : 24, 25, 26.

E

Ennius : 228.
 Eschyle : 210.
 Étienne, auteur dramatique : 350.
 Eugénie (impératrice) : 101.

F

Fabre d'Olivet : 5, 87, 91, 92, 93.
 Faugère : 228.
 Favart : 45.
 Faye : 211.
 Fénelon : 33, 34.
 Ferrand de Bresse (Thomas) : 89.
 Feuillet de Conches : 102, 106.
 Fevez (Jean) : 343.
 Fevez-Mougeot (Jacques) : 284 à 343.
 Florival : 329, 330, 331.
 Fontanes : 197.
 Forneret (Xavier) : 344, 353 à 357.
 Fortia de Piles : 4, 37, 55, 63.
 Fortoul (Hippolyte) : 94.
 Foucault (Nicolas-Joseph) : 215.

Fourchy : 212.
 Fournel (Victor) : 278. Voir
 Guérard (Edmond).
 François I^{er} : 215.
 Frédégonde : 210, 227.
 Fréron : 240.
 Fulgence : 12.

G

Galien : 53.
 Galilée : 220, 225.
 Galland (Antoine) : 167, 174,
 344.
 Gasté (Armand) : 240.
 Gauffecourt : 234.
 Gaussin (M^{lle}) : 245.
 Gauthier-Villars (Henry) : 20.
 Voir Willy.
 Gautier (Théophile) : 30.
 Gazul (Clara) : 5, 129.
 Gelu : 93.
 Geneviève (sainte) : 210.
 Genlis (M^{me} de) : 100.
 Geoffroy : 344, 346 à 351.
 Gêrôme, pseudonyme d'Albé-
 ric Second : 356.
 Gicquel (Louis) : 206 à 208.
 Gilbert : 354.
 Ginguéné : 197.
 Girardin (Émile de) : 112.
 Girardin (M^{me} de) : 107.
 Gondinet (Edmond) : 370, 371.
 Gournay (M^{lle} de) : 152 à 158.
 Grammont (duchesse de) : 80,
 84.
 Grandval : 245, 271.
 Grimm : 234, 240.
 Grimod de la Reynière : 6,
 72 à 78, 190, 192, 195, 197.
 Guérard (Edmond), pseudo-

nyme de Victor Fournel :
 127, 173, 174, 177, 203, 245.
 Guez de Balzac : 95.

H

Hainguerlot (M^{me}) : 14 à 17.
 Héloïse : 210.
 Helvétius : 234.
 Henri IV : 116.
 Héraclius (prince) : 50, 53, 54,
 56, 57.
 Hérode : 210.
 Herschell : 89.
 Hervieux de Chanteloup : 58, 68.
 Hiéron : 209.
 Hippocrate : 210.
 Hoffmann : 26.
 Holbach (baron d') : 233, 234,
 235, 237, 240.
 Horace : 10.
 Hortense (reine) : 3, 10.
 Houssaye (Arsène) : 144.
 Hugo (Victor) : 29, 108, 112,
 152, 159 à 166.
 Hugues Capet : 210.
 Huyghens : 89.

J

Jacob, bibliophile —, pseudo-
 nyme de Lacroix (Paul). Voir
 ce nom.
 Jamin (M^{me} ou M^{lle}) : 154, 155.
 Jasmin : 93.
 Jaucourt : 234.
 Jean (saint) : 210.
 Jean Chrysostome (saint) : 33.
 Jeanne d'Arc : 210.
 Joseph II, empereur : 195.

Joséphine, impératrice : 3, 10, 322.
 Journiac de Saint-Médart : 7.
 Judas Iscariote : 210.
 Jullien (B.) : 245, 246, 251, 252, 274, 278.
 Juvénal : 210.

K

Kabardinski (prince) : 50, 52, 53, 54, 56, 57.
 Karr (Alphonse) : 136.

L

Lacroix (Paul), bibliophile
 Jacob : 6, 11, 12, 58, 63, 66, 68, 71, 72, 73, 76, 78, 191, 192, 193, 196, 197.
 La Fontaine : 21, 31, 97, 221, 222.
 Lagrange : 352.
 Laharpe : 30, 32, 79, 80, 83, 85, 86, 178, 187 à 190.
 Lalanne (Ludovic) : 91, 97, 100, 118, 347.
 Lamartine : 112.
 Lamothe-Langon : 5, 100.
 La Motte-Houdar : 31, 167, 171 à 173.
 Landel : 183.
 Larchey (Lorédan) : 38, 39, 55, 68, 71.
 La Reynière (M^{me} de) : 76.
 La Roche (de) : 67.
 La Rochefoucauld (vicomte Sosthène de) : 26.
 La Roque (de) : 27.
 Larousse : 8, 9, 10, 12, 58, 80, 89, 107, 118, 132, 136, 199, 203, 281.
 Lassalle ou Lasalle de Dampierre : 243.
 Latouche (Henri de) : 23, 24, 25, 26, 148.
 Launay (M^{me} de) : 67.
 La Vallière (duc de) : 222.
 Lazare le Ressuscité : 209, 224.
 Lecat ou Le Cat (Jean-François) : 47, 48, 49, 51, 54, 55.
 Lefort : 67.
 Le Franc de Pompignan : 32.
 Legros : 11, 322.
 Lekain : 245, 246, 247, 273.
 Lemaitre (Jules) : 102.
 Lemazurier : 332, 333.
 Lemice-Terrieux, pseudonyme de Paul Masson : 3, 6, 13, 18, 21.
 L'Enclos (Ninon de) : 31.
 Lenôtre (G.) : 10, 99.
 Le Petit (Jean-Baptiste), abbé : 231 à 240.
 Le Roux de Lincy : 367.
 Lesourd : 98.
 Lesuire ou Le Suire (Robert-Martin) : 23, 34, 35.
 Letellier : 213.
 Levallois (Jules) : 102.
 Le Verrier : 228.
 L'Heureux de Chanteloup : 58, 68.
 L'Heurtier de Chanteloup : 58, 68.
 Limouzin (Charles) : 11.
 Littré : 70.
 Lormont : 287.
 Louis I^{er} le Débonnaire : 210.
 Louis XIV : 168.
 Louis XV : 99.
 Louis XVI : 7, 10, 99.
 Louis XVIII : 3, 9, 10, 100.
 Voir Provence (comte de).

- Louis-Philippe : 5, 26, 98, 101, 132.
 Louis, chirurgien : 6.
 Lucrèce, poète : 89.
- M**
- Mac-Pherson : 5, 91-92.
 Madaillan : 29.
 Madeleine (sainte) : 209, 223, 224, 225.
 Maglanovich (Hyacinthe) : 129.
 Mahomet : 210.
 Maillard (Firmin) : 99.
 Malcrais de la Vigne (M^{lle} Antoinette), pseudonyme de Desforges-Maillard : 28, 29.
 Malesherbes : 80, 82.
 Malézieux : 6.
 Malherbe : 157, 360.
 Malitourne : 98.
 Mallac (Éloi) : 133, 134, 135.
 Manéthon : 201.
 Manoury : 40.
 Marchand (Jean-Henri), avocat : 243, 244, 246, 281.
 Marcredati : 109, 110.
 Margency : 234, 239.
 Marguerite d'Angoulême : 215.
 Marie-Antoinette : 3, 8, 9, 106.
 Marmontel : 167, 175 à 177, 234, 236.
 Mars (M^{lle}) : 344.
 Martainville : 192.
 Martel (Charles) : 210.
 Marthe (sainte) : 224.
 Masselin : 100.
 Masson (Paul) : 18, 19. Voir Lemice-Terrieux.
 Maury (abbé) : 23, 32, 33.
 Maxe-Werly (Léon) : 288.
 Mayeur de Saint-Paul : 192.
 Mazoyer : 60.
 Ménessier-Nodier (M^{me}) : 90-91.
 Méo ou Méot : 190, 191.
 Mercier (Sébastien) : 186, 196.
 Mérimée (Prosper) : 5, 129 à 135.
 Merlet (Gustave) : 347.
 Mérovée : 210.
 Méry (Joseph) : 102, 106 à 110.
 Metternich (M. de) : 361.
 Meursius (Jean) : 24.
 Michaud (*Biographie universelle de —*) : 242.
 Michel (de Nancy) : 55.
 Michon (Annibal) : 175 à 177.
 Midas : 52.
 Millin : 197.
 Milsand : 342.
 Mistral : 93.
 Molière : 70, 167, 168, 169, 170, 171, 321, 344, 352.
 Monnet (Jean) : 4, 180.
 Monnier (Henri ou Henry) : 13, 14, 17, 136, 147 à 150.
 Montaigne : 95, 152, 156.
 Montansier (duc de) : 169.
 Montesquiou (comte Robert de) : 375, 376.
 Monticourt : 6.
 Moquin-Tandon : 5, 87, 93, 94, 96.
 Moreau (Hégésippe) : 354.
 Morellet : 234.
 Mossy : 40, 41.
 Mouchy (M^{me} de) : 102.
 Mougeot (Marguerite) : 343.
 Mürger (Henry) : 136, 137.
 Musset (Alfred de) : 204, 205.
 Musson : 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 148, 192, 322, 353.

N

Napoléon : 100. Voir Bonaparte.
 Navarre (reine de) : 105.
 Néron : 210.
 Néroni : 110.
 Nerval (Gérard de) : 108.
 Newton : 216, 217, 220, 225.
 Nicolai (M. de) : 80, 82.
 Ninon de l'Enclos : 31.
 Nodier (Charles) : 5, 36, 87, 88, 89, 90, 91, 95, 98, 107, 174.
 Nogaret (Félix) : 192.

O

Ossian : 5, 92.
 Oudet (Jean-Jacques) : 90.
 Ouville (d') : 105.
 Ovide : 210.

P

Palissot : 181, 184.
 Panard : 45.
 Paris de Meyzieu ou de Maisieux : 243.
 Parseval-Grandmaison : 199, 204.
 Pascal : 4, 21, 95, 217, 225.
 Paul (saint) : 210.
 Pellepore : 192.
 Pelletier : 6.
 Périclès : 209.
 Perneti ou Pernet, abbé : 175.
 Pertinax : 194.
 Petitot : 79.
 Petrus : voir Pierre (saint).

Pichot (Amédée) : 100.
 Pie (Mgr), évêque : 199, 206 à 208.
 Pierre (saint) : 210, 224.
 Pigalle (M^{me}) : 104, 191.
 Piis (chevalier de) : 43, 45, 192.
 Piron : 6, 29.
 Platon : 210.
 Plutarque : 210.
 Pogge (le) : 89.
 Poinsinet (Antoine-Alexandre-Henri), le petit Poinsinet : 3, 4, 178 à 185, 186.
 Poinsinet de Sivry (Louis) : 178.
 Poiret : 39, 45, 46.
 Ponce-Pilate : 210.
 Ponsard : 107.
 Potocki (comte) : 99.
 Prévillè : 245.
Prince des Penseurs (Le) : 344, 364 à 366.
 Proudhon (Pierre-Joseph) : 30.
 Provence (comte de) : 3, 9.
 Voir Louis XVIII.

Q

Quérard (Joseph-Marie) : 79, 97, 101, 242.

R

Rabelais : 215, 227.
 Racan : 152 à 158, 159.
 Racine : 161, 236, 240, 271.
 Rambouillet (M^{me} de) : 167.
 Ramsès le Grand ou Ramsès-Meïamoun : 199, 201.
 Raphaël : 142.
 Raynal : 234.
 Raynouard : 94.

Récamier (M^{me}) : 188.
 Remy (saint) : 210.
 Restif (Pierre) : 194.
 Restif de la Bretonne : 48, 72, 178, 191, 193 à 198.
 Ricourt (Achille) : 356.
 Rivarol : 347.
 Robespierre : 130, 131.
 Rodin : 365.
 Roland (M^{me}) : 347.
 Romieu : 6, 147.
 Roret : 100.
 Rose (Toussaint) : 167, 168 à 170.
 Rostand (Edmond) : 151.
 Rostand (Maurice) : 361.
 Roucher : 80, 82.
 Roujoux (baron de) : 88.
 Roumanille : 93.
 Rousseau (Jean-Baptiste) : 32, 160.
 Rousseau (Jean-Jacques) : 35, 36, 95, 234 à 239.
 Rozario (Joseph de) : 19.
 Rubinstein (M^{me} Ida) : 375.

S

Sabatier (M^{me} Jenny) : 144.
 Sade (marquis de) : 192.
 Saint-Aulaire (comte de) : 330.
 Saint-Elme (M^{me} Ida) : 98.
 Saint-Félix (Jules de) : 203.
 Saint-Martin, théosophe : 12.
 Saint-Pierre (Bernardin de) : 95.
 Saint-Simon (duc de) : 168.
 Sainte-Beuve : 24, 25, 26, 79, 85, 86, 87, 88, 95, 102, 103, 106, 111, 112, 138, 144, 170, 171, 188, 208, 353.
 Sainte-Hermine (M^{me} de), pseudonyme d'un mystificateur

appelé Gabriel Vicaire, qu'il ne faut pas confondre avec le poète de ce nom : 30.
 Sand (George) : 112.
 Sapeck : 6.
 Sapho : 210.
 Saül : 234.
 Saulnier (M^{lle}) : 56.
 Scarron : 29.
 Second (Albéric) : 355, 357.
 Sélis (Nicolas) : 196, 197.
 Senancour : 103.
 Sénèque : 179, 210.
 Sévigné (M^{me} de) : 95, 171, 229.
 Shakespeare : 22.
 Sigaux (Jean) : 372 à 375.
 Sigea Toletana (Aloysia ou Luisa) : 24.
 Sigée (Louise) : 24.
 Simien Despréaux : voir Despréaux (Simien).
 Socrate : 210.
 Soudé : 41.
 Soulié (Frédéric) : 111, 125.
 Soury (Jules) : 194, 197.
 Stern (Daniel), pseudonyme de la comtesse d'Agoult : 145.
 Sue (Eugène) : 111, 127.
 Surville (Clotilde de) : 5, 87 à 89, 91.
 Surville (marquis de) : 87, 88

T

Tacite : 210.
 Taconnet : 67.
 Tallemant des Réaux : 152, 159, 167.
 Talleyrand : 212.
 Tanneguy de Wogan : 347.
 Théocrite : 348.

- Théot (Catherine) : 130.
 Theuriet (André) : 286, 287.
 Thierry (Augustin), écrivain contemporain; ne pas le confondre avec l'historien portant le même nom et le même prénom, auteur des *Récits des temps mérovingiens* (1795-1856) : 5, 7, 89, 90, 92, 94, 95, 100, 129, 211, 218, 243, 277, 282.
 Thiers : 211.
 Thomassin (M. et M^{me}) : 105.
 Titien (le) : 142.
 Tittée (M^{lle}) : 19.
 Tournesy (J.-B.) : 203.
 Tousez (Alcide) : 11, 322, 359.
 Troubat (Jules) : 137, 138, 144, 145, 353.
 Turmeau de la Morandière : 192.
- Vestris (M^{me}) : 339.
 Vicaire (Gabriel), mystificateur, — et non le poète de ce nom : 30. Voir Sainte-Hermine (M^{me} de).
 Vicq d'Azyr : 80, 82.
 Viennet : 107.
 Villemarest (Maxime de) : 5, 100.
 Vinet (Alexandre) : 95.
 Virgile : 210, 346.
 Vitruve : 210.
 Vivier (Eugène) : 6, 11, 21, 127.
 Voisin (M^{me}) : 160 à 166.
 Voiture (Vincent) : 167, 171.
 Voltaire : 23, 27, 28, 30, 32, 95, 167, 171, 172, 180, 247, 250, 279, 280, 281, 339, 340, 365, 366.
 Vrain-Lucas : 5, 209 à 229.

U

Urlon : 60, 61.

V

Valabrègue (Antony) : 80.
 Vanderbourg (vicomte de) : 88.
 Vatout : 100.
 Vendôme (prince de) : 23, 31, 32.
 Vercingétorix : 209.
 Verlaine : 375.

Y

Yvrande : 152 à 156.

W

Wafflard : 12.
 Weiss (Charles) : 90, 199, 202, 203.
 Williers (major) : 199.
 Willy, pseudonyme d'Henry Gauthier-Villars : 136, 151.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préambule

De la mystification. — Le xviii^e siècle, époque des mystifications. — Les sociétés de mystificateurs. — Marie-Antoinette. — Le comte de Provence. — L'impératrice Joséphine et sa fille Hortense. — Musson, « le roi des mystificateurs ». — Lemice-Terrieux. — Division de l'ouvrage : *Littérateurs et Savants* : Mystificateurs, Mystifiés ; *Auteurs dramatiques*. . . 3

MYSTIFICATIONS LITTÉRAIRES

I. — Mystificateurs

I

Nicolas Chorier. — Henri de Latouche. — Desforgeries-Maillard et Voltaire. — Voltaire chez

le prince de Vendôme. — L'abbé Maury. — Le romancier Lesuire	23
---	----

II

Caillot-Duval et sa correspondance « philoso- phique »	37
---	----

III

Grimod de la Reynière	72
---------------------------------	----

IV

La prophétie de Cazotte.	79
----------------------------------	----

V

Clotilde de Surville. — Charles Nodier. — Fa- bre d'Olivet.— Moquin-Tandon. — Nicolas Châ- telain. — Simien Despréaux. — Pasticheurs et fabricants de faux mémoires historiques. — Les <i>Mémoires de l'impératrice Eugénie</i>	87
---	----

VI

Chateaubriand. — Paul-Louis Courier. — Feuil- let de Conches. — Méry	102
---	-----

VII

Balzac. — Frédéric Soulié. — Eugène Sue . . . 111

VIII

Mérimée et « le fils de *Paul et Virginie* » . . . 129

IX

Alphonse Karr. — Henry Mürger. — Champfleury. — Henry Monnier. — Willy (Henry Gauthier-Villars) 136

II. — **Mystifiés**

X

M^{lle} de Gournay : les trois Racan. — Les trois Hugo 152

XI

Voiture et M^{me} de Rambouillet. — Molière et le président Rose. — Voltaire et La Motte-Houdar. — Antoine Galland. — Marmontel. . . . 167

XII

- Poinsinet. — Crébillon fils. — Laharpe. — Restif de la Bretonne 178

XIII

- L'égyptologue Champollion. — Charles Weiss. — Parseval-Grandmaison. — Mgr Pie, évêque de Poitiers 199

XIV

- Michel Chasles et Vrain-Lucas 209

MYSTIFICATIONS THÉÂTRALES

XV

- L'abbé Le Petit et les Encyclopédistes. 231

XVI

- Le perruquier André et sa tragédie *Le Tremblement de terre de Lisbonne*. 241

XVII

Favez-Mougeot et la Comédie-Française . . . 284

XVIII

L'acteur et auteur dramatique Boutet de Monvel.
— Le critique Geoffroy et Cubières-Palmézeaux. — Ernest de Calonne et son pastiche de Molière. — Xavier Forneret au théâtre de la Tour d'Auvergne. — Le banquet offert au coiffeur et dramaturge X..., de Lille. — *Le Prince des Penseurs* 344

XIX

Post-scriptum. — *Les Veaux de Brou* ou *La Fuite des enfants sans argent*. — Billets de faveur : Edmond Gondinet et son gardien de bureau. — Le truc d'un concierge. — Une belle fête qui n'aura pas lieu. 367

Index alphabétique des noms de personnes . . 379

Table des matières 391

MAYENNE, IMPRIMERIE CHARLES COLIN

24/x/13

ALBERT CIM



MYSTIFICATIONS

LITTÉRAIRES et THÉÂTRALES

I. LITTÉRATEURS ET SAVANTS

Mystificateurs: CHORIER. — H. DE LATOUCHE. — DESFORGES-MAILLARD.
— VOLTAIRE. — L'ABBÉ MAURY. — CAILLOT-DUVAL. — CHATEAUBRIAND. —
P.-L. COURIER. — MÉRIMÉE. — BALZAC. — CHAMPFLEURY. — ETC.

Mystifiés: M^{lle} DE GOURNAY. — VOITURE. — MOLIÈRE. — MARMONTEL. —
POINSINET. — CRÉBILLON FILS. — LAHARPE. — RESTIF DE LA BRETONNE.
— CHAMPOLLION. — Mgt PIE. — MICHEL CHASLES. — ETC.

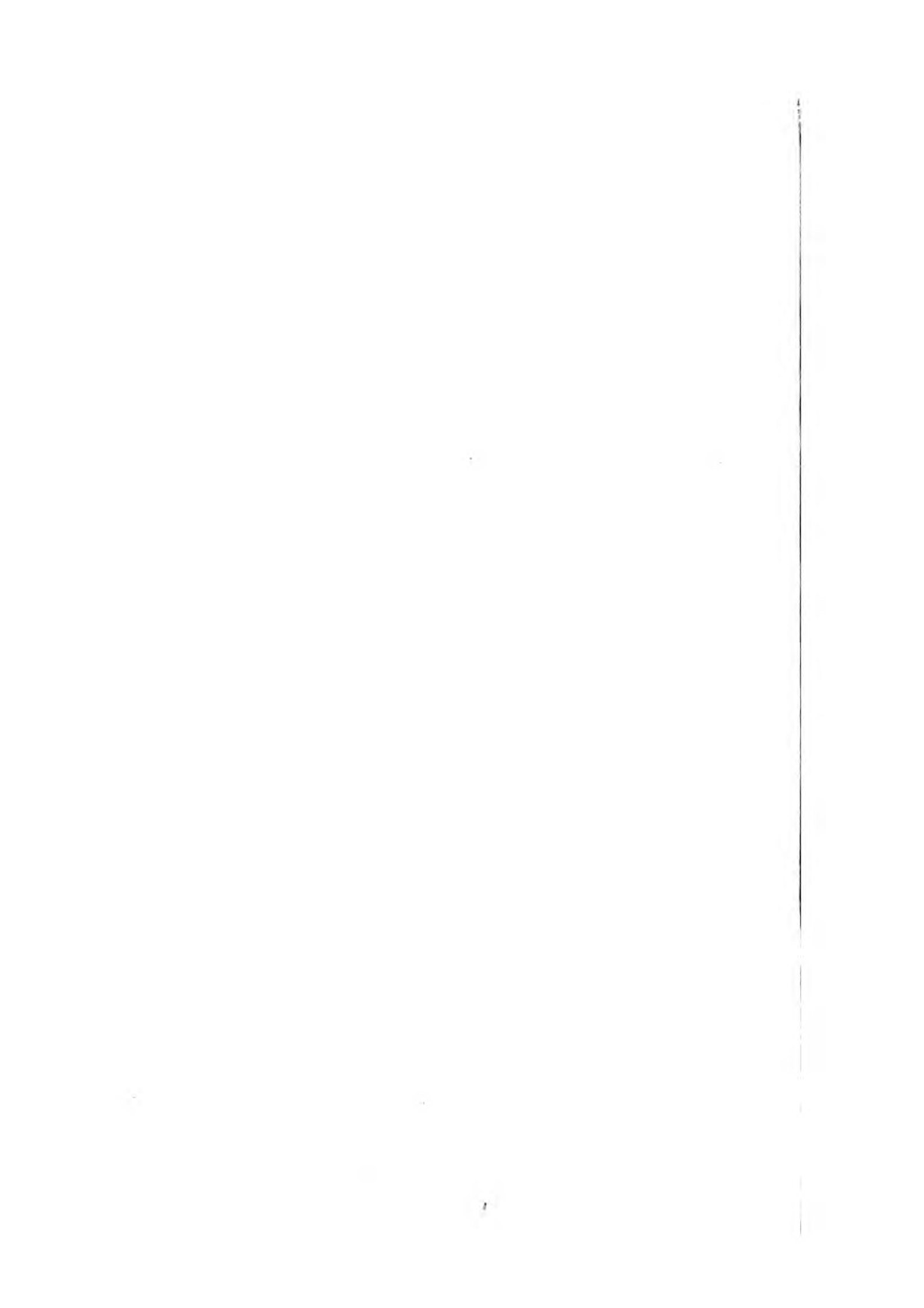
II. DRAMATURGES

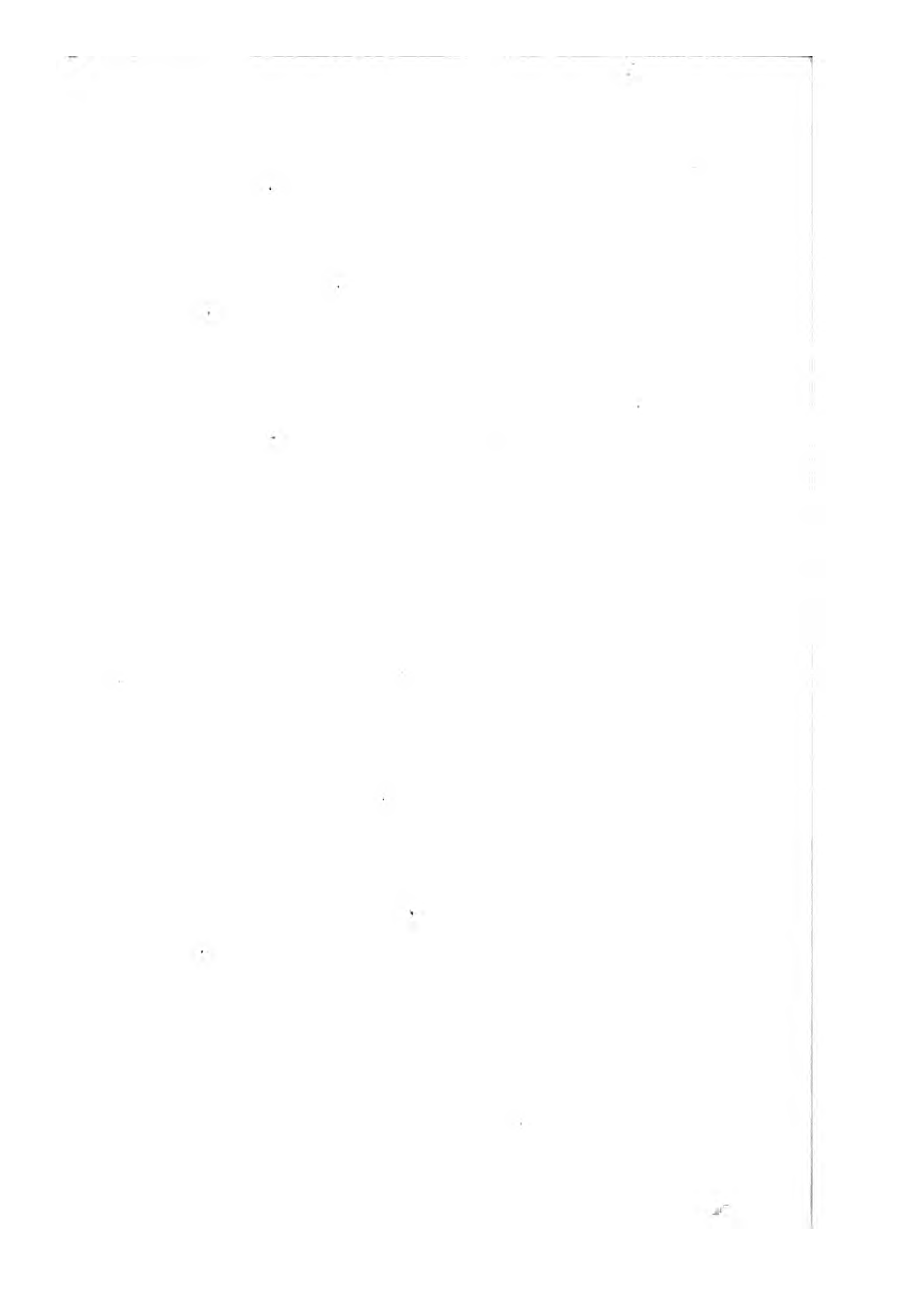
L'ABBÉ LE PETIT. — LE PERRUQUIER ANDRÉ. — FEVEZ-MOUGEOT. — BOUTET
DE MONVEL. — GEOFFROY. — ERNEST DE CALONNE. — XAVIER FORNERET.
— EDMOND GONDINET. — ETC.

PARIS
FONTEMOING ET C^{ie}, ÉDITEURS

4, RUE LE GOFF, 4

—
1913





FONTEMOING ET C^{ie}, ÉDITEURS, 4, Rue Le Goff, PARIS (V^e)

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

Volumes in-16 à 3 fr. 50

G. ZAIDAN

LA SŒUR DU CALIFE

Roman traduit de l'arabe par MM. BITAR et MOULIÉ
Préface de CLAUDE FARRÈRE

HENRY BORDEAUX

JEANNE MICHELIN

Roman suivi de

LES DEUX FACES DE LA VIE

PÉLADAN

LA THÉRIAQUE

Roman

PAUL LECLERCQ

LA BOUTIQUE D'ARLEQUIN

CHARLES FOLEY

LA DAME AUX MILLIONS

Roman

JACQUES DES GACHONS

LA VALLÉE BLEUE

Roman

ARTHUR CHUQUET

LA CAMPAGNE DE 1812

Mémoires du MARGRAVE DE BADE

MAYENNE, IMPRIMERIE CHARLES COLIN

T 15

